



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



MEMOIRE présenté pour l'obtention du
CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Par
Marie SAUTIER

RECHERCHE SCIENTIFIQUE, RECHERCHE DE LEGITIMITE
Une analyse des discours syndicaux de 1970 à nos jours.

Maîtres de Mémoire
Nicolas GUILHOT & Renaud PERDRIX

Membres du Jury

TAIN Laurence

LECLERC Caroline

JAUBERT Guillaume

Date de Soutenance

JUIN 2011

ORGANIGRAMMES

1. Université Claude Bernard Lyon1

Président
Pr. BONMARTIN Alain

Vice-président CA
Pr. ANNAT Guy

Directeur Général des Services
M. GAY Gilles

Vice-président DEVU
Pr. SIMON Daniel

Vice-président CS
Pr. MORNEX Jean-François

1.1. Secteur Santé :

U.F.R. de Médecine Lyon Est
Directeur **Pr. ETIENNE Jérôme**

U.F.R de Médecine Lyon-Sud
Charles Mérieux
Directeur **Pr. GILLY François
Noël**

Comité de Coordination des
Etudes Médicales (C.C.E.M.)
Pr. GILLY François Noël
U.F.R d'Odontologie

Directeur **Pr. BOURGEOIS Denis**

Institut des Sciences Pharmaceutiques
et Biologiques
Directeur **Pr. LOCHER François**

Institut des Sciences et Techniques de
Réadaptation
Directeur **Pr. MATILLON Yves**

Département de Formation et Centre
de Recherche en Biologie Humaine
Directeur **Pr. FARGE Pierre**

1.2. Secteur Sciences et Technologies :

U.F.R. de Sciences et Technologies
Directeur **Pr GIERES François**

U.F.R. de Sciences et Techniques
des Activités Physiques et
Sportives (S.T.A.P.S.)
Directeur **Pr. COLLIGNON Claude**

Institut des Sciences Financières et
d'Assurance (I.S.F.A.)
Directeur **Pr. AUGROS Jean-Claude**

Observatoire Astronomique de
Lyon **M. GUIDERDONI Bruno**

IUFM
Directeur **M. BERNARD Régis**

Ecole Polytechnique Universitaire de
Lyon (EPUL)
Directeur **M. FOURNIER Pascal**

Ecole Supérieure de Chimie Physique
Electronique de Lyon (CPE)
Directeur **M. PIGNAULT Gérard**

IUT LYON 1
Directeurs **M. COULET Christian et
Pr. LAMARTINE Roger**

2. **Institut Sciences et Techniques de Réadaptation FORMATION
ORTHOPHONIE**

Directeur ISTR
Pr. MATILLON Yves

Directeur des études
BO Agnès

Directeur de la formation
Pr. TRUY Eric

Directeur de la recherche
Dr. WITKO Agnès

Responsables de la formation clinique
THEROND Béatrice
GUILLON Fanny

Chargée du concours d'entrée
PEILLON Anne

Secrétariat de direction et de scolarité
BADIOU Stéphanie
CLERGET Corinne

REMERCIEMENTS

Tous mes plus chaleureux remerciements se portent vers Nicolas Guilhot, historien, maître de conférences à l'université Lyon 3, et Renaud Perdrix, orthophoniste, maître de stage et enseignant émérite à l'université Lyon 1, pour leur érudition stimulante et la souplesse de leur encadrement. Je voudrais signifier ici la chance et le plaisir que j'ai eu à travailler sous leur tutorat. Leurs conseils et la confiance qu'il m'ont accordée ont largement contribué à faire d'une prescription académique un exercice passionnant.

J'adresse ma reconnaissance aux personnalités qui ont accepté de me rencontrer le temps d'un entretien et de répondre par la suite à nombre demandes de précisions : Pierre Ferrand, Franck Médina, Jacques Roustit ainsi que Marie-Pierre Poulat, Sylvia Topouzkhanian, Olivier Heral, Nicole Denni-Krichel, Dominique Martinand-Flesch et Marianne Le Floch-Bazin.

Je souhaite saluer également toutes les personnes qui m'ont donné accès à leurs documents personnels, ainsi que M. Degiovani, ancien président de l'UNADRIO, pour l'intérêt qu'il a porté à ma démarche et à mes questions.

Merci encore à Hélène ainsi qu'à Vincent et Béatrice, qui ont assuré la relecture de l'un ou l'autre chapitre ou réalisé quelque tâche souvent ingrate à deux jours de l'échéance.

Enfin, ce mémoire doit son existence à la démarche d'ouverture et à l'accompagnement exemplaire de l'équipe en sciences sociales coordonnée par Laurence Tain.

SOMMAIRE

ORGANIGRAMMES	2
1. <i>Université Claude Bernard Lyon1</i>	<i>2</i>
2. <i>Institut Sciences et Techniques de Réadaptation FORMATION ORTHOPHONIE</i>	<i>3</i>
REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION.....	7
PARTIE THEORIQUE	8
I. LA SOCIOLOGIE DES PROFESSIONS	9
1. <i>Définir une profession, la diversité des approches</i>	<i>9</i>
2. <i>Les luttes juridictionnelles : légitimité et savoirs abstraits.....</i>	<i>11</i>
3. <i>Quelques fondements et limites de la légitimité scientifique.....</i>	<i>12</i>
II. S'ADRESSER AUX « AUDITOIRES » : MOYENS ET ENJEUX D'UNE CONQUÊTE	14
1. <i>Les auditoires internes : unité, division et discours professionnels.....</i>	<i>14</i>
2. <i>Les auditoires externes : les professions voisines, l'Etat, le public</i>	<i>15</i>
3. <i>La rationalisation du système de santé, une exigence étatique.....</i>	<i>16</i>
4. <i>L'adaptation aux attentes étatiques : pratiques prudentielles et médicalisation</i>	<i>18</i>
III. LES ORTHOPHONISTES : ENJEUX D'UNE PROFESSION EN INSTITUTIONNALISATION.....	19
1. <i>La construction de l'orthophonie : des pionnières à l'institutionnalisation 1930-1960.....</i>	<i>19</i>
2. <i>Affirmer une identité, conquérir une reconnaissance 1960-2010</i>	<i>20</i>
PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES.....	23
I. PROBLÉMATIQUE	24
II. HYPOTHÈSES	24
PARTIE EXPERIMENTALE.....	25
I. LA POSTURE SOCIOLOGIQUE	26
1. <i>Une nécessaire distanciation</i>	<i>26</i>
2. <i>Sortir du sens commun et construire son objet</i>	<i>27</i>
3. <i>Sociologie et vérité : la tentative d'objectivation</i>	<i>27</i>
4. <i>Contexte de recherche et pouvoir des données</i>	<i>28</i>
II. PRÉCISER SON OBJET DE RECHERCHE, CHOISIR UN CORPUS.....	29
1. <i>Un choix privilégié : l'étude de documents. Complémentarité des sources et des méthodes.....</i>	<i>29</i>
2. <i>L'apport des approches exploratoires dans la construction d'un objet d'étude.....</i>	<i>30</i>
3. <i>Les éditoriaux : méthodologie historique de l'étude de document.....</i>	<i>31</i>
4. <i>Méthodes et sources périphériques</i>	<i>33</i>
III. ELARGIR L'ANALYSE, RENCONTRER LES ACTEURS : LE RECUEIL DE DONNÉES COMPLÉMENTAIRES PAR L'ENTRETIEN	34
1. <i>L'apport des entretiens, le choix d'une population.....</i>	<i>34</i>
2. <i>La relation d'enquête, l'établissement d'un cadre.....</i>	<i>36</i>
3. <i>Le recueil du discours, la grille d'entretien.....</i>	<i>37</i>
IV. CARACTÉRISTIQUES ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DU DISCOURS SYNDICAL	39
1. <i>Des individus investis par un collectif.....</i>	<i>39</i>
2. <i>Un art du discours : quelques particularités de la parole syndicale</i>	<i>40</i>
3. <i>Discours syndical et portée politique : une imposture légitime</i>	<i>41</i>
PRESENTATION DES RESULTATS.....	43
I. L'ÉMERGENCE DE LA RECHERCHE EN ORTHOPHONIE : UN MOUVEMENT D'ORIGINE SYNDICALE.....	44
1. <i>L'héritage de Borel, mythologie d'une construction.....</i>	<i>44</i>
2. <i>L'UNADRIO comme émanation de la FNO, les enjeux d'une différenciation.....</i>	<i>46</i>
II. REPENSER LES SAVOIRS, RENOUVELER LES ÉQUIPES: UNE ÉLOGE DE LA MODERNITÉ	49
1. <i>Une prise en main générationnelle</i>	<i>49</i>
2. <i>S'affranchir des anciennes pratiques.....</i>	<i>50</i>

3.	<i>L' UNADRIO et l'ARPLOE, une relation équivoque</i>	51
4.	<i>Investir les sciences légitimes, le primat de la méthode expérimentale</i>	53
5.	<i>L'orthophonie à la croisée des sciences</i>	55
6.	<i>Rôle et enjeux d'un renouvellement théorique</i>	56
III.	VALEURS RÉELLES, VALEURS PRESCRITES: IMPACTS IDENTITAIRES D'UN RENOUVELLEMENT THÉORIQUE.....	57
1.	<i>Démocratiser la recherche, trouver un public</i>	57
2.	<i>Réaffirmer des valeurs, humaniser la recherche (1990-1996).....</i>	59
3.	<i>Entre médiation identitaire et affirmation d'une spécificité : la figure du praticien chercheur.....</i>	61
4.	<i>Les limites d'un modèle</i>	62
	DISCUSSION DES RESULTATS.....	65
I.	OBTENIR LA RECONNAISSANCE DE L'ETAT, DÉMONTRER UNE EXPERTISE	66
1.	<i>La rhétorique du besoin</i>	67
2.	<i>La maîtrise d'une science comme argument de légitimité</i>	68
3.	<i>S'adapter à la contrainte économique : la validité des sciences expérimentales</i>	69
II.	LUTTES JURIDICTIONNELLES ET VOLONTÉ D'AUTONOMISATION	71
1.	<i>Le traitement des luttes juridictionnelles dans les discours professionnels : la complémentarité des corpus d'études</i>	71
2.	<i>La mouvance de l'UNADRIO dans les années 1980 comme moyen de lutte contre l'hégémonie psychanalytique</i>	72
3.	<i>La figure bicéphale du praticien chercheur, un outil de démarcation identitaire flexible vis-à-vis des neuropsychologues.....</i>	73
4.	<i>La lente autonomisation vis-à-vis des médecins : une rhétorique de l'expertise et de la complémentarité</i>	74
III.	RHÉTORIQUE ET STRUCTURATION DU GROUPE DOMINANT : ENTRE QUÊTE LÉGITIMATOIRE ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE.....	77
1.	<i>La recherche comme fraction d'une dynamique syndicale protéiforme.....</i>	77
2.	<i>La légitimité par l'extraction: une rhétorique de l'historicité</i>	78
3.	<i>La cohésion et la cohérence au service du groupe professionnel</i>	80
	CONCLUSION.....	82
	BIBLIOGRAPHIE	84
	GLOSSAIRE	103
	ANNEXES.....	104
	ANNEXE I : UN EXEMPLE DE FICHE DE LECTURE : L'ÉDITORIAL N°100	105
	ANNEXE II : DÉCONSTRUIRE LES DISCOURS : VARIABILITÉ DES SIGNIFICATIONS SOCIALES ATTACHÉES AU TERME DE « TECHNIQUE »	107
	ANNEXE III : ÉVOLUTION DES AUTEURS PUBLIÉS DANS GLOSSA : DONNÉES QUANTITATIVES.	110
1.	<i>Evolution des auteurs publiés en fonction du rédacteur en chef.....</i>	110
2.	<i>Evolution des auteurs publiés dans Glossa au cours du temps par tranche de 5 ans.....</i>	111
	TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	112
	TABLE DES MATIÈRES	113

INTRODUCTION

Mi-avril 2011, la Fédération nationale des orthophonistes (FNO), principal syndicat de la profession annonce dans un communiqué largement diffusé aux praticiens et étudiants, le soutien officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au projet de réforme de la formation des orthophonistes, ceux-ci réclamant une reconnaissance de leurs études à un niveau Master 2. Dans la lignée des revendications de ces dix dernières années, la FNO énonce alors la nécessité pour la profession de susciter des démarches de recherche universitaire ultérieures à la masterisation.

Quelques jours plus tard, un des responsables pédagogiques de l'école de Lyon sensibilise une centaine de futurs praticiens réunis en cours magistral à leur mission de prévention et au rôle crucial de la recherche : « l'exercice de l'orthophonie ne peut plus se limiter à la clinique ou à un cumul d'AMO (Acte Médical Orthophonie) au fond d'un cabinet, vous devez avoir une case recherche dans votre tête [...]. Tout ce que vous proposez, doit être validé par des preuves ».

Parallèlement, la thématique de la recherche scientifique ou la démarche d'évaluation des pratiques trouvent une place limitée chez les professionnels que nous avons pu rencontrer lors de nos expériences de stage successives ; rares sont également les occasions où nous avons pu croiser des périodiques spécialisés dans la recherche au sein de leurs bibliothèques.

Puisant ses questionnements dans les discours et pratiques variés voire contradictoires rencontrés autour de ces thématiques, notre mémoire se propose d'étudier, selon une double approche historique et sociologique, la place de la recherche scientifique dans la dynamique professionnelle de ces trente dernières années. Aujourd'hui dotée d'une revue scientifique et d'une société savante consacrées spécifiquement à la recherche en orthophonie, la profession au temps de sa construction fondait bien davantage son identité sur sa clinique et sa pratique de terrain. L'orthophonie à ses origines constitue en effet « une discipline qui s'impose par sa nécessité, par son efficacité propre, plus que par ses paradigmes » (De Luca & Vilboux, 2007b, p.85). Si l'orthophonie a enrichi sa pratique à partir de l'apport théorique de multiples courants, l'éclosion d'un pôle « recherche » officiel au sein de la profession procède donc d'une évolution récente.

Notre travail se propose en conséquent, par l'étude de documents contemporains de ces événements, de retracer l'histoire de cette émergence et de la replacer dans le contexte plus large de l'évolution de la profession.

Une première partie permettra d'exposer les appuis théoriques nécessaires à la construction de notre objet d'étude, en particulier la sociologie des professions et la sociologie des sciences ; nous présenterons également le positionnement de l'orthophonie dans ce cadre et dresserons quelques repères historiques de la profession. Il s'agira ensuite d'exposer nos problématiques et hypothèses et de tracer les grandes lignes de nos stratégies de recueil et d'analyse de données. Nous présenterons enfin nos résultats dans une perspective historique, pour les discuter ensuite sous l'angle des sciences sociales.

Chapitre I

PARTIE THEORIQUE

La construction de notre objet d'étude s'appuie essentiellement sur l'éclairage croisé de la sociologie des professions et de la sociologie des sciences. Après avoir exposé les outils conceptuels propres à ces domaines, et qui forment autant de portes d'entrée et de clefs de compréhension pour l'analyse des discours professionnels et syndicaux, nous présenterons quelques repères socio-historiques spécifiques à l'orthophonie.

Sur le plan de la sociologie des professions, nous avons travaillé à partir de différents ouvrages et articles, au premier rang desquels les travaux de Dubar et Tripier, Abbott, Paradeise et Champy. Certains auteurs basent leur étude des professions sur des exemples tirés des métiers sanitaires et sociaux, tel le corps médical, mais nous avons également travaillé sur des modèles plus larges, touchant aux stratégies de légitimation et à la rhétorique des professions en général, et dont le cadre d'analyse peut être transposé à l'orthophonie.

Sur le versant historique, nous nous sommes essentiellement référé aux différents travaux de Virginie De Luca, Raphaëlle Vilboux, et Claudine Philippe publiés dans l'ouvrage *Le métier d'orthophoniste : langage, genre et profession*, réalisé sous la direction de la sociologue et démographe Laurence Tain (2007). Nous avons également pris en compte des sources internes à la profession, que ce soient des articles de *Rééducation Orthophonique* ou de *L'orthophoniste*, ou un ouvrage tel *L'orthophonie en France* (Kremer & Lederlé, 2009), conçu par deux orthophonistes investis dans la sphère syndicale, en gardant à l'esprit l'origine potentiellement partisane de ces sources.

I. La sociologie des professions

La sociologie des professions, autrement dit l'analyse de la construction et de l'organisation des groupes professionnels, est traversée par de profonds débats théoriques qu'il nous faut retracer rapidement afin de situer les concepts sociologiques mobilisés tout au long de notre propos.

1. Définir une profession, la diversité des approches

Le terme « profession » renvoie en lui-même à des considérations différentes selon les courants. Pour l'école fonctionnaliste, plus que la formation ou la pratique concrète, c'est le partage de croyances et de valeurs communes qui scelle l'identité professionnelle et la distingue d'une simple occupation. Dans le cas du milieu médical notamment, le rôle des professionnels est qualifié d'universaliste puisque la compétence du praticien se base sur l'articulation de savoirs pratiques et théoriques de haut niveau, acquis « au moyen d'une formation prolongée et formalisée » (Carr-Saunders & Wilson, cité par Dubar & Tripier, 1998, p.80). Le rôle du professionnel se caractérise en outre par une dimension affectivement neutre, mais également spécifique puisque le praticien exerce une action spécialisée dans un seul domaine. L'action professionnelle se distingue enfin par son

caractère désintéressé et orienté vers la collectivité, la qualité du soin étant placée au-dessus des intérêts commerciaux.

Ces quatre éléments développés par Parsons (Delas & Milly, 2009) suscitent des controverses théoriques au sein de la sociologie. Pour le courant interactionniste en particulier, cette « culture du professionnalisme » (Dubar & Lucas, 1994, p.252) présente la limite de justifier le statut des professions déjà établies, y compris celui des sociologues, en reprenant en langage savant, les arguments des professionnels eux-mêmes : « le fonctionnalisme est une sociologie au service de l'ordre établi, ce qui a contribué à son discrédit » (Champy, 2011, p.30).

Les dissensions entre les fonctionnalistes et l'école interactionniste de Chicago, se cristallisent essentiellement sur trois points, au premier rang desquels la définition de leur objet commun (Champy, 2009). A l'inverse des fonctionnalistes, les interactionnistes attribuent en effet à tout métier un savoir qui lui est propre, récusant l'idée même d'une hiérarchie entre occupation et profession. La deuxième antinomie porte sur l'unité des professions : le sociologue fonctionnaliste Wilson, explore par exemple le thème de l'identité et de la culture partagée par la profession médicale alors qu'Anselm Strauss centre en contrepoint ses recherches sur les divisions internes à toute profession (Dubar & Tripier, 1998).

Les deux approches divergent encore sur les statuts, autrement dit les protections et l'autonomie dont jouissent les *professions*, au sens fonctionnaliste. Si les deux écoles observent que le travail d'un médecin ne peut être contrôlé ou jugé que par ses pairs, les analyses diffèrent sur l'origine de ce privilège. Selon les fonctionnalistes, ces statuts offrent des protections nécessaires à la conduite du travail, et s'expliquent donc par leur fonction sociale. Les interactionnistes pour leur part, considèrent ces protections comme des résultats de luttes motivées par la recherche de prestige social et d'avantages économiques, et notent en particulier le rôle des associations professionnelles dans ce processus :

Le prestige, l'autonomie et le statut juridique de certaines professions, loin d'être le fruit de caractéristiques naturelles, sont le produit de stratégies professionnelles. La professionnalisation est comprise comme une stratégie de prise de pouvoir, menée par des acteurs, souvent collectivement, en général par des associations professionnelles : il s'agit de conquérir une position de force. (Delas & Milly, 2009, p.415)

Les interactionnistes soulignent la nécessité de prendre en compte ces enjeux dans l'analyse des discours. La tâche du sociologue consiste alors à décortiquer la rhétorique émise par les représentants professionnels, le « jugement des acteurs sur eux-mêmes, l'image qu'ils veulent mettre en scène » (Delas & Milly, p.416). Selon cette approche, un modèle unique ne peut donc caractériser chaque profession, qui résulte d'une histoire singulière. C'est au contraire celle-ci, et l'histoire évolutive des représentations que les professionnels traduisent dans leurs discours et leurs actions, qui expliquent l'accès à un statut professionnel plus ou moins autonome (Champy, 2009).

A travers différents exemples de socialisation professionnelle, les interactionnistes Hugues, Becker et Strauss construisent de manière empirique les concepts-clés de cette sociologie : celui de licence (autorisation d'exercer) de mandate (obligation de mission), de segments professionnels (Bucher et Strauss) et d'ordre négocié (Strauss) notamment. Ils mettent ce faisant en évidence le caractère segmenté, peu cohérent, pas toujours prestigieux des professions (Dubar & Tripier, 1998). Dans les années 1960, de nouvelles

théories complètent ces données en se penchant sur le contexte global d'évolution des professions, accordant à ces dernières un rôle « d'acteurs collectifs du monde économique ». En référence à Weber, les professions sont perçues comme des marchés du travail fermés qui visent le monopole d'un segment d'activité.

Le sociologue Andrew Abbott est à l'origine du principal modèle dépassant l'antinomie entre fonctionnalisme et interactionnisme. Dans son ouvrage *The system of professions*, Abbott (1988) propose une théorie de la concurrence interprofessionnelle qui met en évidence les luttes de rivalités existant entre toutes les professions. Celles-ci visent la conquête et la défense d'un territoire d'intervention - ce qu'Abbott nomme « juridiction »- c'est-à-dire un ensemble de compétences et de tâches, reconnues comme relevant d'un groupe professionnel donné. Loin d'être figées, les frontières de ces juridictions varient dans le temps, en fonction de l'action d'une profession, de ses revendications, des changements économiques qu'elle traverse ou encore de la recherche scientifique. Chaque profession s'efforce d'exclure les groupes professionnels voisins, des territoires vacants ou occupés dont elle revendique l'exclusivité, et cela à l'intérieur d'un système clos, de sorte que « chaque mouvement dans la juridiction d'une profession affecte celle des autres » (Abbott, p.34). Les professions forment ainsi des systèmes interdépendants, en lutte perpétuelle. A ce titre, l'orthophonie ne peut être analysée qu'à l'aune de ses relations successives avec des professions voisines.

2. Les luttes juridictionnelles : légitimité et savoirs abstraits

Le principal moteur de la lutte juridictionnelle et donc de l'évolution des professions réside selon Abbott (1988) dans l'abstraction, la maîtrise de savoirs abstraits. Parce qu'ils permettent de redéfinir les problèmes dans un sens que chaque profession prétend pouvoir résoudre, ces savoirs théoriques constituent un outil stratégique au sein du système juridictionnel. Grâce à leurs savoirs abstraits, les professions opèrent en effet ce qu'Abbott nomme des « réductions » : elles ramènent des problèmes humains à des problèmes relevant du savoir qu'elles maîtrisent, afin de s'emparer de ces juridictions. Abbott prend ainsi l'exemple de la médecine, qui, en biologisant des problèmes humains, les médicalise :

Seul un système de savoirs gouverné par des abstractions peut redéfinir ses problèmes et ses tâches, les défendre des intrus, et se saisir de nouveaux problèmes – comme la médecine s'est récemment emparée de l'alcoolisme, de la maladie mentale, de l'hyperactivité chez l'enfant, de l'obésité, et de nombreuses autres choses. L'abstraction permet la survie dans le compétitif système des professions. (Abbott, p.9)

Une profession utilise ainsi les savoirs abstraits qu'elle s'est appropriés pour asseoir ses velléités de conquête mais également dans le but de protéger et de légitimer ses juridictions existantes. Selon les époques, un savoir abstrait ne possède pas le même pouvoir dans cette compétition, c'est pourquoi les arguments de la légitimité évoluent historiquement. Pour Abbott en effet, « l'usage effectif du savoir professionnel académique est moins pratique que symbolique » (p.54), le savoir abstrait favorise la reconnaissance du travail professionnel en le subordonnant « aux valeurs culturelles majoritaires » : « dans la plupart des professions modernes, elles ont été les valeurs de rationalité, de logique et de science » (p.54). Pour Champy également, c'est l'inscription

d'un savoir dans le champ privilégié de l'inférence scientifique qui lui confère une validité sociale :

Les idées de scientificité et d'objectivité structurent la rhétorique professionnelle : les représentants des professions justifient l'autonomie conquise ou revendiquée en affirmant pouvoir garantir que des savoirs scientifiques seront utilisés pour apporter les solutions objectivement les meilleures pour répondre aux problèmes, eux aussi objectifs, qui sont rencontrés (2011, p.215).

Dans une analyse congruente à celle d'Abbott, bien que non superposable, Paradeise (1985) analyse les stratégies utilisées par les groupes professionnels dans leur quête de reconnaissance sociale. Là où Abbott pointe le rôle de la réduction, Paradeise s'intéresse directement aux procédés rhétoriques utilisés par les professions, qui reposent selon l'auteur sur trois plans : le besoin, la science et l'expertise. Il s'agit d'une « rhétorique de la Vérité, du besoin, de la science, de la relation besoin/science. Elle permet d'obtenir l'assentiment de la société toute entière sur les valeurs proposées par les groupements à vocation professionnelle » (Paradeise, p.18).

Le besoin, « sous la forme d'une utilité individuelle, est la figure centrale du système de légitimité dans lequel nous vivons » (p.20). En démontrant que ses services répondent à un besoin, le groupe professionnel effectue un premier pas vers la légitimité. Il prétend ensuite répondre légitimement à ce besoin en subordonnant sa pratique, potentiellement abusive, à une instance légitime qui en garantit la constance : « l'argument de la science fournit la réponse [...] en donnant son savoir pour savoir positif, éthiquement neutre, universel, donc indépendant des conditions d'application, impersonnel donc indépendant de celui qui l'applique » (Paradeise, p.21). Dans la rhétorique professionnelle, le recours à l'argument scientifique atteste ainsi le caractère objectif et neutre du savoir détenu par le groupe professionnel. En parvenant à attribuer le sceau du savoir scientifique, objectif et neutre, aux savoirs professionnels qu'il détient, et en associant ces savoirs à un besoin reconnu, le groupe professionnel fait valoir son expertise sur un problème donné. La reconnaissance du statut d'expert justifie l'utilisation du savoir et confère une protection, un monopole d'exercice, une exclusivité juridictionnelle, au groupe professionnel.

3. Quelques fondements et limites de la légitimité scientifique

Selon Abbott (1988), la forte légitimité associée à tout ce qui se rattache à la notion de science constitue un phénomène prépondérant des sociétés modernes. Abbott questionne néanmoins la légitimité de la science, perçue en tant que valeur, en montrant que le lien associant légitimité et abstraction résulte pour partie d'une confusion entre le prestige d'un savoir et l'efficacité effective de son application :

La capacité d'une profession à maintenir sa juridiction repose en partie dans le pouvoir et le prestige de son savoir académique. Ce prestige reflète la croyance erronée du public en un continuum entre le savoir professionnel abstrait et le savoir professionnel pratique, et donc qu'un savoir abstrait prestigieux implique un travail professionnel efficace. (p.54)

Cette croyance naît d'un autre décalage largement décrit en sociologie des sciences : celui entre l'idéal diffusé d'une science désintéressée et totalement dévouée à la découverte des arcanes de la nature et au progrès de la connaissance d'une part, et les motivations et déterminations effectives de la recherche scientifique d'autre part. Selon Vinck (1995), cette discordance résulte d'une stratégie de légitimation initiée par les professionnels du monde de la recherche. En effet :

La crédibilité d'une affirmation scientifique tient à l'apparente absence de toute motivation sociale. Si celle-ci était encore visible, elle pourrait être utilisée contre le chercheur pour discréditer ses prétentions à la scientificité. Les chercheurs s'efforcent donc d'effacer soigneusement toute influence de la société sur leurs productions. (Vinck, p.133)

Vinck met ainsi en évidence les différents procédés rhétoriques et textuels assurant à un texte d'être identifié comme scientifique. Il note notamment parmi ces procédés les dispositifs d'externalisation :

Le texte présente le phénomène comme ayant une existence indépendante du texte. Il s'agit de produire sur le lecteur un effet, à savoir qu'il ait l'impression d'une non implication de l'agent humain [...]. Le phénomène est appréhendé comme n'ayant jamais été construit par l'activité du chercheur : [...] aucun nom personnel n'apparaît dans le corps du texte, de même que les pronoms personnels sont bannis. Une telle procédure rhétorique donne l'impression que la nature parle d'elle-même. L'auteur du texte et toute la dynamique collective sont renvoyés dans l'ombre. (p.185)

Dans une perspective relativiste, la production du savoir scientifique répond à des enjeux bénéficiaires au groupe qui le produit : loin de répondre au seul désir de connaissance, la quête de savoir est « prédéterminée par les intérêts des groupes en présence. Les résultats scientifiques sont indissociables de ces intérêts » (Vinck, p.124). Influencés par leur profit propre, les chercheurs visent l'extension de leur domaine d'activité, en choisissant « la voie et la définition du réel qui ont le plus de chance d'être fécondes pour le maintien de leurs activités » (p.125), quitte « à effacer les circonstances contingentes de cette production » (p.133).

Dans son ouvrage *princeps* paru en 1962, Kuhn contredit la vision cumulative du développement du savoir scientifique, qui résulte selon lui d'une croyance. L'histoire de la science procède ainsi d'une série de révolutions successives qui impliquent des changements de paradigmes : le savoir scientifique se construit par ruptures davantage que par ajouts successifs et réinterprète voire annule les connaissances antérieures à la lumière de nouvelles théories (Kuhn, 1993). Ces travaux impulsent un processus de remise en question de la légitimité des sciences et participent à l'éclosion d'une sociologie relativiste qui « voit les connaissances scientifiques non plus comme des connaissances vraies, objectives et universelles mais comme des croyances partagées par un groupe social ou une société particulière » (Vinck, p.100). Pour le sociologue, il s'agit simplement d'observer ces croyances puis « de les décrire et de les expliquer en les reliant avec la structure de leur société » (p.100).

II. S'adresser aux « auditoires » : moyens et enjeux d'une conquête

Ainsi que le souligne Abbott (1988), « accomplir des actes de spécialiste et les justifier cognitivement ne revient pas encore à détenir une juridiction » (p.59). La profession développe une rhétorique à l'intention de ce qu'Abbott nomme ses « auditoires », afin que ceux-ci, en retour, valident ses velléités juridictionnelles. « Ces auditoires servent d'arbitres, parce que leur propre légitimité a ses racines en dehors du système des professions, dans d'autres secteurs du pouvoir culturel » (Abbott, 2003, p.30). Par ses revendications, « une profession demande à la société de reconnaître sa structure cognitive par des droits exclusifs » (Abbott, 1988, p.59) de différentes natures tels un « monopole absolu de la pratique et des paiements publics, des droits de réglementations internes » (p.59). La profession adapte sa rhétorique selon l'auditoire auquel elle s'adresse.

1. Les auditoires internes : unité, division et discours professionnels

Paradeise (1985) souligne que le discours rhétorique d'un groupe en quête de légitimité se construit à l'intention du public, usager des savoirs des professionnels, de l'Etat, pourvoyeur du statut et garant de l'établissement d'un monopole, mais interpelle également les membres de la profession elle-même :

Cette activité ne s'adresse pas exclusivement aux publics externes, consommateurs finaux ou détenteurs de la clef magique du statut, elle est également tournée vers les publics internes, les praticiens eux-mêmes. En effet, la communication sur le besoin n'est possible que si sa perception est partagée par les prestataires et les utilisateurs. (p.23)

Ainsi le succès de la légitimation dépend également de la capacité d'un groupe à construire une identité professionnelle, à fédérer ses membres autour d'un discours partagé, porteur de valeurs communes :

Le travail sur la science est un travail de formation et de socialisation continue des professionnels eux-mêmes : travail difficile car son succès dépend de la capacité de fédérer les intérêts de l'ensemble des membres sous un même "drapeau" qui construit, en dépit des conditions particulières d'exercice, une image homogène du groupe pour lui-même et pour ses publics externes (p.24).

Abbott note également l'importance pour une profession de développer une structure interne cohérente, ou plutôt cohésive, nécessaire à l'efficacité des revendications juridictionnelles. Ainsi, « une association nationale unique et identifiable est clairement un prérequis des revendications publiques ou légales » (Abbott, 1988, p.83). L'acquisition d'une légitimité est facilitée par l'expression de porte-parole accrédités brandissant une bannière unique, ce qui munit la profession d'une certaine inertie. La recherche de légitimité produit par contre-coup une normalisation des discours.

Pour Bucher et Strauss (1992) néanmoins, l'unité affichée par les professions répond davantage à une idéologie officielle qu'à une réalité effective. En particulier,

l'image d'une communauté médicale homogène et unie autour des mêmes représentations n'est qu'une image publique. Chaque profession est la somme de plusieurs sous-groupes aux intérêts inévitablement divergents et parfois contradictoires : « des coalitions se développent et prospèrent, en s'opposant à d'autres » (p.68). Les professions se déclinent ainsi en segments professionnels regroupant des individus autour de valeurs et d'intérêts communs. La cohésion affichée se limite alors à une « unité de façade » (p.80) illustrée par différents dispositifs collectifs :

Les codes de déontologie, les autorisations d'exercer, les principales associations professionnelles, [ces] produits de l'activité professionnelle ne sont pas nécessairement des preuves de l'homogénéité et du consensus interne et reflètent plutôt le pouvoir de certains groupes. (Bucher & Strauss, p.80)

Les différents segments entrent en compétition afin de contrôler ces dispositifs. Par le jeu des rapports de forces, « le programme de base [...] tend en général à être défini par les segments les plus puissants de la profession » (p.85). Ceux-ci se présentent généralement comme représentatifs de l'ensemble de la profession et exercent leur pouvoir au nom de l'intérêt général : « ceux qui dominent des associations professionnelles dominent aussi les organes de relations publiques. Ils prennent le rôle de porte-parole auprès du public, interprétant selon leur point de vue la position de la profession » (p.81). Selon Bucher et Strauss les rapports de domination entre segments professionnels sont assimilables au fonctionnement des partis politiques ; celui qui prend l'ascendant sur l'autre et fait valoir sa légitimité, se trouve en mesure d'imposer une doctrine conforme à sa propre représentation de la profession : « l'identité professionnelle peut être considérée comme l'homologue de l'idéologie d'un mouvement politique : en ce sens les mouvements possèdent une idéologie » (p.83).

2. Les auditoires externes : les professions voisines, l'Etat, le public

La rhétorique professionnelle s'adresse également aux autres professions (Paradeise, 1985), et s'exprime notamment sur le lieu d'exercice (Abbott, 1988), où sont amenés à se côtoyer les différents corps de métier en concurrence. Sur les lieux de travail partagés, « il y a habituellement peu de débats sur ce que sont les tâches » (p.64) et la façon dont on doit les mener ou les penser. Dans ce cadre, « la juridiction est une simple revendication à contrôler certaines sortes de travail » (p.64) que d'autres professionnels pourraient également réaliser. La rhétorique de légitimation s'impose d'autant à cette configuration, que les compétences effectives ont tendance à être partagées par l'ensemble des professionnels :

Les frontières entre juridictions professionnelles tendent à disparaître sur les lieux de travail [...]. Il en résulte une forme de transfert du savoir [entre professions qui] apprennent sur le tas une version artisanale des systèmes de savoir de professions données. Alors qu'il leur manque l'entraînement théorique qui justifie le statut de membre de cette profession, ils acquièrent généralement beaucoup des systèmes de diagnostic, de thérapeutique, et d'inférence [des autres professions]. [...] Cette assimilation est facilitée par le fait que ces professionnels ne sont pas en réalité un groupe homogène. (Abbott, pp.65-66)

Ainsi, du fait de l'activité de ces segments, « un problème important pour n'importe quelle profession est la conciliation de sa position publique et de sa position sur le lieu de travail » (p.60). Une profession doit donc d'autant plus affirmer l'unicité, le caractère exclusif de son expertise, que les frontières entre ses juridictions et celles des professions voisines et concurrentes sont en partie mal délimitées.

Enfin et surtout, la rhétorique professionnelle se destine à l'État et au public des profanes en général : « une tactique juridictionnelle ne doit pas répondre seulement au but d'une profession, mais en même temps aux buts d'un parti dans l'État ou d'une structure quelconque dans le public » (Abbott, 1988, p.29). Abbott estime qu'en Europe, « l'État lui-même a traditionnellement été le public des professions [...] [ils] se présentent amalgamés » (p.60). Cette hypothèse paraît d'autant plus applicable à notre objet d'étude, que l'orthophonie, profession prescrite, intervient en majeure partie aux frais de la collectivité. Nous traitons en conséquence ces deux auditoires comme une seule et même audience, résumée à sa dimension étatique. L'État constitue un auditoire primordial pour les professions qui cherchent à protéger leurs frontières professionnelles, en effet « les juridictions légalement établies sont extrêmement durables » (Abbott, p.63). Les revendications concernent le plus souvent des préoccupations d'ordre juridictionnel mais pas uniquement. Elles relaient également l'ambition de la profession à contrôler son activité de manière autonome, et réclament « un droit à réaliser le travail comme les professionnels l'entendent » (p.60).

On peut interpréter pour partie les ressorts de la rhétorique professionnelle telle que l'a analysée Paradeise (1985) (c'est-à-dire l'articulation science – besoin – expertise) comme relevant d'une adaptation des professions elles-mêmes au contexte culturel et économique. La rhétorique professionnelle résulte ainsi d'une tension entre les revendications juridictionnelles, la réalité professionnelle du terrain et la volonté de satisfaire aux exigences de l'auditoire étatique.

3. La rationalisation du système de santé, une exigence étatique

La politique des pouvoirs publics évolue en effet dans le domaine de la santé. La fin des Trente glorieuses coïncide avec une remise en cause progressive de l'État Providence, et à l'émergence à partir des années 1990 d'un discours politique tourné vers le thème de la rationalisation des dépenses de soins et du système de santé (Castel & Merle, 2002). Les pouvoirs publics se proposent de limiter les dépenses « inutiles » en éliminant « les mauvaises pratiques » (Castel & Merle, p.338), cela au profit d'une efficacité accrue. L'essor d'une rationalisation du système de santé se matérialise ainsi par la mise en place de dispositifs tels la démarche de qualité des soins ou encore l'audit, qui évalue l'application des normes de pratiques édictées. Selon les termes de Paradeise, cette « montée en puissance de l'obligation de "rendre des comptes" caractérise la montée en puissance d'un "État évaluateur" » qui valorise la « responsabilité économique et sociale » des professions au détriment de leur contrôle interne (2008, p. 295). L'évaluation de l'efficacité des pratiques professionnelles « vaut pour l'ensemble des professionnels, publics [...] ou privés » (p.295), et n'épargne pas les professions de soins. Selon Paradeise, l'intégration d'une « rhétorique de l'efficacité bouscule sérieusement les critères d'évaluation professionnelle [...], principalement lorsque l'État joue le rôle de tiers payant » (p.295). Les professions assistent ainsi à « l'instauration graduelle de la

rationalité économique comme "principe de réalité", comme principe ultime d'adaptation » (Frund, 2008, p.26).

Inspirée des protocoles d'évaluation issus de l'industrie, la démarche de qualité des soins constitue un « modèle d'organisation et d'évaluation de l'action collective de soins dans une perspective d'efficacité curative et de maîtrise de la dépense, elle repose sur l'élaboration de nouvelles méthodes et techniques normatives » (Setbon, 2000, p.51). Ces principes postulent notamment « que la qualité finale est le produit de la qualité de chacun des composants présents au cours du processus de production, [et] que la qualité se définit, s'organise et se mesure » (p.55). Différentes méthodes sont susceptibles d'évaluer la qualité des soins, et se pose alors le problème de la mesure, puisque c'est « de [sa] validité que dépendra la légitimité des jugements qui auront vocation à devenir les référentiels de pratiques, sinon les normes de qualité » (p.56-57). Dans ce cadre, l'adhésion des praticiens aux référentiels de pratiques dépend largement de la légitimité dont jouissent les outils de mesure, « c'est pourquoi le recours à la méthode expérimentale, dont la simplicité réduit les possibilités de contestation, est considérée comme un idéal nécessaire » (Setbon, p.57). La création de référentiels qualité s'accompagne à l'occasion de dispositifs évaluant leur respect effectif par les professionnels de soins ou les structures dans lesquelles ils officient. La démarche de l'audit, permet ainsi de « vérifier le degré de conformité des différentes structures et des procédures utilisées [...]. Il s'agit d'une vérification directe de la bonne application des standards établis [...] par des auditeurs externes utilisant des méthodes formalisées » (p.58). La qualité des soins participe à transformer « l'art médical en exercice scientifiquement fondé » (p. 51).

Les nouvelles exigences étatiques d'évaluation « imposent aux professionnels des normes [...] qui récusent en particulier la légitimité d'une autonomie qui s'argumenterait sur une qualité non étalonnée de prestations » (Paradeise, 2008, p.295). En conséquence, les critères de ce que Boussard, Demazière et Milburn (2010) nomment « professionnalisme » évoluent. Le professionnalisme du soignant n'est « plus seulement la traduction d'une éthique professionnelle défendue par les travailleurs maîtrisant une expertise, il est aussi l'expression de normes organisationnelles applicables, potentiellement, à tout travailleur » (Boussard, Demazière & Milburn, p.13). On observe ainsi le remplacement progressif d'un professionnalisme « contrôlé par les professionnels eux-mêmes [par] un professionnalisme [...] résultant de l'injonction des organisations ou des clients » (p.13). En France, c'est en particulier la Haute autorité de santé (HAS), successeure de l'Agence nationale de l'accréditation et de l'évaluation en santé (ANAES), qui remplit la mission de contrôle de la qualité des soins médicaux. Les objectifs de cette dernière instance visent à « établir des recommandations de bonne pratique clinique [...] et des références médicales opposables [...] en vue d'une rationalisation des soins et d'une réduction du gaspillage » (Setbon, 2000, p.61) des fonds publics. Setbon note encore que paradoxalement « cette publicité pour la qualité des soins rend explicite la faillibilité des praticiens, [...] relativise la pertinence de leur savoir et instille le doute quant à la sécurité de leurs actes et à la pertinence de leurs décisions » (p.64).

L'orthophonie, comme l'ensemble des professions de soins prises en charge par la Sécurité sociale, est concernée par ces évolutions. En 2002, la Sécurité Sociale lance un « contrat de bonne pratique » destiné aux orthophonistes, qui consiste, sur la base du volontariat et par le biais d'une incitation financière, à suivre des formations conventionnelles et à respecter un ensemble de normes dans la rédaction et la conduite

des bilans. La même année, le n° 209 de la revue *Rééducation orthophonique*, consacre l'intégralité de son contenu à la publication de recommandations et de références professionnelles à l'adresse des orthophonistes.

4. L'adaptation aux attentes étatiques : pratiques prudentielles et médicalisation

D'aucuns soulignent néanmoins que la rationalisation des soins et son « modèle de "démonstration scientifique de la qualité" n'est pas aisément généralisable à l'établissement de la qualité des procédures et des résultats de soins » (Setbon, 2000, p.57). Selon Champy, la logique de rationalisation des soins entre en contradiction avec « la nécessité de prudence » (2011, p.150) propre à certaines pratiques professionnelles. Champy définit ainsi les pratiques prudentielles par un ensemble de traits qui les distinguent d'autres professions. En particulier, les professions à pratique prudentielle traitent « de problèmes ou de situations singuliers ou complexes et partant, [doivent] faire face à une irréductible incertitude quant au déroulement du travail sur ces problèmes ou ces situations » (p.149). Les juges, les médecins, ou encore les architectes présentent la particularité de gérer un certain degré d'incertitude inhérent à leur tâche, que ce soit sur les causalités, les réponses à apporter, ou encore l'interprétation globale du problème. Pour Champy, les pratiques de ces professions, essentiellement centrées sur l'humain ou le vivant, sont difficilement formalisables, du fait de l'individualité de chaque nouvelle situation, de chaque cas, « qui ne peuvent pas être ramenés à un cas général sans une amputation de leurs caractéristiques risquant d'être préjudiciable au travail » (p.149).

Pour Champy, l'art médical est paradigmatique de la profession prudentielle :

Un médecin ne peut jamais être catégoriquement certain d'avoir pris en compte tout ce qui doit l'être pour soigner un malade, car il ne peut pas se livrer à une description exhaustive de ce dernier. Son diagnostic constitue un pari quant aux limites du problème auquel il est confronté.
(p.150)

En conséquence, Champy estime que la nature prudentielle des pratiques de soins entre en discordance avec les politiques de rationalisation : « la réduction de l'autonomie des professionnels par le biais de normes de bonnes pratiques [...] [est] susceptible de provoquer une standardisation de leur pratique et une technicisation de leur travail de nature à entraver ces réflexions » (2011, p.214), réflexions pourtant nécessaires à la réalisation raisonnée et « prudente » de leur tâche. De ce fait, et paradoxalement, ces normes de bonnes pratiques engendreraient un risque accru de « mauvaises » pratiques dans le cas des professions à pratique prudentielle.

Le modèle de Champy vient bousculer les représentations véhiculées par la médecine moderne, celle-ci se basant sur la primauté du système épistémologique biomédical. En contrepoint de la notion d'incertitude pointée par Champy, la légitimité actuelle dont jouit le système biomédical repose sur le prestige des sciences exactes. Ce modèle postule l'existence d'un substrat biologique à l'origine de toute pathologie ce qui inféode de fait la clinique médicale au caractère quantitatif et mesurable des sciences fondamentales. La domination du modèle biomédical tout au long du XXème siècle accompagne une période d'essor du soin et son investissement par les instances

publiques, avec la création des systèmes de sécurité sociale par exemple. Selon Aïach (1998), la « formidable légitimité scientifique dont bénéficie la médecine » (p.15) explique le processus social de médicalisation, en plein essor dans l'ensemble des sociétés occidentales. La médicalisation « consiste à conférer une nature médicale à des représentations et des pratiques qui n'étaient jusqu'alors pas socialement appréhendées en ces termes » (Fassin, 1998, p.5). Selon Aïach (1998), la redéfinition de problèmes humains sous l'angle de la médecine peut être comprise sous plusieurs versants. En premier lieu : « il ne semble pas y avoir d'autre expertise possible, soit parce qu'il n'y en a apparemment pas, soit parce que la crédibilité des autres ne paraît pas suffisante » (p. 15). En outre, le processus de médicalisation répond à « la place prise par la valeur santé dans notre société » (p.15).

L'extension du domaine de compétence de l'orthophonie, face aux problématiques liées à l'échec scolaire notamment, participe de cette médicalisation des problèmes humains (Braconnay & Millon, 2009). En investissant le paradigme scientifique, la profession ancre son intervention dans une logique médicale et adapte ses arguments de légitimité à l'auditoire étatique.

III. Les orthophonistes : enjeux d'une profession en institutionnalisation

Les travaux des sociologues présentés ci-avant permettent d'envisager comment la reconnaissance d'un groupe professionnel dépend du cadre de sa légitimité sociale et scientifique. Qu'en est-il de l'orthophonie, profession jeune tant au niveau de l'institution que des savoirs académiques et pratiques ?

1. La construction de l'orthophonie : des pionnières à l'institutionnalisation 1930-1960

L'orthophonie française trouve son origine dans les premiers travaux de Suzanne Borel-Maisonny, qui à la fin des années 1920, organise sur la demande d'un chirurgien opérant des fentes palatines, les premières rééducations de la parole et du langage en milieu hospitalier. En l'absence de formation institutionnelle, c'est à Paris auprès de Borel, que les futures orthophonistes viennent acquérir, non un enseignement formel, mais des savoirs pratiques, accessibles par le biais privilégié de l'observation participante. De retour en province, ces pionnières recherchent l'aval des médecins hospitaliers, construisent peu à peu leur place à l'hôpital, et développent parallèlement une patientèle privée. Bien que rarement rémunérée, la pratique de l'orthophonie dans le milieu hospitalier confère aux premières professionnelles un statut et une reconnaissance implicite de leurs spécificité qui participe au processus de professionnalisation (De Lucas & Vilboux, 2007a).

La structuration de la profession en elle-même ne peut se comprendre que dans le contexte des bouleversements sociaux qui suivent 1945, le développement de l'Etat providence et la création de la sécurité sociale (Phillipe, 2007). En 1947, les pouvoirs publics valident le remboursement des soins orthophoniques et accordent ce faisant une

légitimité aux rééducateurs. Cette reconnaissance et le soutien des autorités médicales dans les facultés de médecine de plusieurs grandes villes françaises aboutit à la création de sept premiers centres d'enseignement entre 1955 et 1964. Parallèlement, la profession se structure sur le plan interne par la création d'une association à visée scientifique, l'Association des rééducateurs de la parole et du langage oral et écrit (ARPLOE), qui se dote d'une revue : *Rééducation Orthophonique*. En 1959, Borel crée le Syndicat national des rééducateurs en orthophonie (SNRO), dont la branche majoritaire se mue en Fédération nationale des orthophonistes (FNO). En 1964, l'orthophonie « obtient un statut légal comme profession à part entière » (Le Feuvre, 2007, p.41).

La profession évolue ainsi depuis quelques décennies dans un cadre légal et structuré propice au développement d'une identité professionnelle. En outre, son champ de compétence s'étend progressivement : « l'évolution des nomenclatures des actes orthophoniques (modifiés en 1972, 1990 et 2002) montrent clairement l'existence d'un processus d'élargissement des domaines d'intervention légitimes des orthophonistes dans le temps » (Le Feuvre, 2007, p.42).

2. Affirmer une identité, conquérir une reconnaissance 1960-2010

2.1. Un cas de segments professionnels : des syndicats divergents

La reconnaissance du statut légal des orthophonistes n'est pas sans heurt pour la construction d'une identité professionnelle, puisqu'elle conduit parallèlement à une segmentation de la profession. Quelques années après la création du SNRO, la Fédération des orthophonistes de France (FOF), naît de la fusion de plusieurs syndicats minoritaires, créés dans les années 1960 et 1970. La FOF défend alors les intérêts de professionnels ne bénéficiant pas à plein du statut d'orthophoniste tels les « rééducateurs de la dyslexie, dysorthographe, dyscalculie » formés par Chassagny, Fonsacq ou Mucchielli. En 1971, les praticiens formés par Chassagny sont intégrés au statut légal avec une limitation de leur activité au langage écrit (Kremer & Lederlé, 2009). Schématiquement et depuis l'origine, la FOF (et ses prédécesseurs, FNUO et SNRD) et la FNO (anciennement SNO) s'opposent dans leurs conceptions du soin, la FOF revendiquant une approche essentiellement ciblée sur la relation thérapeutique. Son projet s'inscrit dans un cadre théorique davantage centré sur les sciences humaines et critique notamment la place croissante prise par les sciences cognitives et neuropsychologiques dans l'intervention orthophonique. Actuellement minoritaire dans le champ professionnel, et ne jouissant pas du statut de syndicat représentatif, la FOF participe néanmoins aux échanges entre la profession et les pouvoirs publics. FNO et FOF adoptent régulièrement des positions différentes à la table des négociations et leur opposition apparaît ponctuellement dans leurs publications respectives (FOF, 2003).

Nous avons choisi d'explorer la rhétorique orthophonique telle qu'elle est le plus communément admise c'est pourquoi notre étude se réduit à l'étude du discours dominant, incarné par la FNO et ses représentants. Par souci de simplicité, nous utiliserons dans ce mémoire le terme « syndicat » et ses dérivés pour caractériser en réalité des données propres à la seule FNO et non à la FOF. Il ne s'agit ici en aucun cas d'un parti pris idéologique visant à taire l'existence d'un second syndicat mais d'un choix

motivé par l'objet de notre recherche, les organisations que nous étudions ayant été conçues par la FNO. C'est notamment le cas de l'Union nationale d'associations pour le développement de la recherche et de l'information en orthophonie (UNADRIO), qui devient l'UNADREO en 1999 (dans la suite de notre développement, nous nommerons successivement cette association sous ces deux appellations). Cette organisation vise à promouvoir la recherche en orthophonie, notamment par le biais d'une revue jouissant d'un label scientifique, *Glossa*.

2.2. De la dépendance aux disciplines connexes, à l'autonomisation

Enfin, l'orthophonie est une profession dite paramédicale, et non une science autonome. En conséquence elle « doit puiser dans des champs connexes et multiples, des fondements théoriques propres à éclairer sa pratique. Cette pluridisciplinarité la place de facto face à des inférences plurielles » (Perdrix, 2007a, p.152). Au cours de son histoire, la profession a construit ses savoirs à la croisée de courants de pensée pluriels. Dans les premières décennies de sa création en particulier, l'orthophonie « se nourrit de la rencontre avec d'autres univers professionnels, essentiellement le milieu médical, psychanalytique et pédagogique » (De Luca & Vilboux, 2007a, p.21). A partir des années 1980, la profession se tourne massivement vers les théories issues des travaux de la neuropsychologie et des sciences cognitives (Fournier & Lauret, à paraître). La complexité de son objet polymorphe la place à la croisée des sciences contemporaines, dont elle se nourrit.

Pour Perdrix (2007a), dans le cas de l'orthophonie, le choix d'un savoir abstrait, d'une inférence, dépend des caractéristiques des concurrents juridictionnels en présence. L'enjeu pour la profession, qui partage par exemple historiquement des inférences communes avec les psychologues cliniciens et les neuropsychologues, consiste à se démarquer de ces concurrents par l'« élaboration d'une frontière interprofessionnelle » (p.155). Selon Perdrix, psychologues cliniciens et neuropsychologues illustrent de façon schématique deux pôles opposés de la représentation de la maladie et des relations thérapeutiques. L'orthophonie cumule au sein de son identité professionnelle des éléments propres à chacun de ces deux pôles, l'un centré sur le sujet et influencé par la psychologie clinique, l'autre centré sur le symptôme et influencé par la neuropsychologie cognitive. De ce fait, l'élaboration de la frontière interprofessionnelle avec l'un ou l'autre de ces concurrents, passe par l'investissement ou le rejet de l'inférence partagée, associée à une rhétorique de différenciation. Ainsi, soit l'orthophoniste se montre congruent et critique l'inférence qu'il n'investit pas, soit l'orthophoniste partage les mêmes inférences (et représentations du soin et de la relation thérapeutique) qu'un rival identifié, et privilégie dans son discours la défense du pôle opposé à sa tendance inférentielle. « L'activité argumentative n'est donc pas un calque de la croyance à laquelle on appartient, mais découle bien plus des nécessités de démarcation avec des groupes rivaux, d'où des positions apparemment paradoxales entre croyance et stratégie » (p.155). La démarcation vis-à-vis de concurrents juridictionnels participe ainsi au développement de la profession.

L'année 2002 représente une année importante dans l'évolution de l'orthophonie, puisque en sus de l'élargissement de son décret de compétences à cette date, la profession s'autonomise partiellement de la prescription médicale (limitée désormais à la formule inaugurale : « bilan orthophonique avec rééducation si nécessaire »), par l'obtention de la reconnaissance du diagnostic et du bilan orthophonique, qui confère au thérapeute le

pouvoir de décider des modalités de la prise en charge. A l'heure actuelle, un des enjeux majeurs concerne la transformation de la formation initiale dans le cadre de la « refonte » des enseignements sur le modèle du système Licence Master Doctorat (LMD). L'obtention du niveau Master, par le passage du nombre d'années d'études à cinq ans au lieu des quatre actuelles, se trouve au coeur des revendications de la FNO qui voit notamment dans cette perspective la promesse d'un accès officiel des orthophonistes à la recherche.

Chapitre II

PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

I. Problématique

L'orthophonie a assuré sa structuration et son institutionnalisation en construisant progressivement sa légitimité auprès de différents auditoires : l'Etat, le public, les professions avoisinantes mais également les professionnels eux-mêmes par le biais de structures d'identification.

Le développement de l'orthophonie et la reconnaissance de sa légitimité passent par une différenciation vis-à-vis de concurrents juridictionnels successifs avec lesquels elle est susceptible de partager territoires ou inférences. La profession élabore alors des frontières interprofessionnelles, au moyen de l'investissement ou du désinvestissement de ces inférences et de positionnements la singularisant vis-à-vis des professions adjacentes.

Selon les travaux de la sociologie des professions que nous avons pu aborder, c'est notamment en valorisant le caractère scientifique de son activité et de ses savoirs, qu'une profession fonde sa légitimité et favorise son propre développement. Dans le cadre socio-historique de ce mémoire, et au-delà de l'effective curiosité épistémologique ou heuristique des promoteurs de la recherche scientifique, se pose alors la question du contexte d'élaboration des structures de recherche propre à l'orthophonie :

Quels enjeux rhétoriques accompagnent le développement de la recherche en orthophonie ?

II. Hypothèses

Nous formulons une première hypothèse selon laquelle l'investissement du paradigme des sciences expérimentales et le développement d'une recherche scientifique officielle en orthophonie, au-delà de leur visée heuristique, répondent à des enjeux légitimatoires construits au service de la profession et à l'initiative de ses instances syndicales représentatives.

Nous posons également une double hypothèse selon laquelle la promotion de la recherche orthophonique répond à des enjeux de démarcation vis-à-vis des autres professionnels, et de reconnaissance vis-à-vis de l'état.

Chapitre III

PARTIE EXPERIMENTALE

Ce mémoire relève d'une approche historique qui nous est familière du fait de notre cursus universitaire initial. Notre étude s'inscrit également dans un cadre qui nous était jusqu'alors inconnu : celui de la sociologie. C'est ce double ancrage que nous allons maintenant présenter sous l'angle des méthodes, après l'avoir approché d'un point de vue théorique.

I. La posture sociologique

Entrer dans le cadre méthodologique des sciences sociales constitue une gageure pour l'étudiant inexpérimenté et l'élaboration d'un positionnement se rapprochant de la posture proprement sociologique nous a demandé, outre un travail de lecture indispensable, une démarche de réflexivité vis-à-vis de nos propres conceptions : « le difficile, en sociologie, c'est d'arriver à penser de façon complètement étonnée, déconcertée, des choses qu'on croit avoir comprises depuis toujours » (Bourdieu, 2001, p.264). L'approche propre aux sciences sociales nécessite en premier lieu d'adopter une posture critique :

L'esprit de la sociologie [...] n'est ni spéculatif, ni purement descriptif, mais critique. Il exige du chercheur la capacité de faire de certaines réalités sociales les problèmes qu'elles ne sont pas aux yeux des acteurs concernés, ou qu'elles sont admises d'une manière qui méconnaît leur nature sociale (Lemieux, 2010, p.29)

C'est ainsi à une problématisation de faits sociaux habituellement conçus comme évidents, ou ne posant a priori pas question aux acteurs qui les agissent, qu'il s'agit de s'atteler. Cette démarche passe par un deuil nécessaire, celui des « prénotions ou préjugés qui constituent des obstacles épistémologiques » (Paugam, 2010, p.7). Au commencement d'un travail de recherche, les prénotions sont doubles : celles du sens commun d'abord, qui fonde les croyances généralement admises, les siennes propres ensuite. Il convient alors de les dépasser, ou plutôt de les déconstruire (Paugam) pour approcher une posture sociologique.

1. Une nécessaire distanciation

Le travail de déconstruction suppose en premier lieu une distanciation vis-à-vis de nos propres représentations. Il s'agit notamment d'analyser les motivations personnelles à l'origine de notre objet de recherche et de « se demander si [leurs objectifs sont] la connaissance ou, au contraire, la démonstration » (Quivy & Van Campenhoudt, 2006, p.32), afin de se centrer sur l'heuristique de la première et d'éviter le piège naturel que constitue la seconde. En effet, le choix d'un sujet « est souvent guidé par des sensibilités ou des orientations qui n'ont rien de scientifique et dont il faut s'affranchir progressivement » (Paugam, 2010, p.7), et résulte généralement d'une problématique propre à l'aspirant chercheur, à ses opinions, aux thèmes qui lui sont chers, à « son rapport au monde » (p.9). Si la proximité inévitable entre le chercheur et son objet constitue initialement un obstacle épistémologique important, en définitive, « la question qui se pose n'est pas de savoir s'il est souhaitable ou non pour le sociologue d'entretenir

une affinité avec son sujet de recherche, mais comment faire face aux inconvénients » (p.11) inhérents à cette situation. Or, « s'interroger sur le choix de son sujet est déjà une première distanciation » (pp.8-9). Notre problématique initiale portait sur l'appropriation par l'orthophonie des postulats des sciences expérimentales. Ce choix s'explique par leur prégnance au quotidien dans notre vie d'étudiante à l'école de Lyon, prégnance qui a pu en plusieurs occasions nous interpeller. Par ailleurs, il nous semblait que les discours propres à la profession en général et à nos enseignants en particulier, participaient parfois davantage d'une rhétorique que d'une logique, et que leur finalité légitimatoire supplantait à l'occasion leur substance pédagogique ou clinique.

Si faire partie du groupe professionnel qu'on étudie rend plus ardu le travail de distanciation, être inscrit au cœur même de son objet de recherche recèle néanmoins quelques avantages pour l'exploration de faits sociaux. En effet :

Le chercheur qui connaît déjà un peu de l'intérieur son sujet peut prétendre à une connaissance intime du terrain, fondée sur des expériences concrètes et des relations avec des personnes qui pourront devenir par la suite des informateurs de premier plan. (Paugam, p.11)

2. Sortir du sens commun et construire son objet

Le second acte fondateur de toute démarche proprement sociologique est la mise en question des conceptions issues du sens commun et généralement admises, « la mise en doute de la connaissance immédiate » (Mabilon-Bonfils & Saadoun, p.36). Ce sont alors les mots et les concepts eux-mêmes (cf. *Annexe I*) qui posent une contrainte épistémologique : « il peut exister [...] une pluralité d'usages sociaux et institutionnels des mots que l'on utilise dans le sens commun à tel point que la notion commune qui semble les réunir est en réalité ambiguë, voire équivoque » (Paugam, p.19). Force consiste alors pour le sociologue à marquer une rupture nette avec eux, à « éclairer ces mots en les dépassant » (p.20). Poser un autre regard, une autre analyse théorique sur une réalité déjà conçue mais différemment par le sens commun, permet « la reconstruction d'un objet qui tout en étant proche s'en distingue pourtant » (p.20).

La finalité première du travail de distanciation consiste en une démarche de problématisation : « il s'agit en fait de porter un regard neuf sur la réalité en l'interrogeant autrement. Comment se fait-il que les individus agissent ainsi, quelles sont leurs véritables motivations au-delà de ce qui est généralement présenté comme une évidence ? » (p.21). C'est sur ce modèle que nous avons construit nos premiers questionnements touchant à la compréhension des discours professionnels et à la mise en place de structure de recherche en orthophonie.

3. Sociologie et vérité : la tentative d'objectivation

Le projet sociologique se distingue de l'idéal édicté par les sciences dures dans la mesure où, dans ce cadre méthodologique, « toute enquête n'est qu'une tentative d'objectivation » (Perdrix, 2007b, p.284). Selon Quivy et Van Campenhoudt (2006) : « en sciences sociales, il faut se garder de deux travers opposés : un scientisme naïf

consistant à croire que nous pouvons établir des vérités définitives [...] ; ou, à l'inverse, un scepticisme qui nierait la possibilité même d'une connaissance scientifique (p.11)

Conformément à la maxime de Bachelard : « notre pensée va au réel, elle n'en part pas », notre démarche tend vers une mise en sens de faits sociaux, de réalités conçues à partir d'une grille de lecture historiquement et théoriquement construite, et non une impossible mise en lumière en tout point fidèle à leur complexité. En effet, non seulement « la neutralité est impossible » (Paugam, 2008, p.38) mais toute théorie est falsifiable, c'est même là, selon certains épistémologues tel Popper, ce qui définit sa scientificité. La manière dont sont produits les résultats dépend des paradigmes dans lesquels ils s'intègrent : « les vérifications expérimentales ne sont ni directes ni absolues, il y a liens dialectiques entre théories et expériences » (Bonfils & Saadoun, p.39). La sociologie pas plus que les autres sciences, dures, molles ou inconsistantes, ne constitue une quête désintéressée et neutre par essence, qui se limiterait à mettre le réel en équations.

4. Contexte de recherche et pouvoir des données

Dans son ouvrage *Les enjeux de l'observation* (1982), Kohn décrit le pouvoir de celui qui recueille un corpus de données : « l'information qu'il relève fait de lui un agent potentiel de changement » (p.67). Kohn s'interroge aussi sur le pouvoir conféré par l'utilisation d'une information. L'utilisation du discours produit échappe en effet par définition à son propre initiateur, ce qui peut poser question. Nous avons été confronté à cette problématique au cours de notre démarche d'enquête puisqu'un de nos enquêtés en particulier a exprimé ses interrogations quant au contenu et surtout à l'utilisation de notre écrit final, tantôt souhaitée au service de la profession, tantôt crainte délétère pour son image publique, en particulier vis-à-vis des instances étatiques :

- *Enquêteur* : Vous pensez qu'il y a des enjeux derrière des écrits, même un petit mémoire d'orthophonie ... (rire)
- *Enquêté* : Ce n'est pas un « petit mémoire d'orthophonie », c'est un mémoire d'orthophonie : un mémoire de recherche.
- C'est gentil
- Et qui pourra contribuer à ce que nous on cherche à faire, à asseoir. Je suis sûr qu'il y aura d'excellentes choses qui en sortiront, mais c'est un outil qu'il faut pas non plus... Vous voyez... C'est pour ça que je vous dis : si vous avez fini une première partie, moi je ne jugerai pas, mais si je peux relire, je préférerai.

Selon De Ketele et Rogiers (2009) la question du pouvoir résonne sur le travail de recherche et véhicule son lot de pièges : sous prétexte d'objectivité, il arrive alors que le sociologue « se [retranche] derrière une "nécessaire neutralité" pour éviter d'avoir à dénoncer certaines pratiques, ou tout simplement pour éviter d'être obligé de se remettre en question » (p.31). Ce risque prend toute son importance dans notre position, puisque en temps qu'étudiante en orthophonie nous demeurons, consciemment ou non, partie prenante de la profession que nous prétendons analyser et intégrer.

De Ketele et Roegiers invitent également à prendre en considération la question du commanditaire de la recherche, en l'occurrence ici l'école d'orthophonie de Lyon, qui entre inévitablement en interaction avec le projet de celui qui recueille l'information. Les questions éthiques ou idéologiques se mêlent donc intimement aux problèmes de

méthodologie et l'apprenti chercheur est amené à faire des compromis dans le traitement de ses données, à respecter une démarche canonique, susceptible de valider son parcours.

II. Préciser son objet de recherche, choisir un corpus

1. Un choix privilégié : l'étude de documents. Complémentarité des sources et des méthodes.

L'approche socio-historique de notre objet d'étude nous a conduit à centrer l'essentiel de notre analyse sur des archives et documents écrits et datés. Cette approche a été privilégiée sur celle des entretiens, en partant de l'hypothèse que « les interprétations données a posteriori par les acteurs sont revues et corrigées après la clôture [des débats]. Elles sont des reconstructions et des rationalisations peu utilisables » (Vinck, 1995, p.117). Après avoir dans un premier temps, et de manière quelque peu présomptueuse, planifié de dépouiller l'intégralité des revues professionnelles en orthophonie, nous avons entrepris de sélectionner le support la plus susceptible d'éclairer nos thématiques de recherche. *Ortho Magazine* et *L'orthophoniste*, pour leur part, se préoccupent davantage des problématiques quotidiennes que des questions de fond ou de recherche. La revue *Rééducation Orthophonique* (RO), quant à elle tournée préférentiellement vers la clinique, propose une version plus « grand public » des savoirs et pratiques propres à son temps. Basant notre objet d'étude sur l'essor de la recherche orthophonique et sur l'évolution des discours professionnels et syndicaux dans laquelle elle s'inscrit, notre choix s'est progressivement focalisé sur la revue *Glossa*. Cette revue, qui promeut à l'instar de l'UNADREO la recherche en orthophonie, nous semblait en effet présenter un discours de pointe en matière de scientificité et de prospective, et cela en comparaison des autres périodiques orthophoniques. L'essentiel de notre stratégie de recueil de données porte ainsi sur l'étude de documents. Néanmoins, selon De Ketele et Rogiers (2009), il est rare qu'une méthode de recueil d'informations permette à elle seule de répondre à un sujet d'étude :

Selon l'objectif poursuivi, une méthode prioritaire sera souvent accompagnée d'une ou deux autres méthodes secondaires, que ce soit pour préparer le recueil d'informations ou pour le compléter. Plutôt que de parler de la méthode de recueil d'informations, on parlera de « la stratégie de recueil d'informations », comme ensemble coordonné de méthodes et de techniques. (p.28)

Nous avons en l'occurrence opté pour un croisement des matériaux d'étude et des méthodes d'analyse. Notre corpus de recherche réunit entretiens sociologiques et sources écrites à portée historique. Ces dernières sont constituées par l'ensemble de la revue *Glossa* (et plus systématiquement de leurs éditoriaux), ainsi que d'archives internes de la FNO et de l'UNADREO que nous avons pu nous procurer. Au niveau des méthodes, nous avons choisi de compléter notre analyse qualitative par une démarche quantitative. « La complémentarité des méthodes et leur utilisation conjointe dans une recherche améliorent la qualité du travail scientifique en permettant au chercheur de mieux saisir la complexité de son objet » (Dietrich, Loison & Roupnel, 2010, p.221). En effet, chaque matériel

présentant ses propres avantages et limitations, leur croisement permet tout à la fois d'enrichir et d'assurer leur interprétation, car chacun « éclaire une partie des processus que l'autre laisse dans l'ombre » (Perdrix, 2007b, p.283). Selon Dietrich, Loison et Roupnel, le croisement des données favorise « un positionnement scientifique plus "juste" par rapport à l'objet d'étude notamment parce que la confrontation des résultats issus des [différentes] méthodes peut conduire le chercheur à reconsidérer ses hypothèses et sa question de départ » (2010, p.217). Les analyses qualitatives et quantitatives en particulier gagnent à leur mise en regard. Les premières « fournissent les clés d'analyse de certains résultats qui resteraient obscurs sans une bonne connaissance du terrain et de l'expérience vécue des personnes enquêtées » (p.217). Par exemple, nous avons pu en faire l'expérience, « les entretiens aident à comprendre des résultats statistiques qui peuvent paraître contre-intuitifs » (p.218). De même, l'analyse quantitative vient tempérer une analyse qualitative peu représentative de la globalité de l'objet.

En définitive, l'analyse des entretiens a permis de retrouver une cohérence historique manquant parfois au traitement unidirectionnel du corpus écrit, les deux approches se confortant ou faisant émerger de nouvelles lignes d'analyse.

2. L'apport des approches exploratoires dans la construction d'un objet d'étude

En sus d'une première recherche documentaire portant sur la littérature scientifique relative à notre objet d'étude et dont l'exploration a permis d'élaborer le cadre théorique de nos problématiques et hypothèses initiales, nous avons eu recours à différentes méthodes de recherche préliminaires :

Les méthodes exploratoires n'ont pas pour fonction de vérifier des hypothèses ni de recueillir ou d'analyser des données précises mais bien d'ouvrir des pistes de réflexion, d'élargir les horizons de lecture et de les préciser, de prendre conscience des dimensions et des aspects d'un problème auxquels le chercheur n'aurait sans doute pas pensé spontanément (Quivy & Van Campenhoudt, 2006, p.66)

Trois d'entre elles, basées sur les discours passés ou présents, professionnels ou plus spécifiquement syndicaux, ont particulièrement alimenté notre réflexion. Afin de comprendre le contexte d'émergence de l'UNADRIO et de *Glossa* dans les années 1980, nous nous sommes attelée à une lecture thématisée des numéros de *Rééducation orthophonique* allant de 1963 à 1986, date de création de *Glossa*. Nous avons ainsi relevé l'évolution du comité de rédaction, fait des recherches sur l'appartenance disciplinaire des auteurs, lu de nombreux articles au premier rang desquels émanent ceux de Borel, des pionnières, et des professeurs en médecine dont les écrits pouvaient faire autorité. Cette lecture initiale nous a permis de saisir les problématiques et les discours majoritaires précédant la naissance de *Glossa*, d'acquérir une culture de l'orthophonie et de ses protagonistes, tels que les revues pouvaient les donner à voir dans les années 1970.

En amont de nos études de corpus, nous avons également sollicité trois orthophonistes de la région lyonnaises qui exercent des responsabilités syndicales dans les antennes régionales de la FNO ou la FOF, et cela dans la perspective de réaliser un stage sous leur tutorat. Une des personnes contactées a pu répondre positivement à notre

demande, ce qui nous a permis d'élargir notre connaissance de la profession et de mieux percevoir l'origine de dissensions intra-professionnelles notamment. Outre les classiques objectifs pédagogiques dévolus à la formation clinique lors d'un stage, nous espérions par l'observation informelle et de manière non intrusive, nous familiariser avec les discours et représentations de délégués syndicaux, et saisir les revendications et les enjeux professionnels actuels.

La lecture exploratoire d'une série d'éditoriaux de la revue professionnelle *L'orthophoniste* sur les cinq dernières années répond aux mêmes objectifs d'imprégnation des thématiques et des discours récents. Les éditoriaux constituent un corpus de choix par leur fonction : informer les adhérents sur les analyses et prises de position de l'organisation au fil de l'actualité sociale (Brugidou, 2000). *L'orthophoniste*, destiné essentiellement aux adhérents syndicaux, illustre en effet des données dites « professionnelles » mais également politiques, stratégiques et idéologiques de l'action syndicale, notamment en relayant via ses éditoriaux, nombre de revendications.

Le troisième versant de notre méthode exploratoire a consisté, cette fois parallèlement à l'ensemble de notre calendrier de recherche, à nous inscrire sur le forum internet Neuro-Psycho-Logopédie-Orthophonie (NPLO). Malgré ce que peut laisser supposer son intitulé, à savoir qu'il s'agirait par exemple d'un lieu d'échanges entre orthophonistes et neuropsychologues, ce forum de discussion francophone est en réalité géré et animé en grande majorité par des orthophonistes. Nous avons consulté les messages postés tous les deux à trois jours, cela sur une période de six mois environ. Les thématiques abordées dans le forum traitent en particulier des modalités pratiques et concrètes d'évaluation et de prise en charge, modalités qui n'ont pas retenu notre attention du fait de notre problématique d'étude. Les commentaires des internautes soulèvent par ailleurs régulièrement des échanges, parfois houleux, sur la légitimité de la profession, le positionnement thérapeutique, le rapport au savoir, la crédibilité des professionnels, ou encore le rôle de la recherche scientifique et de la formation. Lors d'un débat particulièrement virulent, les modérateurs ont exercé leur pouvoir de censure. Fin mars 2011 encore, à la suite d'un article de presse régionale vantant les mérites d'un enseignant qui déclarait rééduquer les troubles logico-mathématiques dans le cadre d'une activité libérale, des dizaines de messages ont alimenté un débat souvent vif, portant sur la défense du monopole orthophonique, la validité des pratiques, la crédibilité de la profession et les moyens de sa reconnaissance, par la recherche notamment. Autant de débats, d'opinions ou de prises de position dont notre réflexion s'est imprégnée tout au long de notre recherche. La consultation assidue de ce forum a participé à la construction de notre objet d'étude et nous a permis de constater des points forts de contradiction entre les intervenants : « les divergences de points de vue entre les interlocuteurs sont faciles à repérer. Elles peuvent faire apparaître des enjeux insoupçonnés au départ [...]. Les divergences et contradictions s'imposent à nous comme des données objectives. Nous ne les inventons pas ». (Quivy & Van Campenhoudt, p.66)

3. Les éditoriaux : méthodologie historique de l'étude de document

Notre corpus de travail se compose en premier lieu de la somme des éditoriaux, jusqu'à cinq par numéro, des 106 exemplaires papier publiés entre 1986 et 2008 de *Glossa*. Pour la période qui suit le passage « en ligne » de la revue, et la fin de la publication de sa version papier, de 2008 à 2011, nous avons considéré que les lettres

d'informations envoyées périodiquement aux lecteurs remplissaient des fonctions similaires aux éditoriaux écrits, et nous les avons incluses en tant que telles dans notre corpus.

Une majorité des numéros de *Glossa* a été consultée à la bibliothèque de l'université Lyon 1 et dans une bibliothèque attenante propre à l'école d'orthophonie. Il nous manquait alors une quarantaine de numéros, qui ont été trouvés pour partie dans la collection personnelle de praticiens abonnés. Nous avons en dernier lieu effectué une demande de consultation aux archives de la Bibliothèque nationale de France (BNF) à Paris afin d'étudier sur place les numéros manquants et de garantir ainsi l'exhaustivité de notre corpus.

Davantage que les articles scientifiques contenus dans *Glossa*, les éditoriaux nous ont paru un matériel adapté à nos objectifs de recherche dans la mesure où nous désirions décortiquer le discours émis par un segment légitime de la profession. En effet, l'éditorial se propose le plus souvent de mesurer les enjeux d'une thématique, de dégager l'unité d'un numéro, il « reflète la ligne du journal sur le thème traité, en ramasse l'essentiel » (Brugidou, 2000, p.975). Plus encore pour *Glossa*, l'éditorial propose généralement peu de contenu véritable de connaissance ou d'apport d'informations théoriques sur le plan de la recherche elle-même, mais constitue une sorte d'introduction, d'emballage, susceptible d'explicitier au passage les choix rédactionnels. N'apportant aucune connaissance véritable sur un plan clinique ou théorique, mais proposant davantage au lecteur une grille d'analyse des articles ou de leurs enjeux, l'éditorial est ainsi fondamentalement rhétorique. Nous gardons néanmoins à l'esprit que l'impact effectif des éditoriaux demeure difficile à évaluer, puisque nous ne disposons pas d'éléments sur la manière dont ces supports sont lus et sur le crédit qui leur est accordé.

Chaque éditorial fait l'objet d'une analyse interne de type linéaire qui permet, de manière systématique, de relever l'ensemble des thématiques saillantes, de noter l'articulation du discours et des idées, de saisir les procédés rhétoriques éventuels. Nous réalisons ensuite pour chaque éditorial une fiche regroupant d'une part l'ensemble de ces données, d'autre part des citations, ou des références d'articles internes au numéro et éclairant ou illustrant les énoncés repérés (cf. *Annexe II*). Nous avons ainsi construit, au cours de notre étude de corpus, une grille de lecture, matérialisée au final par une notice d'une trentaine de sigles ou codes couleurs. L'étude de la première moitié des éditoriaux environ a nécessité une continuelle adaptation de cette grille, son enrichissement au fil du recueil de données, et des retours fréquents sur les écrits précédemment traités d'une manière que nous estimions désormais incomplète. La grille de lecture s'est stabilisée ensuite progressivement, par saturation des données, l'étude de corpus pointant des thèmes de plus en plus redondants et déjà identifiés.

Chaque éditorial fait parallèlement l'objet d'une analyse externe : nous prenons en compte la date, cherchons à identifier le statut de chaque l'auteur, mais également le contexte professionnel (réforme des études, élargissement du décret de compétences, revendications syndicales concomitantes) ou social (évolutions sociétales, réformes gouvernementales et actualités dans le champ du soin) de parution du numéro.

Le recueil de données laisse enfin place à une procédure de traitement par la méthode dite « des tas » (Schnapper, 2005) qui consiste à synthétiser et regrouper par thématique, les éléments et citations rassemblés transversalement. La pondération et la lecture des « tas » réalisés permet de dégager les traits saillants pour notre analyse.

4. Méthodes et sources périphériques

Au fil de l'analyse qualitative de notre corpus principal, nous avons été amené à nous poser la question de l'adéquation entre les éditoriaux et les articles qui composent un numéro. Nous nous sommes demandé plus précisément si l'évolution qui pouvait se faire jour dans les éditoriaux, en fonction des rédacteurs en chef et du contexte professionnel et politique notamment, correspondait à un bouleversement effectif et parallèle des contenus d'édition et des auteurs impliqués. La résolution de cette question n'étant pas réalisable à l'échelle du mémoire, nous avons mis en place des indicateurs quantitatifs frustes pour saisir quelques pistes de réponses. Il s'agit par exemple d'une statistique touchant à l'évolution, entre 1986 et 2011, des caractéristiques professionnelles des auteurs publiés dans *Glossa*, le plus souvent chercheurs universitaires ou orthophonistes. Nous souhaitions au départ établir une taxinomie précise des différents statuts. Toutefois, cette tâche s'est révélée irréalisable : il était d'une part difficile de retrouver trace de l'intégralité des statuts des auteurs, et plus encore, de proposer une classification nette des nombreux statuts relevés. En outre certains auteurs cumulent plusieurs fonctions et la coexistence d'articles écrits par un auteur unique ou pas un plus large collectif pose un problème de pondération, l'énumération des co-auteurs ne permettant pas de préjuger avec fiabilité de leur investissement effectif dans l'étude relatée. Nous avons donc opté pour une classification sommaire séparant les articles en trois catégories : ceux écrits par des orthophonistes, ceux écrits par d'autres professionnels notamment des chercheurs universitaires, enfin ceux (dans le cas d'auteurs multiples) regroupant des auteurs des deux types. Afin d'objectiver une évolution des contenus, nous avons quantifié la fréquence d'occurrence de certains termes dans les titres des articles. Cette méthode a permis par exemple de comparer la fréquence d'occurrence des mots comme « rééducation » ou « évaluation » à une tendance de ligne éditoriale plus axée sur la théorie ou sur la pratique. Par ailleurs, nous avons réalisé une lecture non exhaustive des articles de *Glossa*, afin de nous imprégner de l'évolution des thématiques et des centres d'intérêt, de la tonalité générale, des méthodologies employées et des pathologies étudiées au sein de la revue. Nous avons également souhaité consulter les archives internes de *Glossa* et de l'UNADRIO et plus particulièrement les comptes-rendus de réunion de rédaction et d'assemblée générale, documents qui nous semblaient constituer un matériau de choix dans l'appréhension de l'évolution de la ligne éditoriale, des choix d'orientation généraux, du fonctionnement de la revue et du nombre d'abonnés notamment. Nous avons pour ce faire contacté méthodiquement, par courriers motivés et téléphone, les responsables actuels de l'UNADREO mais également Ortho Edition, la FNO, et une dizaine d'acteurs ayant joué un rôle dans le fonctionnement de la revue et susceptibles d'avoir conservé des documents (secrétaires successives, rédacteurs, responsables syndicaux, président d'association). Nos démarches répétées auprès de l'UNADREO ont conduit à un échec, l'association décrivant les archives comme peu accessibles et finalement dédiées à un usage interne.

Nous avons finalement pu rassembler des données fournies par Ortho Edition, mais surtout une somme de documents provenant des archives personnelles de certains de nos contacts et parfois qualifiées de « confidentielles », comprenant des lettres (entre la rédaction de *Glossa* et des universitaires ou des présidents d'associations partenaires), tracts, comptes-rendus de conseils d'administration et d'assemblées générales, notes et rapports de fonctionnement, courriers officiels de la FNO, document du comité de gestion, datant pour la plupart des années 1980. Pour la période plus récente, nous avons pu rassembler quelques archives internes à *Glossa* et à l'UNADREO, ainsi que les statuts

officiels de ces associations. Nous avons tenu compte de ces données dans nos travaux en gardant en tête leur aspect lacunaire.

III. Elargir l'analyse, rencontrer les acteurs : le recueil de données complémentaires par l'entretien

1. L'apport des entretiens, le choix d'une population

Au fil de l'analyse de notre corpus écrit, nous avons ressenti le besoin de confronter nos résultats au discours des acteurs. La décision de repartir sur une méthodologie exigeante et coûteuse en moyens – nos cinq premiers entretiens nécessitant des déplacements à Paris et en région toulousaine - à un moment du calendrier où nous aurions déjà dû commencer la phase de rédaction, s'est imposée pour plusieurs raisons. Il s'agissait de confronter notre lecture, nécessairement partielle et contemporaine, au témoignage direct bien que réalisé a posteriori, des acteurs clefs des événements que nous prétendions étudier. La rencontre de nos enquêtés a permis ainsi d'éviter la surinterprétation des données, d'éclaircir certaines zones d'ombres, de connaître les coulisses de la création et du fonctionnement de l'UNADRIO et de *Glossa*, de mieux identifier également les événements, opinions ou controverses simplement effleurés par une lecture « entre les lignes ». Dans une logique plus inductive, il s'agissait également et surtout, d'ouvrir nos pistes de réflexions, d'accéder aux représentations des acteurs, d'élargir notre champ d'interprétation en observant les problématiques ou thématiques générales qui rythment les discours des professionnels rencontrés. Enfin nous souhaitions observer l'évolution des discours, et les possibles reconstructions, en interrogeant certains acteurs particulièrement présents dans notre corpus écrit. Il nous fallait plus généralement tenir compte de la limite que constitue le fait de réaliser des entretiens à une distance temporelle de trente ans par rapport à certains événements et de gérer le problème, inévitable dans la démarche historique, de distorsion de la mémoire suivant les « lois classiques de transformation des souvenirs : réduction, dramatisation, oublis, mensonges... » (Mabilon-Bonfils & Saadoun, p.119). Ces objectifs expliquent le choix d'une population d'étude en fonction non d'un critère quantitatif mais en privilégiant la variété des acteurs et des témoignages possibles, que ce soit en termes de rôles (trois présidents de la FNO, quatre rédacteurs en chef de *Glossa*, deux secrétaires de rédaction), ou de temporalité, du plus ancien rédacteur en chef à son successeur le plus récent par exemple. De par le focus de notre étude, nous avons mis de côté la notion de représentativité d'une population, pour nous concentrer sur le choix orienté d'acteurs « dont on estime qu'ils sont susceptibles de produire des réponses aux questions que l'on se pose » (Blanchet et Gotman, 1992, p.50). Il s'agissait en effet, non de prétendre à la construction d'idéal-types, mais d'interroger selon la terminologie de Berthier (1998) des « informateurs privilégiés », personnalités choisies pour les responsabilités publiques qu'elles ont pu exercer en tant que porte-parole des institutions touchant à notre objet de recherche. Précisons que nous ne nous soumettons pas ici à la tradition de l'anonymat des entretiens, fréquemment rencontrée en sociologie pour deux raisons essentielles : d'une part, le parcours de nos enquêtés n'est superposable à aucun autre, d'autre part leur dimension publique les rendant facilement identifiables, nous n'aurions pu satisfaire aux règles de la description de notre population d'enquête sans trahir leur identité. En

l'absence de l'anonymisation des corpus, nous avons fait le choix de construire notre grille d'entretien autour des problématiques liées aux fonctions et aux positionnements de nos interlocuteurs en tant qu'acteurs publics au détriment de l'investigation fine de leur trajectoire sociale.

Nous avons rencontré un premier groupe d'enquêtés au cours des mois de février et mars 2011. Il s'agit de :

- Pierre Ferrand, 75 ans, président de la FNO de 1977 à 1986, fondateur de l'UNADRIO, président de l'UNADRIO de 1982 à 1986.
- Olivier Heral, 54 ans, premier rédacteur en chef de *Glossa*, de 1986 à 1991, responsable syndical de 1981 à 1984.
- Marie-Pierre Poulat, 49 ans, rédactrice en chef de *Glossa* de 1991 à 1996.
- Jacques Roustit, 60 ans, président de la FNO de 1986 à 2004, rédacteur en chef de la revue *Rééducation Orthophonique* depuis 1997.
- Nicole Denni-Krichel, 54 ans, actuelle présidente de la FNO qui a occupé la fonction de rédactrice dans l'équipe initiale de *Glossa*.
- Sylvia Topouzkhian, 38 ans, actuelle rédactrice en chef adjointe de *Glossa*, déléguée de l'UNADREO auprès du SDORRA (antenne régionale de la FNO en Rhône-Alpes).

Nous aurions également souhaité rencontrer Thierry Rousseau, actuel président de l'UNADREO, au siège de l'association à Sablé-sur-Sarthe, ce qui n'a pas été possible faute de disponibilités communes.

Ces six personnalités ont été rencontrées en entretiens individuels ou collectifs, les deux lorsque cela a été possible. La durée des entretiens a varié de 1h20 à 3h30 environ. Précisons que dans notre développement ultérieur, la référence à ces entretiens sera différenciée des références aux textes écrits par l'absence d'année ou de pages associées. Par exemple : « Roustit, 2009 » fait référence à un article de Roustit écrit en 2009, alors que « J. Roustit » sans autres précisions, renvoie à une citation de Jacques Roustit tirée de nos entretiens, et datant donc implicitement de mars 2011. Lorsque nous sommes amené à citer un entretien de groupe, la mention de initiales, telles « P.F » précédant une intervention de Pierre Ferrand, permet d'identifier les interlocuteurs successifs

A l'issue de la rédaction de la première version de ce mémoire, nous avons souhaité interroger de nouveaux acteurs dont le témoignage paraissait susceptible d'enrichir nos données. En rencontrant celui qui a été le rédacteur en chef de *Glossa* pendant la dernière décennie, nous espérions enrichir nos résultats pour la période la plus récente. Nous souhaitons également compléter nos données sur la question de l'évolution de la ligne éditoriale au gré des responsables successifs, en rencontrant une secrétaire de rédaction de *Glossa*, actrice privilégiée de son fonctionnement de sa création jusqu'à nos jours. Trois personnes ont ainsi pu témoigner lors d'entretiens :

- Franck Médina, 46 ans, rédacteur en chef de *Glossa* de 2000 à 2010, responsable syndical de 1995 à 2007.
- Dominique Martinand-Flesch, 61 ans, partenaire de Pierre Ferrand dans la création de l'UNADRIO en 1982, secrétaire de rédaction de *Glossa* de sa création jusqu'à 2010, responsable syndicale de 1971 à 1986.

-
- Marianne Le Floch-Bazin, 53 ans, secrétaire de rédaction de Glossa depuis l'année 2000, responsable syndicale de 1983 à 1988.

Cette seconde série d'entretiens a été réalisée à Nîmes et dans la région de Montpellier en mai 2011. Leur durée a varié de 2h10 à 3h20.

2. La relation d'enquête, l'établissement d'un cadre

L'interprétation du discours oral suppose une analyse toute différente de celle d'un corpus écrit : « engagés dans l'action, les uns et les autres sont généralement portés à expliquer leurs actions en les justifiant. Subjectivité, manque de recul, vision partielle et partielle sont inhérentes à ce genre d'entretien » (Quivy & Van Campenhoudt, 2006, p.60). Lors des entretiens, nous gardons donc à l'esprit que la rencontre avec les enquêtés crée une situation d'énonciation non superposable à celle rencontrée dans le cadre de corpus écrits, d'écrits officiels destinés à un large public de professionnels. L'entretien compose en effet « une situation sociale de rencontre et d'échange et non pas un simple prélèvement d'information » (Blanchet et Gotman, 2003, p.17). Un équilibre doit être trouvé afin de mettre en place une relation de proximité sociale propice à l'expression libre du sujet tout en maintenant une distance minimale. En effet, si le fait d'appartenir au même univers professionnel que nos interviewés présente l'avantage d'inscrire d'emblée l'échange dans un « monde référentiel commun » (Blanchet et Gotman, 1992), l'écueil est qu'un sentiment fort de connivence conduise les interviewés à inscrire une partie de leur narration dans le domaine de l'implicite et de l'évidence, parce que « tout irait sans dire » (Bourdieu, 1993, p.912). Vraisemblablement du fait notre inexpérience face à cette problématique, mais également de la prudence manifestée par notre interlocuteur, nous avons pu expérimenter cette configuration dans un de nos premiers entretiens, dans lequel certains énoncés restaient inachevés, rendant ainsi plus difficile leur exploitation. Le cadre contractuel de l'entretien « est constitué dès les premiers contacts, par les représentations et les croyances mutuelles des interlocuteurs sur les enjeux et les objectifs du dialogue » (Blanchet & Gotman, 1992, p.75). Chaque entretien a fait l'objet d'une préparation en amont afin de favoriser au mieux les chances d'adhésion du sujet :

Dès lors qu'un enquêté a été identifié parmi les "personnes à contacter", l'enquêteur doit s'attacher à obtenir son accord [...]. En effet, les individus ne sont pas interchangeables et les refus d'enquête peuvent recouvrir des situations particulières à l'égard de l'objet de la recherche (Barbot, 2010, p.121).

Nous avons choisi d'établir une première prise de contact par voie électronique, afin de personnaliser notre demande, d'exposer avec quelques précisions notre démarche sans craindre d'interrompre nos interlocuteurs dans leurs activités professionnelles, également de ménager une possibilité de négociation en cas de refus. Selon Barbot « le plus souvent, les enquêtés forment des propositions de refus plutôt que des refus catégoriques. [...] Une proposition de refus se confirme et l'enquêteur n'a pas à jouer un rôle actif dans cette confirmation » (p.121). Quatre de nos demandes d'entretiens ont ainsi fait l'objet d'une renégociation, par courriel ou par téléphone, ou d'une demande de précisions sur notre démarche, celle-ci s'accompagnant d'une première formulation suffisamment large pour éviter d'induire des représentations préconçues de l'objet de notre étude. Les réticences

explicitées pouvaient porter sur les contraintes temporelles ou organisationnelles, mais également sur le sentiment exprimé de ne pas être apte à répondre : « je ne me souviens pas bien de cette période, c'est un peu loin ». En nous adaptant avec souplesse aux contraintes de chacun, nous avons témoigné à nos interlocuteurs de l'importance que nous portions à leur parcours personnel, ce qui a pu faciliter leur adhésion. La réalisation par exemple d'un entretien de groupe a moins répondu à un véritable choix méthodologique qu'à un compromis permettant d'obtenir la participation du doyen de notre population, Pierre Ferrand.

Avant chaque rencontre, nous avons réalisé une recherche sur nos enquêtés, en récoltant des données biographiques (responsabilités connues dans le champ associatif, professionnel et syndical, centres d'intérêt et de recherche dans le domaine de l'orthophonie, bibliographie et participation à l'élaboration de matériel d'évaluation ou de rééducation notamment) ainsi qu'en retraçant les lignes de force de leur positionnement à partir de *Glossa*, de *Rééducation orthophonique*, et de *L'orthophoniste* selon les cas, et en adaptant notre grille d'entretien en fonction des éléments du corpus écrit qui avaient pu attirer notre attention. Cette connaissance relative de nos interlocuteurs nous a permis de rebondir plus facilement sur certains implicites, ou au contraire d'éviter des demandes de clarification inutiles mettant à mal notre crédibilité. En effet, selon Barbot :

Dans l'enquête par entretien, il arrive que certains enquêtés soient singularisables, [...] publiquement repérables[...]. La préparation de l'entretien suppose alors qu'une information précise soit recueillie, en amont, les concernant, afin d'identifier des thèmes spécifiques à aborder éventuellement dans l'entretien ou afin de ne pas perdre de crédit en découvrant, en temps réel, des caractéristiques qui pourraient être connues par tout enquêteur sérieux et bien informé. (p.129)

Néanmoins, nous avons dans bien des cas choisi de taire nos connaissances, préférant adopter une posture d'interlocuteur naïf, curieux, afin de laisser la plus grande place possible aux explications et aux choix propres à l'enquêté. Les entretiens se sont déroulés dans des cadres et situations variés (café, cabinets des enquêtés, siège de la FNO, salle de cours dans une université ou lors d'un repas dans une brasserie bruyante) les plus souvent dépendants des contraintes organisationnelles de nos interlocuteurs. Le caractère hétéroclite de ces cadres, du plus solennel au plus convivial, présente inévitablement des répercussions sur le déroulement et le contenu de nos entretiens.

3. Le recueil du discours, la grille d'entretien

Notre grille d'analyse s'est construite pour partie en s'inspirant des thématiques saillantes qui émergeaient de l'analyse de notre corpus écrit. Dans une optique de raisonnement inductif, nous avons voulu élargir ces thématiques à l'ensemble plus vaste des questionnements relatifs à la profession en général, ceci afin de laisser libre cours à l'expression de nos enquêtés, de voir émerger des thématiques inattendues, mais aussi afin de pouvoir inscrire la recherche en orthophonie dans un champ plus vaste de problématiques.

La grille d'entretien n'est pas « un outil figé que l'enquêteur utilisera tout au long de son enquête » (Barbot, 2010, p.126). Nous concevons ce support de manière évolutive : « certaines questions présentes au début de l'enquête seront progressivement reléguées,

tandis que d'autres apparaîtront ou s'étofferont » (p.126). Il s'agissait en conséquent de repenser et de réorganiser nos thématiques selon les spécificités de la personne interrogée et en fonction des entretiens précédents, eux-mêmes « utiles pour évaluer la pertinence de la grille et l'enrichir » (p.131). En pratique, à l'exception de notre premier entretien, nous avons très peu fait usage de cet outil pendant nos échanges avec les enquêtés, si ce n'est en fin d'entretien, afin de nous assurer que tous les thèmes avaient bien été abordés. Chaque entretien fait ensuite l'objet d'une retranscription et d'un traitement similaire à celui employé pour notre corpus écrit, par la méthode des tas. Les groupes obtenus dans les deux stratégies de recueil de données, le plus souvent superposables, ont ensuite été fusionnés. L'entretien en lui-même vise à faire réagir l'enquêté sur une série de thèmes prédéfinis par l'enquêteur : « le sujet est invité à répondre avec ses propres termes et son propre cadre de référence à une question générale, volontairement formulée de manière ambivalente ou ouverte » (Mabillon-Bonfils & Saadoun, 2009, p.115).

Dans le premier temps de chaque entretien, nous avons cherché à demeurer peu intrusif dans l'échange, plaçant ainsi en retrait notre propre cadre de référence : l'enquêté « doit sentir qu'on le suit avec sincérité » (Kaufmann, 2004, p.48). Il s'agit de doser chaque intervention pour éviter qu'elle ne nuise au libre développement de pensée de la personne interrogée :

Les relances de l'interviewer ont cette particularité d'être des commentaires : elles prennent comme support le discours de l'interviewé. Par ses relances l'interviewer paraît ne rien dire qui n'ait été déjà dit : il souligne, synthétise, reformule, demande une précision, et semble laisser à l'interviewé la part essentielle de la construction discursive (Blanchet & Gotman, 2010, p.81).

Au fil de l'entretien et à mesure qu'un certain climat de confiance s'est installé, « quand la relation d'enquête est bien établie et que l'enquêté a déjà exploré "à sa guise" un ensemble de thèmes » (Barbot, 2010, p.136), nous avons ponctuellement l'occasion d'être plus inductif et de confronter l'une ou l'autre de nos hypothèses à la réaction de nos enquêtés : « c'est en faisant sortir l'informateur de son cadre habituel, en l'engageant dans une démarche réflexive par rapport à lui-même et à l'objet, que l'enquêteur obtient les données les plus riches » (Kaufmann, 2007, p.60). Nous ne présentons pas nos réflexions personnelles en tant que telles :

L'enquêteur ne se pose pas ici comme arbitre des positions en présence, il se fait simplement le témoin de ce qu'il a vu ou entendu au cours de son enquête. Il soumet ses observations (anonymisées) à l'enquêté et l'incite, s'il le souhaite, à les commenter: "j'ai rencontré des personnes qui me disaient ... » (Barbot, pp.136).

Cette présentation permet parfois « de conduire l'enquêté à un positionnement plus net » (p.136) et de faire réagir nos interviewés sur des thématiques déjà construites à partir de notre corpus, ce qui permet « la construction d'un espace de comparaison interne au corpus » (p.137). Néanmoins, « ce type d'intervention induit une tendance de l'interviewé à extrémiser ses positions » (Gotman & Blanchet, p.78) ce qui explique dans notre cas, le choix parcimonieux de leur utilisation le plus souvent en fin d'entretien, afin de ne pas placer nos enquêtés dans une position défensive.

IV. Caractéristiques et approche méthodologique du discours syndical

Nous souhaitons dans cette dernière partie nous arrêter un instant sur les caractéristiques de notre matériel discursif, en examinant plus particulièrement, sur le modèle de Bourdieu, le pouvoir symbolique du langage. L'économie d'une telle réflexion paraît d'autant moins adaptée que nous basons notre recherche, non sur le discours de professionnels *lambda*, le plus souvent peu rompus à l'exercice de l'écriture ou de la parole publique, mais sur des écrits officiels et des discours davantage pré-construits, répondant à des logiques et contraintes spécifiques, que nous allons détailler pour partie.

1. Des individus investis par un collectif

A l'exception de Marie-Pierre Poulat, nos interviewés ont tous occupé des responsabilités syndicales, que ce soit à l'échelle régionale ou nationale, et trois d'entre eux se sont succédés au plus haut poste de la FNO. La question de l'investissement syndical est plus complexe dans le cas *Glossa*, du fait du nombre élevé d'éditorialistes ; néanmoins, les plus prolifiques, tels Degiovani, Rousseau, Médina ou encore Martinand-Flesh ont tous exercé ce type de responsabilités. De plus, ces auteurs s'expriment dans le cadre d'une revue (*Glossa*) ou d'une association (l'UNADREO) créées à l'initiative de la FNO. Tenant compte de ces particularités, nous faisons le choix d'examiner dans ce chapitre les spécificités de notre corpus propres à sa dimension syndicale et susceptibles d'influer sur notre enquête, l'enjeu étant d'aller « au-delà du discours idéologique du groupe sur sa propre action » (Mabilon-Bonfils & Saadoun, p.122). Que ce soit dans les éditoriaux, publics et signés, ou dans les entretiens qui échappent ici à la tradition sociologique de l'anonymat, les locuteurs parlent en leur nom mais portent également, volontairement ou non, la délégation, l'investiture du groupe qu'ils représentent. Les éditoriaux mentionnant, en sus de son nom, le titre de l'auteur – « rédacteur en chef », « président de la FNO » par exemple -, ou encore l'utilisation du « nous » plutôt que du « je » dans la majorité de notre corpus, illustrent cette spécificité. Or, selon Bourdieu (2001) :

L'investiture exerce une efficacité symbolique tout à fait réelle en ce qu'elle transforme réellement la personne consacrée : d'abord parce qu'elle transforme la représentation que s'en font les autres agents, et surtout peut être les comportements qu'ils adoptent à son égard. [...] Ensuite parce qu'elle transforme du même coup la représentation que la personne investie se fait d'elle-même et les comportements qu'elle se croit tenue d'adopter pour se conformer à cette représentation. (p. 178)

Le contexte énonciatif de la rencontre, et les représentations qu'il véhicule, conditionnent inévitablement le discours. En effet, selon Mead (cité par Le breton, 2004) le discours comme l'individu lui-même est socialement fragmenté, il se décline en autant de groupes auxquels appartient son émetteur « glissant de l'un à l'autre selon les circonstances » (p.63). Nous avons en outre pu observer un processus similaire à l'œuvre lors de notre entretien de groupe : le discours est co-construit par les acteurs, l'intervention de l'un influençant la réaction de l'autre, et, dans notre cas, son ajustement

presque systématiquement congruent. L'entretien collectif constitue alors à notre sens un biais méthodologique en cela que le discours de l'acteur qui se démarque le plus dans l'entretien, ou qui jouit de la plus forte légitimité, est partiellement réapproprié par ses partenaires, ce qui conduit à une normalisation des données. Ainsi :

Les individus adoptant une attitude de "prise de parole" sont ceux que l'on entend le plus et qui sont les plus visibles. Par conséquent, lorsqu'il se rend sur le terrain pour mener des entretiens ou effectuer ses observations, le chercheur a tendance à majorer le comportement de ces personnes qui expriment davantage leurs opinions (Dietrich, Loison & Roupnel, 2010, p.220)

Il convient d'autant plus de prendre en compte le processus d'investiture dans l'analyse de notre matériel, que chaque enquêté est sollicité en son titre, en vertu de ce qu'il représente ou de la fonction qu'il a pu incarner par le passé. De même que N. Denni-Krichel se sait contactée en tant que présidente actuelle de la FNO, nous la rencontrons muni de représentations et présupposés propres à ce que nous imaginons de sa fonction. Selon Bertaux (1997), « le sujet sait qu'on s'adresse à lui non pas en tant que personne privée, mais en tant que porteur d'une expérience sociale spécifique [...], que [nous représentons] l'Université, la connaissance, la société. A travers nous c'est à elle qu'il s'adressera d'abord » (p.28). La rencontre permet ainsi à l'enquêté de diffuser une opinion publique ou personnelle, de faire passer des revendications, et, a contrario de contrôler certains aspects de la réalité. Cinq de nos interviewés nous ont ainsi demandé de ne pas retranscrire certaines de leurs paroles ; quelques uns ont néanmoins pu faire l'objet d'une renégociation à distance de l'entretien. Précisons que les données placées sous le sceau de la confidentialité ne figurent pas dans nos résultats ; nous avons par ailleurs tenu compte de ces réserves dans notre analyse.

2. Un art du discours : quelques particularités de la parole syndicale

L'étude d'un discours syndical nécessite également la prise en compte des caractéristiques stylistiques qui lui sont propres. Bourdieu (2001) décrit ainsi les effets de routinisation, de stéréotypisation, de neutralisation du discours qui forment une rhétorique de l'impartialité et dénie la lutte syndicale en tant que lutte. Ces spécificités compliquent la tâche de l'enquêteur en cela qu'elles tendent à normaliser les corpus, à gommer le positionnement propre à nos interlocuteurs, et à voiler les conflits et controverses pourtant particulièrement utiles à la compréhension sociologique. Nous avons par exemple rencontré chez cinq de nos enquêtés des postures similaires voire identiques dans leur formulation, notamment lorsque le déroulement de l'entretien nous conduisait à évoquer des dissensions à l'intérieur de la profession :

-*N. Denni-Krichel* : Vous savez c'est comme partout, dans toute société, il y a des pour, des contre...il y en a d'autres qui pourraient vous l'expliquer bien plus que moi.

-*Enquêteur* : Quelles étaient les divergences ?

-C'étaient des divergences... politiques je pense, je ne sais pas. A vrai dire j'étais trop nouvelle.

Le thème du conflit s'accompagne le plus souvent d'un repli frileux, de réponses courtes minimisant l'objet du débat ou son ampleur, d'une conduite de contournement : « il faudrait leur demander » (S. Topouzkhianian) ; plus rarement d'un refus explicite de réponse : « je ne ferai pas de commentaires » (N. Denni-Krichel). Certaines formulations tel le redondant « comme dans toute société » minimisent le conflit par une généralité et éloigne la possibilité de raisonner sur le fond :

-*P. Ferrand* : Comme dans toute société humaine, il y a des tiraillements, il y a des luttes de pouvoir enfin voilà, ça a été un peu plus compliqué [...] c'est normal [...]

-*Enquêteur* : Sur quoi portaient les différends?

-*P. Ferrand* : Je crois que c'était bêtement une prise de pouvoir

-*J. Roustit* : Comme dans toute société humaine, je pense

-*O. Heral* : C'est Villepin-Sarkozy, on ne sait même pas pourquoi au bout d'un moment.

-*J. Roustit* : Exactement. Quand on met dans une même association des gens qui ont une personnalité différente, [...] forcément à un moment donné ça provoque des tensions, et des tensions, humainement, ça éclate.

Le conflit est marginalisé, mis, non sur le compte d'un débat d'idées, mais sur celui de banales incompatibilités individuelles, citées au rang d'anecdotes. Et notre question de rester sans réponse.

Pour Bourdieu (1982), le porte-parole s'autorise à parler moyennant une censure structurale, soumise aux normes de la bienséance officielle. Le discours du porte-parole résulte alors d'un compromis consistant inséparablement « à mettre en forme et à mettre des formes », par des « stratégies d'euphémisations » (p.168), plus trivialement appelée « langue de bois » : « ces stratégies tendent à assurer la satisfaction de l'intérêt expressif dans les limites de la structure des chances de profit matériel ou symbolique » (p.168). La relation indissociable entre l'expression, la censure, et leurs enjeux respectifs, nécessite ainsi de traiter conjointement la forme et le contenu dans notre analyse de données, d'analyser simultanément ce qui est dit et la manière de le dire ou même de l'entendre.

3. Discours syndical et portée politique : une imposture légitime

La prudence qui définit le discours syndical s'explique également par la vulnérabilité de son capital symbolique, du crédit dont il dispose auprès de son auditoire. Afin d'augmenter sa reconnaissance mais aussi d'éviter le discrédit, le discours syndical a « intérêt à ne rien trahir qui puisse contredire les professions de foi présentes ou passées ou en démentir la constance au fil du temps » (Bourdieu, 2001, p.242). La parole syndicale revêt en effet une dimension politique. Selon Brugidou (2000), les éditoriaux de la presse syndicale « ont moins vocation à exprimer la position officielle du syndicat qu'à communiquer aux sympathisants analyses et points de vue de manière à ce qu'ils puissent les intégrer » (p.975). L'écrit ou le discours pourvu d'une autorité symbolique, celle de l'investiture par le groupe, portent un pouvoir de modification des représentations sociales et de création de la réalité. La parole performative « contribue pratiquement à la réalité de ce qu'elle annonce par le seul fait de l'énoncer, [...] de le rendre concevable et surtout croyable et de créer ainsi la représentation et la volonté collectives qui peuvent

contribuer à le produire » (Bourdieu, p.190). Les revendications qui ponctuent notre corpus sont ainsi susceptibles d'être appréhendées en tant qu'énoncés auto-réalisatoires. Selon Brugidou (p.968) «revendiquer c'est actualiser une forme sémantique et tenter de lui donner une inscription dans le monde des choses». Bourdieu pointe également le pouvoir symbolique des mots, leur capacité de «prescrire sous apparence de décrire ou de dénoncer sous apparence d'énoncer » (p.188). Nous abordons en conséquence notre corpus selon une double lecture, intégrant son contenu et son énonciation. Le discours illustre une réalité d'une part, et la crée d'autre part :

L'action proprement politique est possible parce que les agents, qui font partie du monde social, ont une connaissance de ce monde et que l'on peut agir sur le monde social en agissant sur leur connaissance de ce monde. Cette action vise à produire et à imposer des représentations du monde social qui soient capables d'agir sur ce monde en agissant sur la représentation que s'en font les agents. (Bourdieu, p.187)

Quel que soit l'effort de distanciation, en relayant les discours issus de notre corpus, nous participons donc au moins a minima, à la diffusion d'un modèle pré-construit par une interprétation syndicalisée des faits énoncés, privilégiant certains aspects du réels et en ignorant d'autres.

Selon Bourdieu, le discours d'un porte-parole repose sur une «ventriloquie usurpatrice » (p.269), c'est-à-dire la propension à faire croire que l'individu, simple substitut symbolique du groupe qu'il représente, est vraiment ce groupe et porte la vérité de ce dernier. Par le passage du « je » au « nous », le mandataire doit, selon les mots de Marx, « universaliser son intérêt particulier », afin de le faire passer pour l'intérêt du groupe (cité par Bourdieu, p.269). La posture sociologique nécessite ainsi d'analyser le discours syndical comme produit d'une « imposture légitime ». L'oxymore de Bourdieu offre quelques pistes de positionnement, à l'enquêteur par trop versé dans le scepticisme :

Il ne s'agit pas en effet de sortir de la représentation naïve de mandataire dévoué, du militant désintéressé, du dirigeant plein d'abnégation, pour tomber dans la vision cynique du mandataire comme usurpateur conscient et organisé. [...] L'imposture légitime ne réussit que parce que l'usurpateur n'est pas un calculateur cynique qui trompe consciemment [...] mais quelqu'un qui se prend en toute bonne foi pour autre chose que ce qu'il est. [...] dans beaucoup de cas, les intérêts du mandataire et les intérêts des mandants coïncident dans une grande mesure, de sorte que le mandataire peut croire et faire croire qu'il n'a pas d'intérêts hors de ceux des mandants. (p.273)

Chapitre IV

PRESENTATION DES RESULTATS

I. L'émergence de la recherche en orthophonie : un mouvement d'origine syndicale

1. L'héritage de Borel, mythologie d'une construction

En 1970, Borel-Maisonny revêt l'habit du pédagogue pour mettre en avant le temps d'une interrogation, l'idée alors isolée selon laquelle orthophonie et recherche scientifique peuvent avoir partie liée : « en quoi l'orthophonie peut-elle intéresser des scientifiques dont les travaux habituels sont assez éloignés des facteurs humains qui sont au centre de nos préoccupations et sont le fondement même de notre activité ? » (p.32). En creux transparaît la difficulté pressentie du public à concevoir un travail mettant en jeu l'humain, comme objet de science, par là même susceptible d'être appréhendable de manière rigoureuse et prédéterminée. « N'y a t-il donc, en matière de rééducation, qu'une marche approximative vers un mieux imprécis ? » (Borel-Maisonny, 1970, p.37).

Quarante ans plus tard, le discours d'un contemporain de l'époque s'affranchit de ces interrogations et de l'entreprise d'argumentation qui l'accompagnait pour inscrire la recherche dans le champ de l'évidence. Sûrement n'est-il pas anecdotique de relever les toutes premières phrases par lesquelles Pierre Ferrand inaugure notre entretien : « ce qu'il faut comprendre c'est que de toute façon l'orthophonie et la recherche c'est lié, j'allais dire depuis la nuit des temps ». Le cœur du débat peut dès lors reposer non plus sur la justification d'une aspiration mais sur de simples préoccupations logistiques : « de toute façon on l'a en nous et le problème était de voir dans les années 70 déjà, comment l'organiser » (P. Ferrand). En outre, en édifiant dans cet extrait la recherche au rang des compétences naturelles, inhérentes à l'orthophoniste, P. Ferrand scelle l'alliance entre la profession et la démarche de recherche dans le marbre inaltérable de l'identité professionnelle. Pour l'ancien président de la FNO, la recherche « fait partie intrinsèquement de l'orthophonie française ». La valorisation de la recherche comme caractéristique inhérente aux orthophonistes transparaît également dans l'argumentaire de la présidence actuelle de la FNO, Nicole Denni-Krichel :

Madame Borel nous a appris à chercher [...] elle a réussi à insuffler aux orthophonistes en général, cette idée qu'il faut aller plus loin. Et je crois que les orthophonistes ont ça en eux. Ils veulent le bien être de leurs patients. Donc ils veulent toujours mieux faire. [...] Vous êtes avec des orthophonistes, et bien on parle orthophonie. Ça étonne toujours tout le monde. Vous mettez quelques orthophonistes ensemble, elles parlent boulot ! [...] On a toujours envie de faire mieux.

Les professionnels forment dans cette description un tout homogène unis autour de comportements socialement valorisés et de valeurs communes telles la curiosité intellectuelle ou le souci de l'autre.

La préoccupation pour une approche orthophonique qualifiée de scientifique ou liée à la recherche reste pourtant discrète dans les articles de *Rééducation Orthophonique* jusqu'au milieu des années 1970. C'est davantage la FNO qui propulse cette thématique sur le devant de la scène. Selon Pierre Ferrand, « l'idée a mûri progressivement jusqu'à ce

qu'en 1975, 1977, on a officiellement revendiqué dans les propositions de la Fédération nationale des orthophonistes, la nécessité de construire une recherche en orthophonie ». En 1977, une revendication nouvelle fait son apparition dans une plaquette syndicale publiée à la suite des actes du congrès fédéral de Nancy intitulé « l'orthophonie demain » : la FNO demande aux pouvoirs publics « de créer un secteur de recherche en orthophonie au sein de l'université et du CNRS », « et d'attribuer les crédits permettant le développement de cette recherche » (p13). Pierre Ferrand évoque sur le ton de l'humour ces revendications anciennes et particulièrement la mention du CNRS : « on était naïfs quand même ! ». Cette bonne humeur illustre l'ampleur du fossé entre les démarches syndicales officielles et la réalité de l'époque, puisque aucune structure orthophonique à l'échelle nationale ne prétend alors à des activités de recherche scientifique. Des initiatives individuelles sont néanmoins mentionnées comme relevant de cette dynamique :

C'était un vœu pieux, mais on trouvait pas trop les moyens [...] il n'y avait qu'individuellement des gens qui continuaient par exemple à passer une licence ou qui s'inscrivaient dans une formation, [...] [la] section sciences du langage n'existait pas, donc il fallait aller soit en psychologie, soit en linguistique. (P. Ferrand)

Aux démarches d'individus isolés, O. Heral adjoint l'existence d'associations locales, non fédérées : « il y avait Orthophonissimo, association de Paris [...] qui avait une expérience de formation et de recherche. L'association de Degiovani [...] du côté de Toulon. [...] des initiatives comme ça mais qui étaient éparées ».

La préoccupation syndicale pour la recherche scientifique prend un essor plus visible au début des années 1980. Pierre Ferrand présente le projet d'organisation de la recherche en orthophonie comme la résultante synergique d'une tradition locale Borélienne et d'un futur imaginé à partir de l'exemple québécois, qui était « le deuxième enthousiasme. Le premier c'était d'avoir fréquenté et suivi l'enseignement de Borel [...]. C'était à la fois Borélien au plan national, c'était québécois au plan de l'ouverture ». P. Ferrand inscrit avant tout sa démarche dans la filiation : « jeunes professionnels dès 65-66, on allait à Paris, assister rue Saint Jacques aux séances de l'ARPLOE de Mme Borel-Maisonny et on revenait enthousiastes, [...] elle avait le don de nous dire "en avant! Allez-y vous aussi" ». La personnalité de la pionnière joue à cette époque un rôle de catalyseur pour ce qui touche au développement de la profession. Se constituent autour d'elle des « équipes, ce qu'elle appelait, pas ses élèves, mais un peu ses disciples qu'elle envoyait à droite à gauche, à l'université » (J. Roustit). Borel encourage « la volonté de se piquer les fesses et d'aller dans les domaines de la recherche » (P. Ferrand) et centralise les initiatives en organisant des tables rondes : « quand vous aviez fait un travail dans votre coin, elle était ravie quand vous arriviez à Saint Jacques, que vous fassiez un petit exposé, pour exposer ce que vous aviez fait. Ça lui plaisait beaucoup ».

L'inspiration est également internationale, « en 1980, j'ai été chargé de mission au Québec pour aller voir comment ils organisaient la formation initiale » (P. Ferrand). Ferrand revient « avec la conviction qu'il fallait vraiment organiser la recherche en passant par la formation de plus en plus universitaire des orthophonistes ».

2. L'UNADRIO comme émanation de la FNO, les enjeux d'une différenciation

2.1. La structuration syndicale de l'UNADREO

La structuration de la recherche telle que décrite par le président de la FNO, se précise dans la réflexion d'un petit groupe d'orthophonistes, « une poignée d'amis militants » (Ferrand, 2007, p.6) réunis autour de P. Ferrand et présentant comme dénominateur commun un investissement syndical et une volonté d'action :

Dans l'été 81, j'ai pris l'initiative de réunir chez moi, neuf ou dix personnes qui avaient un peu la même idée : il faut faire quelque chose ! C'était en général des gens qui avaient des responsabilités à la FNO [...] donc on a passé une semaine, c'était la mode à l'époque, [...] avec les tentes etc. [...] on faisait le bivouac... à se triturer les méninges [...]. Et on a dit : pourquoi dans le cadre de la FNO - c'était parti comme ça - pourquoi ne pas inventer effectivement une association, une structure [...] uniquement centrée sur la recherche ? A partir de là, j'ai inventé le terme UNADRIO. (P. Ferrand)

Un lien officiel unit dès l'origine la structure de recherche et l'organisation syndicale. Dans un courrier daté du 25 octobre 1982, la FNO s'adresse à ses adhérents : « la Fédération nationale des orthophonistes a le plaisir de vous annoncer la création de l'UNADRIO [...] créée à l'initiative de la FNO et de ses syndicats régionaux » (1982b). Dans les premières années, de 1982 à 1986, Ferrand cumule les postes de président de la FNO et de président de l'UNADREO. Néanmoins, si en interne, l'intimité entre le syndicat et l'association chargée de « favoriser la recherche pratique et théorique dans le domaine des sciences de la communication » (FNO, 1982b) est visible, l'enjeu est de gommer toute collusion entre les deux, de faire de l'UNADRIO une structure autonome donc crédible :

[L'UNADRIO] c'était un outil de promotion [...] vers les professionnels mais pas uniquement [...] il fallait promouvoir à l'intérieur et diffuser à l'extérieur [...] c'était lu dans les universités, dans d'autres disciplines ; un petit peu comme un phare ça rayonnait : tiens il y a la recherche en orthophonie qui existe ! Si on l'avait cantonné seulement vers la fédération, bon : "ils font du syndicalisme !" .. ça aurait été une chose parmi d'autres, il fallait que ce soit identifié tel quel. (J. Roustit)

Bien que la FNO se targue de son nombre élevé d'adhérents et de sa représentativité - puisque par le mot syndicat « il faut bien préciser syndicat représentatif de la profession c'est-à-dire la FNO » (S. Topouzhanian)- le label syndical ne véhicule pas nécessairement une dimension de légitimité auprès d'interlocuteurs extérieurs et notamment des tutelles ministérielles. Le mot syndicalisme peut se heurter à des interprétations péjoratives voire susciter le rejet des interlocuteurs. N. Denni-Krichel évoque sans les nommer des « instances qui refusaient de collaborer avec des syndicats. Le terme syndicat fait peur. Même si on dit syndicat professionnel [...] ça fait CGT, ça fait grande centrale il y en a

qui veulent pas de ça [...]. Quand vous dites que vous êtes représentant syndical, il y en a qui vous regardent... qui assimilent à CGT, FO. »

L'étiquette syndicale peut conduire à un refus de dialogue de la part de certains interlocuteurs ce qui conduit la FNO à créer de toute pièce des instances telles que en 2009 le Collège français d'orthophonie, qui, dépourvu de l'emballage syndical, n'en réunit pas moins ses représentants physiques, avec aux postes clefs de présidente et de vice président, Nicole Denni-Krichel et Thierry Rousseau :

C'est une émanation de la FNO et de l'UNADREO, une instance où siègent des gens de la FNO et de l'UNADREO au sein d'un collège, qui est représentatif de la profession et qui permet également de recevoir des subventions entre autres de la HAS*, à titre différent que si c'était donné au syndicat. Ils ne veulent plus donner de l'argent directement à des syndicats mais à des instances représentatives de la profession, d'où la création de ce collège là. (S. Topouzkhian)

Pour l'UNADREO, le défi est donc de présenter sa structure comme répondant à des préoccupations scientifiques indépendamment des enjeux stratégiques professionnels et syndicaux. « -J.R. : il fallait que [l'UNADREO] soit identifiée telle quelle. -P.F. : il fallait la sortir ! Et l'objectif final est atteint parce qu'elle a été reconnue comme société savante ». En janvier 2005, l'UNADREO est en effet référencée officiellement par le ministère de la recherche en tant que société savante, reconnaissance symbolique qui s'accompagne d'avantages matériels susceptibles d'accroître son autonomie : « l'obtention d'un certain nombre de contrats, subventions, permettant d'alimenter financièrement [les] équipes de recherche » (Rousseau, 2007, p.4).

2.2. L'ouverture extrasyndicale et extra professionnelle

Des adaptations permettent dès la création de l'UNADREO d'assouplir son socle strictement syndical. « La FNO et ses syndicats régionaux » appellent « toute association intéressée par l'UNADREO à donner son adhésion » (FNO, 1982a) afin de rejoindre la liste des membres fondateurs. Roustit évoque cette volonté d'ouverture :

Enquêteur: Donc c'était une initiative d'un groupe... des gens qui étaient tous membres de la FNO... -*P.F.* : Tous ! -*J.R.* : Sauf ! Sauf que [...] quand ont été élaborés les statuts, ça s'est ouvert à d'autres organisations. Puisqu'au départ si je me souviens bien il y avait les belges, Pierre Dessailly -*P.F.* : Le GEPALM avec Francine Jaulin et il y avait d'autres personnalités qui étaient d'autres associations -*O.H.* : De Bordeaux aussi, les gens qui gravitaient autour de Dubois.

Selon un dépliant promotionnel (*L'UNADREO: Ses objectifs, ses réalisations*, 1987a), l'UNADREO est présentée comme une association créée « à l'initiative de la FNO [...] avec la participation des Associations suivantes : GEPALM, syndicats régionaux de la FNO, AMERIO, FAIT 21, UPLF (Union professionnelle des logopèdes francophones - BELGIQUE) ». L'adhésion d'une association locale d'orthophonistes est également mentionnée dans *Glossa* la même année (UNADREO, 1987b, p.2). Néanmoins, des divergences et des ruptures sont mentionnées :

-O.H. : Au début, bon ça a pas duré, mais au départ c'était vraiment – J.R. et P.F. : une initiative fédérale – P.F. : grande ouverte – J.R. : mais avec le souci d'élargir - [...] P.F. : enfin c'était l'idée et effectivement comme dans toute société humaine, il y a des tiraillements, il y a des luttes de pouvoir... Ça a été un peu plus compliqué.

P. Ferrand mentionne par exemple des différends avec F. Jaulin « la preuve c'est qu'elle a constitué son groupe, sa formation ». Dans un éditorial célébrant les dix ans de *Glossa*, Olivier Heral (1996) revient sur les débuts de l'UNADRIO et « la tâche ingrate de monter [l'association] dans un contexte œcuménique parfois difficile à gérer » (p.2). L'ouverture se fait donc en direction des organisations orthophoniques non syndicales mais également, sur l'initiative de O. Heral, vers des universitaires ou professionnels français ou étrangers, sollicités dans l'organisation de séminaires ou de congrès (tels Rondal et Seron, psycholinguistes belges) ou dans la gestion de *Glossa*. En 1989, la revue énumère en première page la composition de son comité de rédaction rassemblant sept rédacteurs français aux côtés de cinq orthophonistes d'origine étrangère, domiciliés en pays francophones, Belgique, Suisse, Maroc, ou non-francophone, Espagne et Etats-Unis (*Glossa*, n°13). En 1994, le tout nouveau président de l'UNADREO, Thierry Rousseau fait part de sa volonté de faire de *Glossa* « une revue reconnue par le monde scientifique » en mettant en place pour commencer « un comité scientifique composé de personnalités françaises et étrangères du monde orthophonique » (1994, p.3).

2.3. La FNO et l'UNADREO, une autonomisation incomplète

Si P. Ferrand évoque l'ouverture et l'indépendance de l'UNADRIO vis-à-vis de la FNO comme une préoccupation déjà présente dans les années 1980, le compagnonnage perdure pourtant sur différents plans, notamment sur celui des personnes qu'il est courant de retrouver successivement, ou même simultanément, dans les deux instances. Selon S. Topouzkhanian, les membres du comité scientifique « ont la plupart des responsabilités dans [leurs] syndicats respectifs », à savoir les diverses antennes régionales de la FNO. Pour Rousseau, l'appartenance concomitante aux deux structures ne saurait être synonyme de mélange des intérêts et la connivence entre FNO et UNADREO dans la défense d'un projet commun se justifie par des circonstances exceptionnelles.

Il n'est pas dans mes habitudes de mélanger, en particulier dans une revue scientifique, le syndicalisme professionnel et la recherche en orthophonie même si pendant longtemps j'ai œuvré concomitamment dans ces deux domaines. Mais il se trouve que les deux se rejoignent à travers la réforme des études universitaires [...]. L'UNADREO travaille solidairement aux côtés de la FNO. (Rousseau, 2004a, p.3)

Quelques années auparavant le même Rousseau, président de l'UNADREO, présentait néanmoins le nouveau rédacteur en chef de *Glossa* Franck Médina, « responsable de la formation permanente au SSDOP et chargé à la FNO du dossier "télétransmission" » sous l'angle de son curriculum syndical : « la manière dont il a su négocier ce dossier délicat de la télétransmission est sans aucun doute un gage de sa rigueur et de sa compétence » (2000, p.3). Le lecteur apprenait à cette occasion qu'avoir exercé des responsabilités syndicales constituait un gage majeur de compétence dans la direction d'une revue scientifique.

La proximité entre la FNO et l'UNADREO se matérialise donc au niveau des individus mais également des locaux, des moyens administratifs et des chantiers investis. Selon M.-P. Poulat, rédactrice en chef de *Glossa* de 1991 à 1997 : « on avait de temps en temps des réunions au siège de la FNO à Paris, on n'avait pas de locaux spéciaux donc ils nous hébergeaient ». L'UNADREO bénéficie du soutien de l'équipe d'Ortho Édition - structure également créée par la FNO - dans la gestion des abonnements. FNO et UNADREO défendent les intérêts collectifs face à l'état : « il y a toujours dans les commissions qui sont invités au ministère, des gens du syndicat, des représentants de l'UNADREO » (S. Topouzkanian). L'origine syndicale de l'UNADREO ressort : « il vaut mieux être d'accord pour faire un peu bloc [...] *Glossa* et l'UNADREO sont une émanation de la FNO ! ». De fait la parenté entre FNO et UNADREO est bien visible dans les statuts actuels de la profession, élaborés en 2004 : l'UNADREO reçoit des financements des vingt-quatre associations adhérentes soit la FNO et ses syndicats régionaux. Outre ce soutien financier, le comité directeur constitué de six à dix personnes est élu essentiellement par des représentants des syndicats régionaux.

II. Repenser les savoirs, renouveler les équipes: une éloge de la modernité

Nous avons vu avec le témoignage - a posteriori - de P. Ferrand, que la mouvance de la recherche en orthophonie était présentée comme la résultante d'une volonté syndicale prenant appui tout à la fois sur des modèles et ressources dépassant les frontières nationales et sur l'autorité stimulante de Borel. La silhouette de la pionnière reste néanmoins discrète dans les écrits d'époque que nous avons pu rassembler autour de l'UNADREO et en particulier de *Glossa*. A la création de la revue, Borel est âgée de 86 ans. A l'exception d'un article lui rendant hommage l'année de sa mort ("A vous Suzanne", 1995) et à celui de Pierre Ferrand (2007), aucun des éditoriaux ne fait référence à l'héritage de la pionnière. Les discours se tournent davantage vers l'avenir et le champ lexical qui domine est celui de la nouveauté.

1. Une prise en main générationnelle

L'idée de l'UNADRIO prend sa source au sein d'un groupe de jeunes orthophonistes guidés par une volonté d'innovation :

Moi il se trouve que j'étais là par accident, mais tous les gens qui étaient à l'époque à la FNO, à l'UNADREO et tout ça, c'était la même génération : 30 à 40 ans : moi je faisais partie des vieux historiques [...] c'est un renouvellement à la fois de génération et peut-être un renouvellement d'appréhension des problèmes. (P. Ferrand)

En octobre 1983, l'organisation des quatre journées du Congrès international de Toulouse ; *communiquer demain* commanditées par la FNO et l'UNADRIO est confiée à deux tous jeunes professionnels, Nicole Voigt-Familiadès et Olivier Heral alors âgé de 27 ans (Martinand, 1984, p.5). Il en a 30 quand il prend la direction de *Glossa* alors que la même année, son jeune confrère militant, René Degiovani, 36 ans, devient président de l'UNADRIO. A sa création en 1986, l'équipe de *Glossa* expose et « confirme [trois]

ambitions », toutes vectrices de mouvement : « l'ouverture », l'« élargissement », « l'audace » (Ferrand & Betz, p.3). Pour Heral, « il est nécessaire de s'informer sur de nouvelles approches » (1987a, p.3) et *Glossa* est à même d'apporter « grâce à la qualité des auteurs, un regard neuf et porteur d'avenir » (1987b, p.3). A titre symbolique, l'intitulé complet de la revue *Glossa*, les cahiers de l'UNADRIO rend compte de ce désir de modernité : « le sous titre de la revue *Glossa* c'était les cahiers de l'UNADRIO [...] C'était un hommage aux cahiers du cinéma, à la nouvelle vague; on se disait la nouvelle vague » (O. Heral). Dans le discours de nos interviewés, l'idée de renouveau s'inscrit néanmoins dans une démarche d'élaboration perpétuelle et linéaire, simplement accrue autour de 1980 : « quelle que soit les générations, c'est davantage vrai à partir de 1977, depuis *orthophonie demain*, il y avait à la fois une nécessité et une envie de création en permanence » (J. Roustit). L'orthophonie se développe sur un mode cumulatif et l'idée de rupture générationnelle est immédiatement atténuée par la thématique de la continuité : « on se disait la nouvelle vague. mais il y a des nouvelles vagues à chaque fois à chaque génération » (O. Heral) ou de la transmission : « si il y a une petite poignée de gens qui foncent et personne qui suit derrière, c'est foutu. Il faut qu'il y ait un relais qui se prenne en permanence » (J. Roustit).

2. S'affranchir des anciennes pratiques

Dans les écrits de l'époque, la tonalité du discours renvoie à des nuances différentes de celles des entretiens. Ainsi dans plusieurs éditoriaux, la démarche d'innovation valorise une volonté de modernité par opposition à des pratiques ou schémas de pensée pointés comme archaïques. En 1990, l'équipe de *Glossa* publie un éditorial de Rondal (1990), qui aborde une problématique dans le champ de la prise en charge du handicap, lui paraissant « personnellement évidente mais qui est encore loin d'être bien comprise par de nombreux professionnels. [...] Il me semble que trop souvent encore, on fonde des espoirs voire on cherche à justifier théoriquement des approches globalistes » (p.3). Au fil des années et des éditoriaux, les auteurs émettent des propositions ou promeuvent des articles susceptibles à leurs yeux de remettre en cause des connaissances largement acceptées ou même validées dans le cadre institutionnel. Ferrand et Betz (1986) proposent une « réflexion approfondie sur les contenus [des] enseignements et une rénovation des méthodes utilisées » (p.3). Selon Vinter, « il faut mettre de côté certaines idées reçues et certaines théories enseignées lors de nos études » (1991, p.3). Poulat souhaite à son tour que « *Glossa* bouscule » et valorise l'« impertinence », « la critique », « l'information dérangeante » (1996b, p.5). Brin-Henry évoque avec prudence la dimension polémique d'un article sur la conscience phonologique : « même si d'aucuns éprouveront quelques réticences [...], il nous a semblé intéressant de suivre l'auteur [...] qui remet en cause certaines notions » (1999, p.3). Rousseau explicite quant à lui en 1997 la volonté de réformer définitivement certaines approches présentées comme anachroniques : « il n'est plus acceptable (si tant est que ce pût l'être un jour) de faire dans l'approximatif » (p.3). Bien que plus marginalement, cette dimension réformatrice est évoquée par nos enquêtés. Interrogée sur les critères de sélection des articles par l'équipe éditoriale, M.-P. Poulat positionne le processus décisionnel sur un axe opposant innovation et archaïsme : « on avait mis notamment [...] le côté récent [...] novateur, [...] avant-gardiste ou au contraire un peu démodé, [...] ressassé, [...]. L'idée c'est que ça puisse se mettre dans des argumentations qu'ils appelaient "scientifiques" ». Dans le discours de P. Ferrand, l'esprit de réforme prend une tournure révolutionnaire fidèle au contexte sociétal : « c'est un renouvellement à la fois de génération et peut-être [...] d'appréhension des problèmes, on

était quand même un peu encore dans la mouvance 68 [...]. Découvrir, créer, foutre en l'air tout ce qui ne nous plait pas ».

3. L' UNADRIO et l'ARPLOE, une relation équivoque

Le parti pris innovant de la première équipe de l'UNADRIO interpelle sur la nature des relations avec les structures éditoriales pré-existantes. L'ARPLOE fondée en 1956 par Borel, constitue la première structure fédératrice de la profession et publie régulièrement une revue consacrée à l'orthophonie : *Rééducation orthophonique* (RO). Les témoignages de nos interviewés rendent compte du positionnement ambivalent de l'équipe de *Glossa* vis-à-vis de l'ARPLOE et de RO, structures incarnant l'héritage borélien. Dans un éditorial de 2007, Ferrand expose une anecdote dont les termes appuient la continuité et la proximité entre Borel et le futur président de la l'UNADRIO, recueillant son mandat :

A l'automne 1976, ce repas en tête à tête au restaurant chinois où Madame Borel avait ses habitudes, au cours duquel elle me démontra qu'il fallait faire "quelque chose de plus" pour enrichir la recherche afin de "garder à l'orthophonie sa dimension scientifique qui lui permettra de survivre et de se développer" et que cela était "de la responsabilité de [votre] génération". (p.6)

Cette dimension est très présente au cours de notre entretien : « j'insiste bien, le point de départ il est [...] dans la lignée de la démarche de Mme Borel » (P. Ferrand). Dans cette optique, la différenciation de l'UNADRIO vis-à-vis de l'ARPLOE et RO se construit sur le mode de la complémentarité et non sur celui de l'opposition. L'UNADRIO investit un créneau présenté comme inoccupé, celui de la recherche puisque « l'ARPLOE ne remplissait pas spécifiquement cette fonction c'était beaucoup plus une structure [...] de formation continue » (P. Ferrand). Pour M.-P. Poulat, « on cherchait vraiment [...] à ce que [*Glossa*] trouve sa place dans l'aspect scientifique qui n'existait pas à l'époque, qui était peut-être le chaînon manquant de l'orthophonie ». L'ARPLOE est circonscrite de son côté à un rôle « de vecteur essentiel pour l'identification de la profession » (J. Roustit), que ce soit par la formation continue, par l'échange lors de « tables rondes où les gens venaient apporter leurs réflexions » ou par « la propagation de ce qui était fait dans la clinique », y compris par le biais de sa revue. À l'ARPLOE et à RO, la mission de l'identification professionnelle par le domaine clinique, à l'UNADRIO et *Glossa*, le chantier de la recherche par une approche scientifique. Ces représentations autour de *Glossa* et de RO dans leur version contemporaine, demeurent du reste d'actualité (N. Denni-Krichel ; S. Topouzkhianian).

Cependant, si l'on varie les sources, la différence entre *Rééducation Orthophonique* et *Glossa* ne résulte pas d'une simple répartition des tâches mais procède d'un renouvellement idéologique et générationnel, toute déférence gardée : « *Glossa* est née justement pour redynamiser RO [...] qui faisait un peu vieillesse, [...] guide langue et Borel-Maisonny, ce qui était tout à fait louable [...] mais qui souffrait quand même d'un manque de dynamisme et d'ouverture » (M.-P. Poulat). Dans ce contexte, la répartition des rôles se construit moins dans la complémentarité que sur le mode de la concurrence. O. Heral raconte comment, jeune rédacteur en chef de *Glossa*, il s'est vu superbement ignoré sur les stands d'un congrès lyonnais par une des rédactrices de *Rééducation Orthophonique*. Pour D. Martinand-Flesch, « il y avait la peur non exprimée, la jalousie non exprimée, mais ce qui était exprimé c'était « vous allez faire comme nous ! ». Non,

non ! Justement on voudrait essayer de faire autre chose ! ». Selon M-P. Poulat, « *Glossa* arrivait un peu pour grignoter des parts de marché [...] à *Rééducation Orthophonique* » et le caractère novateur de la revue scientifique s'exprime par opposition à l'approche traditionnelle de Borel, nimbée d'une connotation rétrograde.

Les discours de P. Ferrand et J. Roustit, successeurs de Borel à la tête du syndicat national, rendent hommage au contraire à l'éternelle jeunesse d'esprit de la pionnière « qui était plus jeune que nous sous certains aspects, elle insufflait l'enthousiasme ! Même à 90 ans, vous sortiez d'une rencontre ou d'une discussion avec elle, vous repartiez tout feu, tout flamme » (P. Ferrand). Les équipiers de Ferrand à la tête du syndicat au début des années 1980, placent volontiers leurs actions dans la continuité de Borel, qui reste à plus de 80 ans une interlocutrice privilégiée de l'équipe fédérale :

Pierre avait des liens très étroits avec Mme Borel. On allait régulièrement la voir, on discutait avec elle dans son cabinet, on prenant un temps avant ou après le conseil d'administration... Là je ne trahis pas de secret parce que tout le monde le savait : on lui disait qu'elles étaient nos pistes, les intentions de créations, comme l'UNADRIO. Je me rappelle de sa réaction, elle a adhéré à 300 % quand on lui a parlé de ça ! (D. Martinand-Flesch)

Néanmoins, la reconnaissance par Borel d'une structure extérieure à l'ARPLOE, telle qu'elle peut être narrée dans les discours, ne s'inscrit qu'en surface dans le champ de la stricte évidence. Les premières velléités innovantes mais disciplinées des militants réunis autour de P. Ferrand en 1981, visent à inventer une structure « qui ne devait pas contrecarrer l'ARPLOE de Mme Borel, qui [serait] uniquement centrée sur la recherche. Mme Borel était assez susceptible, elle ne voulait pas qu'on lui marche sur ses plates bandes quand même c'était normal » (P. Ferrand). Le projet de l'UNADRIO est donc soumis au consentement de la pionnière, susceptible de « se sentir dessaisi de quelque chose qu'elle avait créé » (D. Martinand-Flesch). Il ne s'agit en aucun cas de la convaincre mais simplement... d'argumenter :

Enquêteur : Il a fallu convaincre Mme Borel de créer cette.. –J.R. & P. F. (en cœur) : Non ! –P.F. : (très ferme) non, non pas du tout. Ça lui plaisait beaucoup, il a fallu seulement –J.R. : lui écrire –P.F. : lui faire comprendre que c'était pas concurrentiel quoi –J.R. : et argumenter, je me souviens d'une lettre que tu avais faite, il a fallu quand même que tu argumentes –P.F. : j'ai expliqué à quel point ça allait dans son sens finalement et que c'était une autre façon d'organiser la profession.

L'UNADRIO réunissant une majorité de professionnels provinciaux, doit en effet trouver sa place dans le pré carré parisien de l'ARPLOE, qui incarne, du fait du rôle central de Borel dans la construction de l'orthophonie, l'instance légitime de la profession :

Enquêteur : Où se faisait la différence justement, quels étaient ces arguments ? –P.F. : Ce qu'il faut savoir c'est que nous en créant l'UNADRIO, sous l'autorité de la FNO qui commençait à s'organiser régionalement à l'époque, on pouvait déparisieniser (vous voyez je le dis avec humour et respect) la formation et le lieu de départ de l'enrichissement de l'orthophonie. Parce qu'on montait les gens de province, mais on n'était pas très nombreux à l'époque, c'était un cercle très parisien.

L'UNADRIO déparisianise l'orthophonie et se positionne « dans un axe plus théorique, [...] un axe plus jeune, ça c'est sur, peut-être plus risqué aussi avec des positions moins connues [...] plus avant-gardistes » (M.-P. Poulat) en mettant la thématique de la recherche scientifique au centre de ses préoccupations.

4. Investir les sciences légitimes, le primat de la méthode expérimentale

L'UNADRIO prend du recul vis-à-vis des pratiques quotidiennes pour se centrer sur la recherche théorique et scientifique. La notion d'essor professionnel ou de qualité des pratiques est désormais intimement liée aux exigences de l'approche scientifique dans son acception expérimentale : Rousseau souligne en 1995 les objectifs « de l'UNADRIO, qui tentera toujours de tirer la profession vers le haut en refusant notamment de cautionner les pratiques qui n'ont pas de fondement scientifique solide » (p.3).

Pour l'UNADRIO, le renouvellement de l'orthophonie passe ainsi par le recours privilégié aux codes scientifiques associant les notions de validité (Rousseau, 1997 ; "Newsletter Glossa", 2009), de preuves (Rousseau, 1997 ; Leterme, 1998), de modèles théoriques (Poulat, 1992d ; Heral, 1996 ; Médina, 2005 ; Rousseau, 2007), de démarches expérimentales (Chevrie-Muller, 1991 ; Cotteau & Simon, 2004), de démonstrations scientifiques (Rousseau 1997 ; Médina, 2000b, 2005 ; "Glossa info", 2002) ou encore d'outils étalonnés (Heral, 1989a ; Brin, 1998b). Le projet éditorial de *Glossa* vise à satisfaire les « besoins des cliniciens soucieux de faire reposer leur pratique sur des stratégies d'évaluation et d'intervention scientifique » (Heral, 1988d). Selon J. Roustit c'est le passage aux outils d'investigation issus de la démarche expérimentale qui a donné à l'orthophonie les moyens de garantir sa validité :

On est passé de l'intuition à la possibilité d'une expérimentation. Ce qu'a développé Borel dans les années 30-35 jusque dans les années 70, ça se faisait beaucoup à l'intuition et naturellement il y avait les résultats cliniques qui étaient là, qui prouvaient que ça fonctionnait, mais l'aspect expérimental avec tout ce qui est de l'ordre de la preuve, c'était plus difficile à porter parce qu'on n'était pas outillé pour le faire. Maintenant on peut le faire parce que d'une part il y a l'imagerie médicale, qui apporte un certain nombre de preuves, et puis on a des outils maintenant qui sont étalonnés, validés. (J. Roustit)

Glossa adosse sa ligne éditoriale aux travaux de recherches de disciplines connexes, évoluant dans le cadre reconnu de l'université. A l'image des autres métiers de la rééducation, tels les kinésithérapeutes ou les psychomotriciens, la profession orthophonique ne s'apparie pas à une discipline universitaire autonome mais puise ses références dans des sciences diverses : linguistique, psychologie... L'UNADRIO recourt en conséquence à un principe cher à Borel qui envoyait les orthophonistes piocher dans les diverses disciplines enseignées à l'Université : « elle leur disait "vous allez faire votre miel un peu partout dans toutes les disciplines et vous ramenez ce qui est important pour l'orthophonie, vous en faites la synthèse" et comme ça s'est créée la profession » (J. Roustit).

Sur ce modèle, l'UNADRIO ramène des savoirs mais également des personnes en ayant recourt à la participation de chercheurs dans des congrès : Toulouse en 1983 (UNADRIO, 1984), Nice en 1987 (FNO, 1988) ou des séminaires de méthodologies

(UNADRIO, 1987a). Les perspectives de publications offertes par *Glossa* stimulent cette dynamique de collaboration : « ça a permis aussi à des grands universitaires [...] de s'intéresser à l'orthophonie » (P. Ferrand). Selon D. Martinand-Flesch, « dans les débuts de *Glossa*, c'était une période pendant laquelle on suivait un peu bêtement le courant général, où il fallait que ce soit le dessus du panier qui parle dans les congrès, le dessus du panier qui intervienne dans les journées de formation, le dessus du panier qui écrive dans les articles etc, il fallait que ce soit des noms ! ». Un processus d'échanges vertueux permet à la rédaction de *Glossa* de grossir ses publications et aux auteurs de valoriser leurs travaux : « eux ça les intéressait, d'ailleurs il n'y a qu'à voir le succès entre guillemets de *Glossa*, ça permet d'avoir des points donc tout le monde était gagnant-gagnant » (O. Heral).

Dans les années 1980, *Glossa* s'oriente en particulier vers des disciplines naissantes, « les courants théoriques du moment » (Heral, 1996, p.3) qui rencontrent une large audience dans les milieux scientifiques. « L'idée de départ c'est ça, c'était vraiment des recherches, et en même temps de s'ouvrir à des gens style les neurolinguistes, les psycholinguistes ou des gens qui travaillaient sur des secteurs proches » (O. Heral). *Glossa* s'inspire également des « nouvelles techniques chirurgicales » ou des « sciences cognitives en pleine expansion » (Heral, 1996, p.3).

Ces prospections et la sollicitation d'universitaires lors de congrès ou de séminaires de méthodologie, visent à nourrir ou même à refondre la pratique des professionnels sous l'angle de courants théoriques vecteurs de légitimité. Lors de la création de *Glossa*, le « but avoué [est] d'associer des chercheurs déjà reconnus à notre démarche de renouvellement théorique, l'idée un peu utopique étant alors de repenser la pratique professionnelle grâce aux grilles de nouveaux modèles théoriques » (Heral, 1996, p.3). L'UNADRIO sollicite des universitaires locaux mais également des chercheurs étrangers, comme le belge Rondal « le premier universitaire connu et reconnu à avoir confié des manuscrits importants et nombreux » à *Glossa* (p.3), qui jouissent de l'aura de l'éloignement géographique. Leur contribution est valorisée dans nombre d'éditoriaux (Ferrand & Betz, 1986 ; Heral, 1989a, 1989b, 1990 ; Puyuelo Saclamente, 1989; Dessailly, 1990 ; Rondal, 1990; Poulat, 1991a). La volonté d'ouverture internationale trouve son apogée dans les années 1990 (parallèlement à la création du Comité permanent de liaison des orthophonistes-logopèdes de la communauté économique européenne, le CPLOL, fondé en 1988 par Roustit) avec le concept du *guest editor* qui consiste à confier la conception d'un numéro à une équipe d'orthophonistes étrangère : espagnole (*Glossa* n°15, 1989) ou belge (*Glossa* n°19-20, 1990). Les contacts s'établissent d'abord par relations interpersonnelles : « j'ai fonctionné avec des connaissances que j'avais en Belgique, Espagne, France, mais après ça s'est élargi à d'autres personnes qu'on connaissait pas » (O. Heral). Le carnet d'adresse de la rédaction s'étoffe progressivement au fil des rencontres : « après ça a fait boule de neige [...] par le biais des séminaires » et des stratégies d'informations : « au début on a fait la promo [...] on envoyait systématiquement dans tous les services de CHU, dans les labos de recherche qui correspondaient un peu au domaine » (O. Heral). Les noms de Seron (1986), Fayol (1990), Nespoulous (Dordain & Nespoulous, 1991), professeurs des universités et auteurs de nombreuses publications à l'échelle internationale dans le domaine des sciences cognitive et de la neurolinguistique, apparaissent ainsi dans la revue.

L'ouverture aux chercheurs et aux pays voisins s'inscrit donc dans la politique générale de la revue et figure au rang de ses objectifs initiaux, notamment ceux de « suivi des travaux récents dans le domaine de l'orthophonie et des sciences complémentaires »

et d'« ouverture sur les autres pays et en particulier les pays francophones » (UNADRIO, 1987b, p.2). L'ouverture s'explique également par un contexte d'ébranlement des cadres de références des orthophonistes à partir de 1980 :

Je me suis trouvé à sortir à la fin des années 80 au moment où tout basculait, c'est-à-dire que tout ce qu'on m'avait appris, enfin je caricature, était remis en question parce que c'était l'émergence de la psycholinguistique, de la neurolinguistique enfin d'un tas de trucs qui paraissent tellement évidents aujourd'hui et nous on ne l'avait pas appris. (O. Heral)

La profession découvre de nouvelles approches par l'entremise des chercheurs : « dans les années 1980 on travaillait beaucoup avec Rondal [...] c'est lui qui a fait un des premiers livres sur le langage chez l'enfant trisomique. Il a beaucoup apporté en tant que chercheur, ça nous a fait réfléchir nous les orthophonistes » (N. Denni-Krichel). O. Heral revient sur sa découverte du même ouvrage de Rondal et évoque les conséquences sur son identité de tout jeune professionnel : « je me suis dit il y a quand même un schisme entre les nouveaux concepts [...] et ce que j'ai appris [...] on s'est retrouvé un peu en porte à faux ». Ce sentiment d'inconfort le conduit à partir se former à Liège, à plusieurs reprises auprès dudit chercheur, qu'il sollicite ensuite dans le cadre de *Glossa*. La mission de l'UNADRIO se comprend donc selon deux versants intriqués. D'une part, la volonté syndicale de munir la profession d'un organe de recherche novateur et autonome, ce que M.-P. Poulat nomme le chaînon manquant. D'autre part, la nécessité, y compris au prix de remise en question, de suivre les courants de pensée en pleine expansion, facteur de légitimation : « il y avait un aspect un peu politique [...] et en même temps il y avait des innovations, les neurosciences qui sont arrivées etc. et où on était partie prenante » (O. Heral).

5. L'orthophonie à la croisée des sciences

Il y avait la linguistique, il y avait la neurologie, il y avait la psychologie, il y avait tous ce qui est sciences du langage [...], [l'orthophonie] a besoin de tous ces axes là pour fonctionner. Sans la connaissance, l'information qui sont inhérentes à ces branches-là, c'est difficile à la fois de pratiquer et de réfléchir. Et en même temps elle n'a pas besoin de toute la connaissance, donc c'est à la fois une spécificité. (M.-P. Poulat)

La dépendance de la profession à des savoirs multiples, et à leurs évolutions, est mise sur le compte du champ d'application hétéroclite de l'orthophonie : « de toute façon, vu qu'on travaille sur de l'ORL et du neurologique pour faire simple, on peut pas avoir les mêmes modèles, on peut pas avoir une seule théorie » (O. Heral). Cette subordination implique une adaptation constante de la part des orthophonistes et peut expliquer le taux présenté comme élevé de recours à la formation continue parfois évoqué en termes d'efforts : « ces éléments renouvelés nous imposent également des contraintes fortes ; l'effort de formation continue, de documentation et de réflexion doit être à la hauteur du défi que l'on nous propose » (Degiovani, 1993, p.3). En d'autres occasions, la formation continue est valorisée comme témoignant là encore de qualités de curiosité intrinsèques propres à la profession : « la profession d'orthophoniste est une des professions médicales qui se forme le plus. Après les biologistes. [...] Et qui cherche ! Qui veulent savoir !

Parce que notre domaine de compétence est quand même très vaste » (N. Denni-Krichel). La dépendance aux savoirs issus des sciences conduit à un positionnement identitaire ambivalent valorisant l'adaptation à la nouveauté tout en se défendant de tomber dans l'inconsistance. Selon O. Heral, l'orthophonie, « c'est trop large comme spectre pour avoir une seule référence théorique. [...] on est obligé d'être raccroché à tout, et dans l'air du temps, entre guillemets, sans être à la mode. Mais c'est quand même suivre les évolutions ! ». Dans *Glossa* (Degiovani, 1993 ; Martinand-Flesch, 2005), le professionnel est invité à répondre à un système de valeurs assujettissant sa qualité intrinsèque à la capacité à répondre aux canons de la scientificité. Sans le renouvellement des compétences, « prendre en charge des patients cérébrolésés risquerait de devenir une activité hasardeuse qui ne serait pas digne d'une profession en plein dynamisme scientifique » (Degiovani, 1993, p.3). L'adaptation au modèle scientifique renvoie ainsi à une responsabilité morale. L'apparition de « référents théoriques nouveaux, en particulier le développement de la neuropsychologie cognitive [...] constitue assurément une chance immense » pour le professionnel qui ne saurait laisser passer cette occasion de « mieux rééduquer » (p.3).

6. Rôle et enjeux d'un renouvellement théorique

Pour les responsables de *Glossa*, le renouvellement répond de manière plus prosaïque à une nécessité vitale : « on ne peut pas rester figé, s'il n'y a pas des processus comme des publications, des recherches, [...] on disparaît » (O. Heral). Cette épée de Damoclès constitue le message central du tout premier éditorial de *Glossa*, insistant sur la nécessité d'une prise de conscience collective. Le fondateur de l'UNADRIO reprend le message lancé aux « orthophonistes rassemblés [...] à l'occasion du magnifique Congrès Scientifique de la FNO [...] ». Chaque professionnel et chaque étudiant ont compris qu'une profession qui ne se donne pas les moyens d'impulser sa propre recherche scientifique est en danger de disparaître » (Ferrand, 1986, p.3). Pour D. Martinand-Flesch, « ce qu'on voulait vraiment, c'était que personne ne nous grille la place, parce qu'il y avait déjà des tas d'autres professions qui commençaient à empiéter peu ou prou sur notre champ d'investigation ». Charge alors aux orthophonistes, pour se « situer de façon offensive » (Martinand, 1984, p.6) sur leur propre terrain, de « créer une structure qui [leur] permette de [s']affirmer » (D. Martinand-Flesch), de trouver les ressources les plus opportunes et les plus conformes à l'époque. Dans cette perspective, la science expérimentale devient incontournable au sein de *Glossa* : les approches « ne peuvent faire autorité si elles n'ont pas été soumises au feu de la démonstration scientifique » qui requiert « des règles bien précises, méthodologiques, statistiques » (Rousseau 1997, p.3).

Cet impératif s'accroît davantage à la fin des années 1990 : « il faut que les orthophonistes aient la volonté de mener de véritables recherches en se référant aux critères scientifiques en vigueur » (p.3) tandis que les enjeux se précisent dans le champ des luttes juridictionnelles. En effet, selon le même auteur, s'ils ne montrent « pas avec toute la rigueur scientifique nécessaire » leur fiabilité, les orthophonistes risquent « de perdre rapidement [leur] crédit. Ce qui pourrait vouloir dire qu'une partie de [leur] champ d'intervention soit conquis par d'autres » (p.3). L'enjeu consiste donc à défendre les acquis mais aussi les accroître. En effet, « il faut des pionniers pour que la situation des générations suivantes soit meilleure » (Rousseau, 2004a). L'UNADRIO fonctionne, dans une logique d'expansion, selon un adage alarmiste invoquant l'idée qu'une profession qui n'avance pas recule :

Il y a l'époque des créateurs, suivi de l'ère des gestionnaires, suivie de l'ère des fossoyeurs, et ça c'est terrible [...] il faut qu'on reste dans la première ère [...] quand on tombe dans celle des gestionnaires [...] c'est foutu. On va gérer le quotidien, l'acquis, [...] vivre de ses rentes et [...] un jour les rentes elles fondent [...] on va trouver les fossoyeurs. Donc on a toujours su trouvé les ressources pour rester à la création. (J. Roustit)

La profession ainsi décrite fait figure de chantier perpétuel : les orthophonistes doivent « conquérir et renouveler en permanence [leur] compétence qui n'est ni innée, ni définitive » (Degiovani, 1993, p.3). *Glossa* « miroir de [l'évolution] professionnelle » (Brin, 1998a, p.3) constitue ainsi un outil d'anticipation apte à faire évoluer la profession et qu'il est nécessaire de garder « à la pointe des progrès en orthophonie, un tout petit peu en avant » (p.3).

III. Valeurs réelles, valeurs prescrites: impacts identitaires d'un renouvellement théorique

1. Démocratiser la recherche, trouver un public

Lors de la création de la revue, l'appel initial de Ferrand « bougeons nous la recherche » (1986, p.3), illustre la volonté affichée de mobiliser largement les orthophonistes autour du renouveau scientifique de la profession. Or nous avons pu déjà relever que, trente ans plus tard, les acteurs de l'époque présentent cet objectif comme d'autant plus incontournable qu'il s'appuyait sur des fondements identitaires, inhérents à l'orthophonie.

Enquêteur: Il y a vraiment cette visée au départ que la recherche ça peut concerner tout le monde... –*J.R.* : (rectifie) Ça concerne tout le monde. –*P.F.* : c'est l'idée de départ ça concerne tout le monde, pas "ça peut". Ça fait partie intrinsèquement de l'orthophonie française.

L'enjeu initial, à la hauteur des risques brandis, ne consiste pas à créer un pôle de recherche de pointe isolé de la base des professionnels mais de mobiliser le plus largement possible les cliniciens autour d'une prise de conscience collective : « la recherche en orthophonie n'est pas le fait de quelques spécialistes en recherche, c'est l'affaire de chacun d'entre nous » (P. Ferrand). *Glossa* véhicule la promesse d'une recherche non « réservée à une poignée » ou restreinte à une « caste » (P. Ferrand) mais accessible à chacun avec l'« idée que la recherche c'est pas quelque chose qui est complètement mythique et mystérieux » (J. Roustit). La dynamique de renouveau théorique lancée par l'UNADRIO tient ce faisant à l'implication de chacun : « seule la participation du plus grand nombre à [ses] projets permettra leur concrétisation, [...] rejoignez-nous et ensemble, participons à l'essor scientifique de l'orthophonie » (Degiovani, 1989, p.3). La participation des professionnels est d'autant plus attendue que le projet de l'UNADRIO concerne directement leur quotidien (Degiovani). Du reste l'UNADRIO répond à une demande qui existe déjà puisque « de nombreux orthophonistes isolés pratiquent une recherche personnelle et souhaitent connaître et

rencontrer des praticiens qui ont le même type de démarche » (Ferrand & Betz, 1986, p.3).

D'après les archives internes de l'UNADRIO, environ mille cinq cents orthophonistes (sur neuf mille environ à l'époque) répondent présents en s'abonnant la première année ce qui permet à *Glossa* d'équilibrer ses comptes : « pour pouvoir tourner il fallait 1000 abonnés [...] et ça tournait entre 1000 et 1500 » (O. Heral). Le rédacteur en chef relativise sa « [déception] entre guillemets » par comparaison avec la situation d'un autre pays et assimile au passage, l'abonnement à *Glossa* à une activité de recherche : « en même temps quand on a les chiffres au Québec, sur les orthophonistes il y a 1% qui font de la recherche. [...] on est largement au dessus du 1% ! Donc je pense que l'objectif était atteint » (O. Heral). Le thème du goût pour la recherche comme caractéristique consubstantielle à l'identité professionnelle est là encore mobilisée : « proportionnellement dans notre profession, il y a davantage de gens qui sont dans une démarche de recherche, une démarche universitaire que dans d'autres professions, ce n'est pas pour rien, c'est la nature de la profession qui le veut » (J. Roustit).

Les premiers éditoriaux de *Glossa* valorisent l'adhésion et la « confiance » (Heral 1988a, p.3) exprimées par les orthophonistes. Dès le deuxième numéro : « le pari est gagné. En effet 1200 abonnements ont été souscrits » (Ferrand & Betz, 1986, p.3). Pour les auteurs, ce succès montre à quel point *Glossa* répond à une attente large et pré-existante (Ferrand & Betz). N. Denni-Krichel introduit néanmoins l'idée que l'adhésion des orthophonistes répond d'abord à un geste de solidarité de principe : « de toute façon au départ on s'est tous abonnés à *Glossa* pour soutenir. [...] Dans la mesure où c'est nous qui avons créé, ça a toujours été le principe de la profession et surtout de la FNO ». L'abonnement à la revue est alors présenté comme un acte de militantisme : « on était tous syndiqués, abonnés à *RO*, abonnés à *Glossa*, c'était le minimum syndical ! » (D. Martinand-Flesch). Dans cette perspective l'enjeu se situe ailleurs que dans la simple satisfaction du lecteur : *Glossa*, « fondamentalement [...] axée sur la recherche, n'intéressera pas forcément le clinicien de la ville lambda » (N. Denni-Krichel). Mais cela n'empêche pas qu'il « faut que *Glossa* existe, parce que [...] c'est un outil supplémentaire pour donner à la profession toute sa base d'existence, sa crédibilité et les apports de la preuve, tout ce qu'il faut avoir » (N. Denni-Krichel). *Glossa* et sa validité scientifique renvoient ainsi à une politique syndicale œuvrant sur les thèmes de l'identité, « sa base d'existence » et de la légitimité, « sa crédibilité ».

Les témoignages de nos interviewés témoignent d'une possible inadéquation entre les attentes des lecteurs et le contenu rédactionnel initial de la revue. L'identification des orthophonistes à l'approche véhiculée par *Glossa* paraît alors incertaine : « les gens de terrain disaient oh non non, moi je, moi je suis pas abonnée à *Glossa* parce que.. c'est un peu loin de moi, c'est loin de ma réalité » (M.-P. Poulat). Selon N. Denni-Krichel, les données diffusées par *Glossa* ne trouvent en effet pas nécessairement d'application sur le terrain. « Comme c'est plus pointu il y a beaucoup plus de chiffres, c'est plus complexe, un orthophoniste ne retrouve pas forcément quelque chose pour sa prise en charge en cabinet » (N. Denni-Krichel). Pour M.-P. Poulat, *Glossa* apporte d'avantage une prise de recul et une réflexion « or les orthophonistes étaient très demandeurs de petits trucs pour fonctionner dans leurs cabinets, des recettes. [...] Il n'y avait pas forcément d'appétence sur le pourquoi » (M.-P. Poulat). Le désamour avec les lecteurs est abordé explicitement dans un éditorial de 1989. Depoorter (1989a, p.2) met en avant le succès de *Glossa*, désormais qualifiée de « revue internationale de haut niveau » qui « flatte l'égo de chaque professionnel ». Néanmoins l'auteur précise que « *Glossa* est devenue une revue de

chercheurs, régie par les règles de la publication universitaire. Rien d'étonnant si des orthophonistes s'en désintéressent ». Depoorter donne le ton d'une nouvelle ligne éditoriale : « pour continuer d'exister Glossa devra devenir une revue de cliniciens » (p.2).

2. Réaffirmer des valeurs, humaniser la recherche (1990-1996)

La rédaction exprime par la suite, sa préoccupation renouvelée à répondre aux besoins des professionnels en dehors de la seule recherche théorique. Ainsi s'opère la « création d'une nouvelle rubrique "Glossa clinique" dont l'objectif est la publication [d'éléments] pouvant intéresser les professionnels directement dans leur pratique » (Heral, 1989a, p.2). Cette volonté d'adaptation se fait plus visible sur la direction de Marie-Pierre Poulat qui succède à Olivier Heral et égratigne au passage ses prédécesseurs :

A la création de Glossa en 1986, on était encore en plein manichéisme. Il y avait d'un côté les purs, les durs, garants d'une revue "scientifico-élito-sérieuse", bref ceux qui écrivaient certes mais... qu'on ne lisait pas [...]. Et ailleurs, dans une sorte de clandestinité amorphe, se situaient les autres orthophonistes, c'est-à-dire ceux qui pratiquent mais n'écrivent pas, taxés d'ignorance (Poulat, 1992e, p.3).

M.-P. Poulat, familière des formations et des congrès, récolte en effet un « retour très positif de gens qui [...] avaient un background universitaire » mais tire le constat d'un fossé trop grand entre les représentations d'une majorité d'orthophonistes « de terrain » et l'idéologie scientifique prescrite par l'UNADRIO, non exempte d'artifices : « j'ai idée que les gens n'y venaient pas parce que ça avait l'image de quelque chose d'un peu abscons [...]. Pour que ça fasse scientifique il me semble que les auteurs n'étaient pas toujours dans la clarté » (M.-P. Poulat). M.-P. Poulat décrit son propre désarroi face à des contenus perçus comme inaccessibles et hiérarchise ses objectifs en plaçant l'adhésion des professionnels au rang de priorité :

Quand j'ai déboulé dans cette expérience au début ça m'a fait peur.. à la fois j'étais honorée et puis en même temps ça m'a fait peur parce qu'il y avait eu des numéros, des articles qu'avait fait publier Olivier Heral qui moi me semblaient imbuables, [...] moi je me disais "bon si c'est une revue scientifique, mais qui n'est pas lue par la base !" (M.-P. Poulat)

La préoccupation pour la perception du public transparaît lors du choix d'une nouvelle couverture, dont le visuel « un peu chatelain » (M.-P. Poulat) peut évoquer les créneaux d'un rempart : « il y a eu toute une réflexion [...] Est-ce que c'était pas un peu enfermant ? [...] un peu citadelle ? Est-ce que c'était en rapport avec l'orthophonie de recherche qui se plaçait au-dessus ? » (M.-P. Poulat).

Au fil des éditoriaux, le discours de M.-P. Poulat prend quelques libertés avec les canons de l'exposé scientifique et son vocabulaire, pour se recentrer sur le champ plus consensuel des valeurs. Dans une approche tournée vers la dimension relationnelle, elle laisse de côté « le conformisme du scientifiquement correct » (Poulat, 1996b, p.4) et exprime le vœu de « faire l'apologie de l'expérience humaine », de « dépasser [l']obsession de la connaissance rationnelle, l'objectivité et la quantification » (p.5).

Le changement d'orientation éditoriale s'exprime dans les discours mais se matérialise également dans les contenus comme le révèle une analyse des auteurs publiés. D'après le recensement des 280 articles publiés par *Glossa* de 1986 à 1996, le nombre de publications mettant à contribution un ou plusieurs orthophonistes devient majoritaire, il passe de 44% sous la direction d'Heral à 60% sous celle de Poulat (cf. *Annexe III*). Cette tendance s'inversera à nouveau quelques années après l'arrivée de Rousseau à la présidence de l'UNADRIO et sa décision de mettre en place un comité scientifique composé de personnalités « françaises et étrangères » afin que *Glossa* « se développe encore pour devenir une revue reconnue par le monde scientifique » (Rousseau, 1994, p.3).

M.-P. Poulat, aux commandes d'une équipe « dynamique, orthophonique... et chic » (1991a) affranchit progressivement les éditoriaux de la rhétorique scientifique. A l'intemporalité d'énoncés construits sous le registre de la neutralité et privilégiant le « nous » ou l'absence de pronoms personnels, succèdent une énonciation à la première personne du singulier (Poulat, 1992b, 1994b, 1995, 1996a), des réflexions civiques, un relativisme épistémologique (Poulat, 1992a, 1992b, 1992d ; Vinter, 1991), des références au contexte sociétal (Poulat, 1992a, 1992d) ou à des débats de civilisation sur le vieillissement, les médias, l'acceptation de la différence (Poulat, 1991b, 1994b), l'éthique et les devoirs moraux de l'être humain (Poulat, 1995). Certains éditoriaux abordent dans un registre poétique ou métaphorique (Prologue, 1994) inédit les rapports entre réalité et langage (Poulat, 1996a) ou encore l'esthétisme dévoué de la pratique orthophonique, « qui donnent au sujet la possibilité de se trouver, de se connaître et de sortir grandi ; là où la séance devient une œuvre d'art » (Poulat, 1995, p.3). Le vocabulaire affectif est utilisé dans la description d'une relation thérapeutique entre Blanche Ducarne et les patients qu'elle aimait (Poulat, 1992c).

Poulat mobilise également le champ lexical des valeurs humaines s'interrogeant sur les « critères d'une bonne et d'une mauvaise orthophonie » et vantant « l'attention à l'autre », ou décrivant le moment « impalpable où on a touché l'autre avec le cœur » (Poulat, 1995, p.3). Les réflexions autour du rôle de l'orthophoniste et de la communication, s'accompagnent à l'occasion, de références culturelles rattachées à l'univers religieux : mythe de Babel (Poulat, 1994b), citations d'un chanoine du XVIIIème siècle (Poulat, 1996a), d'un évêque du XIVème (1994b), narration d'une rencontre avec l'abbé Pierre (1995), vocabulaire religieux impliquant les valeurs de paix et d'harmonie (1995) ou de tolérance (1994b). Le positionnement de M.-P. Poulat, qui dit s'être parfois sentie « en décalage », renvoie à des univers éloignés de la rhétorique scientifique ou syndicale de l'UNADRIO et de la FNO :

Il y a eu des articles qui n'étaient pas tout à fait dans la mouvance de *Glossa*. mais qui correspondaient à mon évolution intérieure [...] à l'époque du tout scientifique, la FNO était beaucoup dans les évaluations, les méthodologies alors que tout ce qui est l'aspect psychologique [...] ça faisait peur : c'était pas tout à fait l'idée que certains se faisaient de la rigueur scientifique. On ne pouvait pas être rigoureux dans des sciences humaines, vous voyez. (M.-P. Poulat)

Au-delà d'une querelle d'approches opposant sciences humaines et sciences expérimentales, M.-P. Poulat exprime sa volonté de faire évoluer *Glossa* en dehors d'un giron syndical perçu comme « politique » : « quand j'étais à *Glossa*, [...] ma peur [...], ça a été d'être enfermée, dans l'univers du prêt-à-penser de la FNO. Je voulais garder mon indépendance » (M.-P. Poulat). Elle illustre sa volonté d'autonomie par le refus de se

syndiquer malgré les sollicitations du président de la FNO de l'époque, et récuse la nécessité d'appartenir au syndicat majoritaire plutôt qu'un autre ou de s'aligner nécessairement sur les positions officielles, pour diriger une revue de recherche : « ça posait des conflits, parce que les gens comprenaient pas forcément. [...] je [voulais] pas qu'on puisse dire : "mais tu publies parce que la FNO etc", je [voulais] être un électron libre ». Son autonomie en tant que rédactrice en chef est ponctuellement remise en question : un membre du comité scientifique, ayant « beaucoup insisté pour qu'on publie un article [de son] compagnon », M.-P. Poulat refuse l'article qu'elle ne juge « pas tout à fait pertinent » et reçoit ensuite un « petit coup de fil de gens de la FNO » l'invitant à revenir sur sa décision.

3. Entre médiation identitaire et affirmation d'une spécificité : la figure du praticien chercheur

Tout comme l'orthophonie qui « se cherche et se recherche » (Couture, 1996, p.3), le discours des éditorialistes successifs évolue parfois dans des directions contradictoires, contradictions caricaturées par l'opposition entre le scientisme conquérant d'Olivier Heral et les attermolements philosophiques de M.-P. Poulat. Néanmoins de 1985 à 2010, les éditorialistes s'approprient progressivement une idée phare, synthétisant jusqu'à l'oxymore les pôles conflictuels de la pratique et de la recherche. Dans la veine du défi lancé par Depoorter qui propose d'« inventer la langue des cliniciens [...] une langue qui supporte l'indispensable communication avec les chercheurs tout en affirmant notre spécificité de clinicien » (1989a, p.2), les créations discursives autour de la notion de « praticien-chercheur » font florès et la revue construit peu à peu son identité sur un compromis associant clinique et théorie, pratique et recherche, sous l'égide d'une complémentarité indissociable.

Alors que M.-P. Poulat peut subordonner les qualités scientifiques au qualité relationnelles, ses successeurs (Brin, 1998a ; Médina, 2001) et bien d'autres auteurs (Couture, 1996 ; Leterme, 1998 ; Zanghellini, 2000) décrivent le plus souvent sans hiérarchisation ces deux pôles comme consubstantiels à l'identité idéalisée de chaque professionnel. Rousseau dresse ainsi un portrait prescriptif de l'orthophoniste dont la compétence doit refléter une « alchimie harmonieuse allant de la rigueur scientifique du chercheur qui se doit d'exister derrière chaque praticien, à [...] l'intuition du professionnel de terrain, sans oublier une bonne dose d'humanisme voire d'altruisme » (2001, p.3). Les qualités individuelles sont elles-mêmes progressivement reconsidérées dans un processus de professionnalisation: l'amour inné du patient se meut en empathie, plus neutre, puis en compétence formalisable et donc accessible à l'enseignement, tel le « savoir être » (Rousseau, 2001, p.3) ou « l'intuition clinique à la française » (P. Ferrand) une « démarche d'observation très précise, très pointue » qui résulte, selon Ferrand, d'un apprentissage.

Les éditorialistes récusent l'idée qui fait de l'orthophonie un simple « réceptacle » (M.-P. Poulat) de sciences connexes, et pointent la limite des chercheurs universitaires pour mieux valoriser leur spécificité :

Les gens qui travaillent uniquement en laboratoire, ils n'ont qu'un travail in vitro. Quand on est confronté à ces modèles sur le terrain, [...] on s'aperçoit qu'il y a des choses qui marchent pas [...] C'est dans ce

sens là, que l'orthophoniste est vraiment un praticien chercheur: certes il a la recherche à sa disposition mais aussi si il en fait la synthèse, il est obligé de réfléchir pour aller plus loin que ce qui est proposé. (P. Ferrand)

Les professionnels apportent ainsi une plus-value qui les place non plus sur le plan de la dépendance vis-à-vis des chercheurs d'autres disciplines, mais de la complémentarité. La recherche ne prend sens que par l'analyse clinique du praticien : « le chercheur et le praticien sont complémentaires voire indissociables, la recherche doit partir du terrain pour y retourner » (Rousseau, 2001, p.3). Le discours ne valorise plus tant la capacité à intégrer les données scientifiques qu'à les reconsidérer sous l'angle d'une clinique générative: l'orthophonie est « entre art et science. On n'est pas *que* dans la neuropsycholinguistique, [...] *que* dans la psy, [...] *que* dans un autre domaine. [...] on prend dans ces domaines en les enrichissant [...] on participe à l'avancée de la science » (J. Roustit). La rhétorique des éditorialistes rend compte d'un changement stratégique par lequel l'orthophonie renonce à l'assimilation aux courants dominants, pour se différencier et affirmer une spécificité propre. Ce processus lui permet sous la plume des auteurs de redéfinir ses propres règles méthodologiques, par la valorisation nouvelle bien que peut mise en pratique de l'étude de cas (Rousseau, 2002 ; Médina, 2005), et de revendiquer à son tour le titre de science : la « réflexion des orthophonistes eux-mêmes sur leur pratique clinique [...] aboutit à l'élaboration d'un savoir propre à l'orthophonie [...]. C'est la définition même d'une science, d'une science orthophonique » (Rousseau, 2007, p3).

4. Les limites d'un modèle

La notion de praticien-chercheur qui réconcilie sur le papier la clinique quotidienne et la recherche théorique s'accompagne d'appels réguliers à participation des professionnels (Rousseau, 2002). La ligne éditoriale se concentre pourtant sur une direction toute autre dans les années 2000. L'enjeu principal consiste à accroître le niveau d'exigence scientifique des articles, c'est-à-dire « l'étayage théorique de la manipulation proposée, la qualité méthodologique, les éléments de mesure, la validité des mesures » (F.Médina) et à accueillir davantage d'auteurs universitaires afin que *Glossa* « devienne crédible sur le plan scientifique ». Cet objectif se réalise entre 2000 et 2008 selon les chiffres du rédacteur en chef : « au début on avait deux tiers d'auteurs orthophonistes, huit ans après c'était un tiers d'orthophonistes pour deux tiers d'universitaires non orthophonistes. En termes de crédibilité, la revue a suffisamment progressé pour arriver à ça ». La transformation de *Glossa* se réalise par des stratégies de sélection adaptables jouant avec les règles formelles d'une revue répondant au statut de « scientifique à comité de lecture » et dans laquelle le rédacteur en chef est chargé de soumettre les articles reçus, après anonymisation, à un comité d'experts :

Le rédacteur en chef a un pouvoir qui est celui de recevoir les articles avant qu'ils soient anonymisés : il filtre. Il peut y avoir un premier filtre qui est de dire « celui là, c'est même pas la peine » et un deuxième filtre qui est de dire « je connais qui est dans mon comité de lecture, des universitaires, des orthophonistes, des gens qui indépendamment de leur casquette vont être plus ou moins cool ou plus ou moins pénibles, comment dire... exigeants. Je me suis servi de ce pouvoir là en fonction d'une contrainte qui était de faire publier des articles de qualité. (F. Médina).

Nos enquêtés tirent unanimement le constat, tantôt serein, tantôt critique, des liens distendus entre la revue *Glossa* ou l'UNADREO d'aujourd'hui et la masse des orthophonistes. F. Médina, qui met fin à son mandat en 2010 évoque un « fossé entre l'UNADREO et le reste du monde » et regrette l'absence de « capacité à se remettre en question pour aller voir les gens ». Pour sa successeure « tout le monde ne se sent pas concerné, ce qui est logique, ce qui est normal » (S. Topouzkhanian). La recherche ne répond plus cette fois à un impératif prescriptif et constitutif du professionnel, et celui-ci peut s'en distancier sans perdre de son identité : « ne vont lire *Glossa* que ceux qui sont vraiment intéressés par la recherche » (N. Denni-Krichel). L'idée selon laquelle « *Glossa* s'adressait quand même à une certaine population qui n'était pas forcément tous les quidams orthophonistes » (M.-P. Poulat) est régulièrement critiquée lors de nos entretiens et rattachée à une forme d'élitisme voire de dédain :

Ça je pense que c'est plus sous la mouvance de Thierry Rousseau. qui lui est un doctorant et qui disait "oui mais c'est normal, parce qu'ils connaissent rien !" donc y avait un peu ça, bon pas méprisant... Mais c'était un peu l'idée qu'ils peuvent pas accéder à ça, c'est pas de leur niveau. (M.-P. Poulat)

Selon un premier indicateur, *Glossa* s'universitarise en ce sens qu'elle accueille dans ses pages un plus grand nombre d'orthophonistes titulaires de titres universitaires donnant une réalité moins abstraite à la notion de praticien-chercheur. Le cas de l'actuel président de l'UNADREO, titulaire d'un doctorat en psychologie et habilité à diriger des recherches ou encore celui de la directrice adjointe actuelle de *Glossa* titulaire d'un doctorat en sciences du langage, illustre cette tendance. L'analyse de l'évolution du statut des auteurs au fil des numéros montre un accroissement du nombre d'articles réalisés conjointement par des orthophonistes et d'autres professionnels, configuration fréquente dans les recherches en laboratoire universitaire (cf. *Annexe III*). *Glossa* « de plus en plus scientifique, j'aurais envie de dire de plus en plus pointue » (N. Denni-Krichel) interrompt l'évolution qui la conduit de 1985 à 2000 à accueillir dans ses colonnes davantage d'orthophonistes isolés pour accroître sur la décennie suivante le nombre d'articles émanant d'équipes mixtes associant orthophonistes et universitaires notamment, qui passe de 12% (pour les 104 articles publiés de 1996 à 2000) à 31,5% (pour les 70 articles publiés de 2006 à 2010) :

Le choix du départ [...] promouvoir la recherche [...] l'ouvrir aux praticiens etc, pour qu'ils écrivent etc, ce n'est plus ce choix là [...]. Très clairement à l'heure actuelle, c'est un choix qui est beaucoup plus je dirais, élitiste et fermé, exigeant [...] faire passer un papier dans *Glossa*, maintenant, il faut au moins avoir une maîtrise sinon un doctorat. Sinon ça ne passe pas. (J. Roustit)

Et l'ancien président de la FNO de citer avec incompréhension le cas d'une orthophoniste, pourtant titulaire d'un doctorat en sciences du langage et dont plusieurs articles ont été refusés. Les orientations récentes de *Glossa* et de l'UNADREO ne font pas l'unanimité chez les personnalités proches du monde syndical, D.Martinand-Flesch se dit gênée que dans la revue, « la parole ne soit donnée qu'à quelque uns [...]il ne faut pas oublier que pour nous UNADRIO ou UNADREO c'est toujours FNO, c'est une émanation et pas une soucoupe volante, seule. Il y en a qui l'oublie.». Pour M. Le Floch-Bazin qui se réclame également du militantisme de la FNO, l'UNADREO « a tendance à se désyndicaliser, c'est-à-dire à devenir un groupe d'experts mais plus forcément un groupe de militants ». La même interlocutrice regrette la spécialisation des canons de la

revue : « l'orthophoniste de base qui a une expérience clinique super intéressante, elle n'est pas normée, elle n'est pas chiffrée, elle n'est pas statistiquement validée, donc elle ne va plus paraître dans *Glossa* ».

En marge de ces discours, F. Médina fustige « l'autoritarisme » qu'exerce aujourd'hui la FNO « sur l'ensemble des activités de la profession », particulièrement dans un domaine scientifique qu'il souhaite indépendant de la ligne syndicale : « il y a des contraintes éthiques, si vous êtes dans un fonctionnement scientifique vous ne devez pas avoir à vous occuper de préoccupations politiques, sinon on arrive à des aberrations ». La logique corporatiste, bien que remise en cause par l'ancien rédacteur en chef reste pour autant présente dans son discours : « j'avais en tête d'augmenter la reconnaissance de la revue par les non orthophonistes, donc la reconnaissance de la profession par les non orthophonistes. C'est ce qui a guidé l'action tout le temps ».

Parallèlement à l'évolution de la revue, le nombre d'abonnements diminue, et passe de 1500 environ en 1987 à 820 en 2000, alors que *Rééducation orthophonique* rend compte d'une tendance inverse (700 abonnements en 1986, 1900 en 2000) et que la population des orthophonistes triple sur cette période. Le tirage limité de *Glossa* qui chute progressivement au cours de la dernière décennie avec un nombre de 440 abonnements en 2008, explique pour partie la décision prise à cette date d'abandonner la revue papier pour la version internet.

Chapitre V

DISCUSSION DES RESULTATS

L'exposé de nos résultats a permis de dresser un premier panorama des événements et des problématiques touchant à l'essor de la recherche en orthophonie de la fin des années 1970 à nos jours. Nous avons pu mettre en évidence des thématiques récurrentes, quelquefois des contradictions, en croisant les données des entretiens réalisés et d'un matériel de travail écrit indirect, historiquement daté. Il nous appartient dans cette discussion de mettre davantage en perspective ces données, par l'éclairage de la sociologie notamment, afin d'en saisir plus avant les enjeux. L'évolution de *Glossa*, et celle des discours professionnels et syndicaux, ne peut en effet être circonscrite dans le seul cadre fermé de l'orthophonie. La profession se développe au sein d'un contexte sociétal incluant facteurs économiques, culturels et sociaux que nous allons tenter d'approcher selon quelques aspects. Nous prendrons plus particulièrement en considération dans le champ social des processus propres au système des professions tel que le décrit Abbott (1988). Nous examinerons le positionnement de l'orthophonie vis-à-vis de l'État, notamment dans un contexte de rationalisation des coûts du soin, ainsi que l'évolution de ses relations avec des professions voisines dans le cadre de luttes juridictionnelles. Nous replacerons ensuite la thématique de la recherche scientifique dans le cadre plus large du discours syndical en portant tout particulièrement notre attention sur des thématiques identitaires non exemptes d'enjeux légitimatoires : l'historicité, la cohérence et la cohésion.

I. Obtenir la reconnaissance de l'Etat, démontrer une expertise

Comme tout groupe professionnel en quête de « licence » (Hugues, 1958, cité par Dubar & Tripier, 1998, pp.104-105), l'orthophonie aspire à une reconnaissance officielle de son activité : « la visée à long terme ça a été d'abord le renforcement de la profession dans tous ses domaines et surtout la reconnaissance » (P. Ferrand). Celle-ci lui confère l'autorisation à intervenir dans un domaine d'exercice de manière exclusive et protégée, et de jouir des bénéfices de son statut, notamment - dans le cadre du système de soins - du financement de ses actes. L'acquisition ou le maintien de sa juridiction dans le cadre des luttes inter-professionnelles avec les concurrents successifs dépend en partie de la faculté de l'orthophonie, via les revendications syndicales et la valorisation de savoirs professionnels, à obtenir une légitimité auprès des pouvoirs publics, et les protections qui lui sont associées (Abbott, 1988, 2003).

Nous avons recours au modèle sociologique de Paradeise (1985) pour analyser la stratégie mise en place par la profession pour obtenir ce soutien, voire cette demande, des pouvoirs publics. Selon cette auteure en effet, un groupe professionnel se développe en faisant valoir conjointement l'existence d'un besoin et la maîtrise d'une science, ces deux pré-requis permettant d'accéder à un statut d'expertise synonyme de reconnaissance.

1. La rhétorique du besoin

La thématique du besoin constitue un thème récurrent de la rhétorique professionnelle et cela dans notre corpus d'archives comme dans nos entretiens. Les publications comme *Glossa* ou encore les campagnes d'informations constituent à ce titre un outil promotionnel contribuant à suggérer une demande, en nommant des besoins auxquels l'orthophonie peut précisément répondre.

Ainsi dans une lettre d'information, Gatignol (2009a) se base sur un article publié dans *Glossa* pour pointer « le manque de formation des aidants ». Sur la tonalité de l'humanisme, la description du besoin éveille l'augure alarmiste d'un avenir empreint d'enjeux moraux : « on est au bout de la chaîne de la vie des gens. C'est-à-dire que s'il y a une mauvaise communication au départ, c'est toute la vie qui paye, avec un enchaînement médical, sociologique, professionnel » (J. Roustit) ; et notre interviewé d'illustrer cette perspective et ses conséquences par un exemple aux résonances affectives, celle d'un petit patient « pointant son doigt », réalisant ainsi sa première communication.

Néanmoins, la crédibilité d'un besoin relevé par les seuls professionnels le prenant en charge connaît d'inévitables limites et les éditorialistes comme nos interviewés usent de « méthodes de connivence » (Lefevre, p.128) qui permettent à la profession d'exhiber sa bonne foi : les auteurs prêtent la paternité de leur discours à des acteurs sociaux extérieurs à la profession, constituant un auditoire au sens d'Abbott, et auréolés en tant que tel d'une neutralité qui fait loi. La thématique du besoin du patient associe donc à la réponse orthophonique une dimension de désintéressement et de dévouement, empruntée à la rhétorique médicale traditionnelle : « toutes les associations de patients nous disent "sans les orthos, on serait rien" [...] nos patients ils nous disent "heureusement qu'on vous a" » (N. Denni-Krichel). N. Denni-Krichel évoque encore les « [demandes] des associations de parents » que le professionnel se doit d'accompagner. Les éditorialistes dépeignent quant à eux la mission des orthophonistes face à « l'intérêt des personnes touchées dans leur outils de communication » et qui « demandent de l'aide » (Rousseau, 2007, p.4) ou démontrent le bien-fondé de la préoccupation pour le langage écrit qui « n'est pas l'effet d'une mode mais l'expression d'un besoin » pluriforme : « besoin d'une école [...] besoin des parents [...] besoin des enfants dyslexiques [...] besoin des enseignants » (Roustit, 1995, p.3).

Le bien du patient est également susceptible d'être posé comme enjeu, le temps d'une argumentation. Ce procédé met le destinataire face à un dilemme rhétorique dans lequel l'orthophoniste, placé du côté de l'éthique, sort de facto légitimé. Ainsi d'un numéro consacré à l'autisme, « symbole d'une espérance » : « gageons et espérons que ce siècle verra aussi se développer des techniques, des moyens, des thérapies qui permettront à des êtres humains de (re)trouver l'outil qui leur donnera la possibilité de communiquer avec leurs semblables » (Rousseau, 2000, p.3). L'auteur formule ici des propositions que nulle âme ne saurait contredire, pour conclure logiquement sur la nécessité d'une adaptation qui s'apparente à une revendication syndicale : « cela ne sera possible que si l'on permet le développement de la recherche dans des disciplines expertes en ces problèmes, telle l'orthophonie » (p.3).

Avec le recours à l'épidémiologie, l'argumentation s'extrait du discours subjectif : ce sont les faits qui parlent. Le besoin, appuyé par des chiffres, peut ainsi être mis sur le compte d'une évolution sociale comme le vieillissement de la population (Heral, 1987b ; Poulat, 1992a), d'une préoccupation sociétale comme l'échec scolaire (Poulat, 1992d) ou

d'une évolution liée aux avancées technologiques ou médicales comme l'implant phonatoire (Monfrais-Pfauwadel, 1993), la chirurgie oro-faciale (Martin, 1998) ou l'accroissement du nombre de prématurés (N. Denni-Krichel).

Certains énoncés confèrent à la tautologie : « c'est parce que notre intervention dans les pathologies dégénératives se justifie, que de plus en plus de professionnels s'y intéressent et les étudient, comme en témoigne en partie ce numéro de Glossa » (Brihay, 1997, p.3). L'auteur fait ici reposer la démonstration de l'utilité de la prise en charge des troubles dégénératifs sur l'intérêt que lui portent les orthophonistes investis dans ces pathologies.

Enfin, le besoin peut être mis directement sur le compte d'une demande des pouvoirs publics, que ce soit par des lois, celle de 2005 sur le handicap (N. Denni-Krichel) ou par la parole d'hommes publics, telle celle du ministre François Bayrou qui dans un « appel », demande aux orthophonistes de partager leur « expertise » (Roustit, 1995, p.3). Le professionnalisme des orthophonistes face à la demande publique est alors mis en avant : « les orthophonistes n'ont jamais refusé de s'investir dans ce partenariat. Bien au contraire » (p.3).

La référence à la décision publique, notamment dans le champ juridictionnel de la prévention, fait passer l'action des orthophonistes d'un statut de pratique thérapeutique au statut de norme sociale. Ce passage du singulier au collectif marque l'accomplissement d'un processus de médicalisation (Fassin, 1998). Dans les années 1980, la FNO milite auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir l'abaissement du seuil minimal de la prise en charge précoce alors fixé à trois ans pour la plupart des pathologies :

Je me souviens des parents qui m'appelaient en disant mais... "et pourquoi je dois attendre qu'il parle pour que vous le rééduquiez ?". C'est les parents qui me disaient ça et ils avaient raison ! Et c'est comme ça [...] que je me suis battue pour obtenir la prise en charge avant trois ans ! Je me souviens de la maman d'une petite fille trisomique qui me disait "mais pourquoi je dois attendre qu'il ait trois ans ? Pour les autres enfants, on n'attend pas qu'ils aient trois ans". C'est le bon sens, donc moi je n'ai fait que répondre à la demande des parents. (N. Denni-Krichel)

Les thèmes de la prévention ou de la prise en charge précoce, qui constituent encore à ce jour un territoire d'extension de la profession, sont ici valorisés sous l'angle du bon sens ou de l'action éthique. Selon Fassin, « le glissement du curatif au préventif [...] ne procède pas de la démonstration d'une efficacité, qui sera d'ailleurs mise en cause bien plus tard, mais de l'affirmation d'une volonté, qui repose elle-même sur des préoccupations morales » (1998, p.7). Cette préoccupation donne à l'intervention orthophonique une valeur normative. La revendication juridictionnelle dépasse ainsi le cadre syndical pour revêtir une dimension politique et le besoin, élevé au statut d'enjeu de santé publique, en sort légitimé.

2. La maîtrise d'une science comme argument de légitimité

L'essor de la recherche en orthophonie, telle que nous avons pu la décrire dans nos résultats, permet à la profession de combiner la mise en évidence d'un besoin à la maîtrise d'un savoir, d'une science (Paradeise, 1985), conforme aux canons de l'époque. Le

canevas de la rhétorique professionnelle fait reposer la reconnaissance d'une pratique sur l'excellence théorique de ses savoirs (Damien & Tripier, 1994).

De même que le besoin fait l'objet d'une scénarisation attribuant son expression à des acteurs sociaux extérieurs à la profession, la science est mise en scène lors d'occasions variées. L'intitulé des congrès qualifiés de scientifiques, l'obtention par l'UNADREO du statut de société savante en 2005, ou encore la valorisation auprès des tutelles ministérielles de nouveaux outils d'évaluation « étalonnés et validés » participent d'une même dynamique promotionnelle. *Glossa* joue quant à elle le rôle de véritable « vitrine de la recherche en orthophonie » (Rousseau, 1996, p. 2) et les articles publiés permettent aux syndicats d'appuyer leurs revendications « par des dossiers bien étayés » (J. Roustit) auprès des tutelles ou de l'ANAES : « on nous demande de justifier de nos prises en charge, donc il faut des études [...] On a *besoin* de ces publications ! » (N. Denni-Krichel). La publication scientifique constitue notamment une arme de poids dans la conquête juridictionnelle puisque « chaque fois qu'on a traité quelque chose dans les commissions de la nomenclature pour le faire passer dans la nomenclature, il a fallu apporter la preuve que ça fonctionnait » (J. Roustit). La mise en œuvre du savoir scientifique apparaît comme un outil de conquête mais également de défense des protections existantes : « la publication d'articles est essentielle pour la survie de la profession, pour le remboursement des soins, de montrer qu'il y a une évaluation des pratiques professionnelles qui est faite, en quoi l'orthophonie va être plus efficace » (S. Topouzkhani). Omniprésent dans la sociologie des professions depuis les années 1970 (Champy 2011), le thème de la menace pesant sur les modèles professionnels renvoie dans la rhétorique orthophonique à des perspectives économiques bien davantage qu'à un recul de la confiance du public lui-même, ou qu'à une hausse de son exigence, néanmoins évoqués (Brin, 1998a ; Rousseau, 2002 ; J. Roustit).

3. S'adapter à la contrainte économique : la validité des sciences expérimentales

Dans les éditoriaux, la préoccupation pour la démonstration de la validité et de l'efficacité de l'intervention orthophonique, liée à la rationalisation du système de santé, devient omniprésente à partir de 1996, dans un contexte politique marqué par le plan Juppé de novembre 1995 qui promeut un contrôle accru des dépenses de soins. Nos enquêtés pointent les évolutions du système de soin liées à la fin de l'État providence : « autrefois la Sécu fonctionnait à guichet ouvert, c'était un centre de paiement » (J. Roustit), « on remboursait, on remboursait et on pouvait avoir 100, 200, 300... séances, personne ne venait demander quoi que ce soit ! [...] ces temps-là sont révolus » (N. Denni-Krichel). Nos interviewés associent à ces contraintes, résumées trivialement par l'image du « trou de la sécu » (N. Denni-Krichel), l'adoption de modèles caractéristiques du système biomédical : « à une certaine époque il a fallu commencer à justifier les actes. Et comment justifier les actes si ce n'est par la preuve ? » (J. Roustit).

La thématique de l'évaluation prend ainsi le devant de la scène au point que l'UNADREO change de nom : « formellement, le nom de l'UNADRIO a été transformé en UNADREO : on a fait rentrer le E d'évaluation à l'intérieur pour bien identifier ce versant de l'orthophonie qui prenait de l'importance, et sa nécessité » (J. Roustit). De nouveaux outils empruntés aux organes de contrôle des dépenses publiques font leur apparition tel l'audit en 2002 (Rousseau, 2002, p.3) qui, selon l'ANAES, est une

« méthode d'évaluation qui permet, à l'aide de critères déterminés, de comparer la pratique du professionnel de santé à des références admises » (Rousseau & al., 2002, p.6).

Dans la plupart des discours et surtout des éditoriaux, c'est la nécessaire adaptation à la contrainte évaluative de l'état qui est mise en avant, voire même dans les dix dernières années, intériorisée comme bénéficiaire à la profession. Dessailly (1998, p.3) énonce ainsi la « vertu » des impératifs économiques ; pour Brin ceux-ci conduisent « à procéder à une analyse intéressante de nos pratiques » (1998b, p.3) alors que Médina affirme une « communauté d'intérêts » (2000b, p.3) entre économistes de la santé, praticiens et chercheurs et s'interroge sur les raisons des « réticences des thérapeutes face au concept d'évaluation prôné par nos tutelles » (p.3). A une échelle plus confidentielle, des sources dénoncent la menace et les risques que représentent ces nouvelles normes d'évaluation des pratiques pour l'identité de la profession et la reconnaissance de la qualité de son travail. La normalisation des pratiques par la construction et l'utilisation d'outils « présentant toutes les garanties scientifiques souhaitées » (Rousseau, 2002, p.3) est ainsi affichée comme une nécessité mais aussi comme une contrainte parfois mal acceptée : « il est tout aussi nécessaire que la profession évalue sa propre capacité à utiliser ces outils, de même que sa propre capacité à mettre en place des démarches thérapeutiques adéquates et efficaces. Que cela plaise ou non » (p.3).

Certains discours manifestent plus directement l'importunité à rendre compte de la pertinence de l'intervention orthophonique par le dispositif propre aux sciences expérimentales. J. Roustit pose le constat d'une inadéquation entre les caractéristiques du modèle professionnel et les exigences méthodologiques de l'État : « on a essayé d'expliquer qu'on était dans les sciences humaines et pas dans les sciences médicales et qu'on ne pouvait pas utiliser les mêmes outils et les mêmes méthodes de statistiques » (J. Roustit). Dans un éditorial datant de 2002, Bried dépeint le « paradoxe » de l'orthophonie qu'il qualifie de « métier impossible » (p.3). En effet, la complexité de la démarche clinique nécessite à son sens « loin de la rigidité d'une attitude exclusive, [des processus et des procédures] de confrontation et d'ajustement » (p.3). L'orthophonie, qui considère des processus vivants et humains, se caractérise ainsi par un fort degré d'incertitude et revêt une dimension prudentielle propre à la définition de Champy (2009, 2011), attendu que, rencontre après rencontre, « rien n'est ni simple, ni identique » (Brin, 1998b, p.3), « chaque patient [étant] un cas unique » (Leterme, 1998). La spécificité de l'orthophonie requiert ainsi un système d'évaluation disjoint des canons de la science expérimentale et seul apte à répondre véritablement à l'exigence de validité : « si on perd de vu ça, je pense qu'on peut jamais argumenter pour valider nos acquis. C'est complètement inadapté, on est dans de l'humain on n'est pas dans de la réaction biologique » (J. Roustit). Selon Champy (2011), c'est précisément la méconnaissance de la nature prudentielle d'un travail professionnel qui le rend vulnérable aux évolutions extérieures notamment à la pression accrue des pouvoirs publics dans le sens d'une rationalisation des coûts du soin : « les professions sont condamnées à décevoir si on les juge à l'aune d'un modèle de connaissance et d'action qui n'est pas le leur et ne peut pas l'être » (Champy, 2011, p.216).

L'enjeu consiste alors à faire reconnaître la spécificité de l'orthophonie telle que peut la véhiculer l'image idéalisée du praticien-chercheur, articulant avec rigueur formalisation contrôlée d'une démarche et adaptation clinique aux cas particuliers.

II. Luites Juridictionnelles et volonté d'autonomisation

1. Le traitement des luites juridictionnelles dans les discours professionnels : la complémentarité des corpus d'études

Le système des professions théorisé par Abbott (1988) constitue un ensemble où règne une forte compétition et dans lequel chaque profession luit pour étendre son domaine de compétence et son pouvoir. Les conflits juridictionnels restent voilés dans *Glossa* (Poulat, 1992c ; Roustit, 1995), le risque « qu'une partie [du] champ d'intervention soit conquis par d'autres qui auront mieux su montrer l'efficacité de leurs pratiques » (Rousseau, 1997, p.3) peut être brandi sans que les concurrents, souvent contributeurs de la revue (El Hayek, 1997 ; Marchand & Calaix-Nègre, 1994 ; Sichez-Auclair, 1997) voire même en position d'autorité dans le cas des médecins phoniâtres (Monfrais-Pfauwadel, 1993 ; 1995), soient pour autant directement nommés. Les velléités scientifiques de la revue sont susceptibles d'expliquer cette réserve aux accents de neutralité. L'invisibilité des concurrents demeure également interprétable sous l'angle d'un déni intentionnel, le silence constituant une technique à l'efficacité non négligeable pour tempérer la réalité d'un rival émergent. Dans nos entretiens, l'existence des concurrents successifs est évoquée au prix de tournures parfois retorses : l'intitulé de professions concurrentes est prononcée « entre guillemets » (P. Ferrand), à l'aide d'une périphrase ou d'approximations peu gratifiantes : « les neuromachins » (D.Martinand-Flesch), leur évocation peut faire l'objet d'interrogations faussement bonhommes : « les quoi ? » ou d'une conduite initiale d'évitement : « je les citerai pas mais, ils existent » (N. Denni-Krichel).

Affranchis des exigences de la presse spécialisée, nos interlocuteurs abordent néanmoins plus volontiers les luites de pouvoirs avec des professions voisines qui, selon S. Topouzkhian, « veulent grignoter sur nos champs de compétences ». La rhétorique affectée à ces thèmes se construit sur un mode défensif : « on a eu des campagnes très nettes visant... pas à nous détruire... mais à nous réduire » (P. Ferrand), « il y a toujours des gens qui veulent nous piquer le territoire » (O. Heral). A l'exception de F. Médina, qui regrette que « faire peur ça marche bien, ça rend l'inconcevable, concevable », la profession se raconte immuablement dans la position de l'intervenant légitime qui ne fait que réagir aux agressions successives mais toujours transitoires : « on a connu des vagues comme ça » (J. Roustit). La profession défend alors l'exclusivité de son monopole : dans les années 1970, les « aphasiologues entre guillemets [avaient même] monté une nomenclature, ils avaient même négocié une lettre clef, on a arrêté le truc pff.. in extremis ! » (P. Ferrand).

Les exemples sont légions et se succèdent depuis les années 1970 : psychanalystes dans le champ du langage oral ou écrit, rééducateurs et audiophonologistes dans le domaine de la surdit , psychologues dans celui du b galement, m decins phoniâtres sur le territoire de la voix, « psychologues qui s'étaient baptisés aphasiologues » (P. Ferrand) dans le secteur de la neurologie. Pour la période plus récente, nos enqu tés incriminent l'apparition des neuropsychologues dans les années 2000, ainsi que l'empi tement des kin sith rapeutes en dysphagie, ou encore l'antagonisme des psychomotriciens ou des

ergothérapeutes mentionnés tout particulièrement dans le domaine des pathologies neurodégénératives.

Le cheminement d'une profession telle que l'orthophonie ne peut donc se comprendre individuellement mais nécessite la prise en compte de ses relations avec les professions la jouxtant. Peut-on mettre en lien l'évolution des discours présentés dans la partie résultats - de l'investissement enthousiaste du paradigme expérimental à l'oxymore médiatrice du praticien chercheur - avec les stratégies successives de lutte pour un territoire ? Nous renouons à ce stade avec l'hypothèse d'une adaptation de la rhétorique professionnelle et des inférences mobilisées au cours du temps, domaine de la recherche y compris, en fonction des enjeux juridiques concomitants. Trois exemples : le cas des psychanalystes, celui des neuropsychologues et celui des médecins, viendront alimenter notre raisonnement.

2. La mouvance de l'UNADRIO dans les années 1980 comme moyen de lutte contre l'hégémonie psychanalytique

Dans les années 1970, l'influence de l'inférence psychanalytique transparaît nettement dans les numéros de *Rééducation Orthophonique*, que ce soit par les contributions d'auteurs spécialisés dans ce domaine ou par les orthophonistes eux-mêmes. Ferrand avance en 1973 que « la psycho-rythmique de Mme Borel-Maisonny agit globalement sur toute la personnalité de l'enfant. Elle a une valeur éducative et même psychothérapeutique [...] elle consolide les bases du Moi : - en épanouissant l'enfant – et en le libérant » (p.15). L'apparition, avec l'essor de la psychométrie, des tests étalonnés dans cette même période suscite dans un premier temps la critique conjointe des orthophonistes et du milieu psychanalytique (Fournier & Lauret, à paraître).

Au fil des numéros, certains auteurs mettent en question la délimitation de leur champ d'intervention : Terrier décrit ainsi la fascination des orthophonistes pour la psychothérapie et la difficulté pour les professionnels à se situer en conséquence sans se diluer (1975). Le même P. Ferrand qui, conformément aux canons de l'orthophonie des années 1970, décrivait la portée psychothérapique de l'intervention orthophonique (1973), évoque a posteriori la dimension hégémonique d'une « approche quasi terroriste intellectuellement » (P. Ferrand), la toute puissance du mouvement psychanalytique dans les lieux d'échanges professionnels (« vous faisiez des congrès scientifiques il y avait 14 intervenants : vous aviez 12 psys et 2 orthophonistes ») et les rapports conflictuels entre les deux professions (« je l'ai vécu comme une période violente ! Violente ! On se faisait siffler dans des congrès »).

Certains attributs des orthophonistes, à forte empreinte identitaire, font l'objet de controverses : « On se faisait harceler parce que nous étions des "traiteurs de symptômes" [...], fallait pas mettre un guide-langue dans la bouche d'un enfant parce que c'était une intrusion phallique et un viol quasiment » (P. Ferrand). En écho aux auteurs de la fin des années 1970, tel Jaulin-Mannoni (1977) qui blâme « un certain courant de pensée actuel qui cherche à renvoyer toutes les difficultés cognitives à une origine affective » (p.25), J. Roustit revient trente ans plus tard sur ce sentiment d'omnipotence : « dans les années 1970 c'était ravageur, ça emportait tout » (J. Roustit).

Dans *Rééducation Orthophonique*, les discours de démarcation objectent ainsi au caractère « aléatoire » de la psychanalyse (Jaulin-Mannoni, 1978, p.464) la rigueur et la

« dimension d’objectivité » (Martin, 1980, p.233) d’approches « étayée[s] sur des travaux scientifiques de la plus haute qualité » (Jaulin-Mannoni, p.464).

L’émergence au même moment d’un mouvement de développement de la recherche scientifique conduit par P. Ferrand dans le cadre syndical, prend toute sa signification dans cette dynamique et nous permet de présumer une interrelation entre les deux phénomènes. La mouvance de l’UNADRIO puis de *Glossa* peut ainsi être comprise comme l’illustration d’une quête de savoirs et d’objectivité conformes au paradigme expérimental en plein essor puisque « il arrivait quand même d’autres sciences qui étaient plus proches de ce qu’on est amené à analyser » (O. Heral) ; et corrélativement comme un outil de démarcation, un outil de légitimité dans le cadre d’un conflit juridictionnel opposant l’orthophonie à une psychanalyse perçue comme hégémonique et stigmatisée comme « connotée » (O. Heral). Le cas de la dysphasie illustre la mobilité des territoires d’intervention en fonction des luttes de pouvoir et des sciences légitimes. En effet selon O. Heral, cette pathologie décrite par Borel et Ajuriaguerra dans les années 1960, sous le terme d’audimutité « avait complètement disparu des nomenclatures » sous l’ascendant de la psychanalyse, les patients étant « psychiatisés ». O. Heral narre ensuite le réinvestissement de ces pathologies par le biais de travaux étrangers, traitant de ces thématiques. *Glossa* témoigne en effet de cette réappropriation, par exemple lors de l’utilisation de la taxonomie des dysphasies proposée par les québécois Rapin et Allen en 1980 (Touzin, 1992).

3. La figure bicéphale du praticien chercheur, un outil de démarcation identitaire flexible vis-à-vis des neuropsychologues

Au début des années 1980, la mouvance de la recherche en orthophonie promeut une inférence en contradiction avec son principal concurrent juridictionnel, opposant ainsi au modèle constructiviste et clinique de la psychanalyse (Fournier & Lauret, à paraître), la rationalité de sciences expérimentales perçues comme objectives. Dans les années 2000, c’est au tour de la profession émergente des neuropsychologues de faire valoir, en particulier dans le cadre hospitalier, sa qualification dans l’analyse des fonctions cognitives et des troubles neurologiques, deux domaines revendiqués par l’orthophonie auprès des pouvoirs publics : « c’est l’époque où les neuropsychs voulaient envahir le terrain, nous piquer pas mal de choses. [...] il a fallu se battre, faire du travail de couloir avec les ministères, les administrations » (J. Roustit). La profession investit alors une rhétorique défensive construite sur deux versants. D’une part elle critique les revendications des neuropsychologues sur l’exclusivité de leurs inférences :

Il y avait une petite poignée de neuropsychs qui, sous prétexte qu’ils étaient psy, et que dans neuropsych il y a psy, voulaient récupérer cette compétence à titre de monopole. On leur a expliqué pendant de nombreux mois et d’années que c’était pas parce que ça s’appelait neuropsych que c’était une spécialité de la psy. Que c’était une orientation.
(J. Roustit)

La maîtrise de la neuropsychologie est présentée comme un simple outil, commun aux deux professions : « on fait tous de la neuropsych, les psychomotriciens [...] les psys, nous... » (J. Roustit). D’autre part, la seule maîtrise d’un outil étant jugée insuffisante, l’orthophonie se démarque par l’affirmation d’une expertise additionnelle, sur le versant

rééducatif et clinique : « ils savent tout mais ils savent rien en fait » (O. Heral), « la rééducation, ils n'ont jamais fait » (N. Denni-Krichel). Le développement des neuropsychologues, loin de répondre à un besoin, est qualifié de simple opportunisme :

Il y a 30 ans, vous aviez un enfant qui présentait des troubles de la communication : on allait chez l'orthophoniste. Les psychologues ne s'en occupaient pas. [...] Maintenant, comme il n'y a pas de nombreux clausus, il y en a plein ! Il faut trouver du boulot pour tous ces gens-là ! [...]. Donc maintenant ça les arrange drôlement bien de faire des trucs qui donnent sur la communication.[...] c'est des voies royales. Sauf que, nous on était déjà là depuis la nuit des temps. (N. Denni-Krichel)

Nous avons pu voir dans nos résultats que par le biais d'une association, l'UNADREO, et celui d'une revue, *Glossa*, l'orthophonie se prévalait d'une identité professionnelle bicéphale incarnée par la figure du praticien-chercheur. Non sans opportunisme, la figure duelle de l'orthophoniste est ainsi façonnée au gré des luttes juridictionnelles, valorisant par là-même, le pôle inférentiel le plus susceptible de garantir sa différenciation. Tandis que l'orthophonie des années 1970 valorise des qualités de rigueur scientifique et de modernité des savoirs face à la psychanalyse, l'orthophonie moderne met en avant sa compétence clinique et sa longue expérience face à la neuropsychologie, profession jeune et arguant la maîtrise d'une science dans l'air du temps.

4. La lente autonomisation vis-à-vis des médecins : une rhétorique de l'expertise et de la complémentarité

Le discours de nos interlocuteurs rend compte de l'évolution des rapports entre le corps médical et celui des orthophonistes, ainsi que des enjeux d'autonomisation qui les escortent. Le corps des médecins, et plus particulièrement celui constitué par quelques personnalités « très favorables » (P. Ferrand) à l'orthophonie et qui bénéficiaient d'une « aura personnelle déjà énorme » (P. Ferrand), jouent un rôle prépondérant dans les premières décennies de l'histoire de l'orthophonie et concourent à son institutionnalisation : « au début du début : les quatre ou cinq patrons que Mme Borel avait mis dans sa poche, puisqu'elle avait un talent de séduction intellectuelle extraordinaire, nous ont soutenu pour créer l'orthophonie » (P. Ferrand). L'autorité historique des médecins, notamment celle des ORL, transparaît sur le terrain de l'hôpital et de la formation, administrée au sein des universités de médecine, mais aussi dans la médiation avec les pouvoirs publics :

Les mandarins [...] faisaient la pluie et le beau temps parce que ce sont eux qui participaient à toutes les commissions ministérielles et qui décidaient pour les orthophonistes ce qui était bon pour eux [...] la formation initiale, le statut, la réglementation. (J. Roustit)

Les médecins apportent leur contribution aux organes structurant l'identité des orthophonistes tels les congrès (P. Ferrand) ou la presse professionnelle. Sur la deuxième de couverture de RO, figurent dès sa création en 1963 « les noms des membres fondateurs du comité rédactionnel. Il y avait tous les directeurs des centres de formation d'orthophonie. Et uniquement les directeurs des centres de formation d'orthophonie » (J.

Roustit). Dans les années 1960, l'orthophonie se munit de structures susceptibles de garantir ses propres intérêts et son autonomie tel le premier syndicat créé par Borel-Maisonny en 1959 qui revendique la création d'un Ordre de l'orthophonie sur le modèle de celui des médecins (Phillipe, 2007).

Néanmoins, plus de quarante ans plus tard, quelques éditorialistes de *Glossa* évoquent encore « le lien de subordination » et la « dépendance » (Ménissier, 2002) qui unit les orthophonistes au corps médical, voire un « complexe de l'orthophoniste » (Médina, 2005). Selon J. Roustit, subsistent « des restes, des scories de ce mandarinat et de ce pouvoir universitaire » tandis que N. Denni-Krichel regrette la « lourdeur de certaines instances qui aimeraient bien rester hiérarchiques ». La rhétorique syndicale déroulée dans nos entretiens établit le constat des rapports historiques difficiles, teintés de domination, entre médecins et orthophonistes pour souligner néanmoins son obsolescence actuelle. Dans les années 1980, les relations entre les deux corps donnent lieu à « beaucoup d'oppositions », à « un climat hostile, très dur [...], très tendu! » (J. Roustit). « On était considéré comme les petites mains » (P. Ferrand). La démarche syndicale vise ainsi progressivement à faire « reconnaître la profession et les professionnels comme autre chose que de simples auxiliaires médicaux qui appliquaient une directive » (P. Ferrand) et à défendre les intérêts de la profession sans passer par le filtre médical : « on a dû se battre des années et des années, contre la mandarinat universitaire. A chaque [...] réunion au ministère, il y avait un professeur de médecine dans la commission. Et on a progressivement réussi à évacuer tout ça dans les années 1990 ».

Dans ce processus d'autonomisation, la profession a recours à deux arguments étroitement intriqués : la complémentarité des deux corps professionnels, ainsi que la capacité des orthophonistes à s'abstraire de leur pratique pour élaborer un savoir théorique.

La profession se prévaut de compétences exclusives et complémentaires à celles des médecins en basant sa démonstration sur l'épisode géniteur de la profession, celui d'un chirurgien des années 1920 s'adjoignant la collaboration d'une phonéticienne : « c'est tout à fait ce qui a rapproché le docteur Veau et Borel. [...] [il] est allé cherché quelqu'un pour dire "bon une fois que j'ai fini mon geste opératoire, quoi faire pour que ça marche ? » (P. Ferrand), « je comprends pas, j'opère, mais il parle pas » (J. Roustit). L'intervention incomplète du médecin ne prend son sens que par le geste de l'orthophoniste : « il n'y a pas que le geste médical qui compte, il y a aussi ce que peut apporter l'orthophoniste dans son geste fonctionnel » (J. Roustit). La spécificité de l'acte orthophonique induit ainsi une relation d'interdépendance entre orthophonistes et médecins, qui « avaient besoin des orthophonistes, parce qu'ils avaient besoin de comprendre [...] comment ça marchait » (J. Roustit). Les limites de l'action médicale, ponctuelle et davantage centrée sur l'anatomie que la physiologie, sont pointées. À l'inverse, « ce que va pas forcément voir le neurologue, l'orthophoniste va pouvoir le trouver par son œil clinique, l'observation clinique, » (J. Roustit). L'affirmation d'une compétence propre aux orthophonistes et dont dépendrait le médecin, rend caduque toute hiérarchie entre les deux groupes professionnels : « moi le terme d'auxiliaire médical, ça me gêne pas... dans la mesure où je l'utilise pas. Mais ça ne veut plus rien dire du tout [...] donc il faut qu'on s'identifie autrement » (J. Roustit). Dès lors, l'orthophonie positionne sa relation au corps médical sur un plan horizontal : « je les considère comme ayant autant de savoirs que moi. Je veux dire, il a sa compétence, il a son savoir, moi j'ai le mien, et quand on discute on partage » (J. Roustit). Le médecin, simple prescripteur, est

renvoyé à un statut de profane vis-à-vis de la juridiction orthophonique. Chez les médecins *lambda* :

De toute façon on prescrit mais vous savez ce que vous avez à faire [...] après c'est l'orthophoniste qui prend la main et qui décide. Comme le médecin va renvoyer sur le radiologue, le biologiste [...]. Le radiologue il est prescrit, et il est médecin ! On prescrit la radio mais c'est le radiologue qui interprète [...], l'orthophoniste c'est pareil. (J. Roustit).

L'orthophonie accède ainsi dans les discours à la dignité de spécialiste parmi d'autres : « on est des spécialistes, spécialistes dans le domaine de la communication » (J. Roustit). L'autonomisation vis-à-vis des médecins passe ainsi par la revendication d'une complémentarité argumentée par la maîtrise d'un savoir spécifique. Selon O. Heral, l'écriture joue un rôle central dans ce processus d'autonomisation. C'est notamment l'effort de validation, valorisé dans les congrès ou les publications, qui permet d'accroître la crédibilité de la profession :

Il y a un certain nombre de décennies, quand on avançait ça dans les colloques ou les congrès, ou les écrits ou bon, des fois il y a avait des petits sourires en disant "oui bon, mais c'est l'intuition et puis vous êtes des artistes" ou quelquefois pour être gentil "des poètes". Là, "merde, ça marche, ils peuvent le prouver", donc on nous prend au sérieux et donc on inverse le rapport de force aussi. (J. Roustit)

Des supports comme *Glossa* permettent de revendiquer la maîtrise d'un savoir pratique mais aussi d'un savoir théorique, plus légitime et prestigieux :

J'ai idée que l'orthophonie souffrait de manque de reconnaissance, donc c'était extrêmement important qu'elle sorte de cette image du rééducateur, mécanicien, qui fait ce [...] que le médecin lui a dit de faire [...]. C'est montrer que les orthophonistes sont capables d'une réflexion, de s'élever à quelque chose [...] *Glossa* correspondait à ça aussi. (M.-P. Poulat)

Cette aptitude à s'abstraire de la routine quotidienne, telle qu'elle peut être accréditée dans la figure du praticien-chercheur, soulève des conflits corporatistes : « ça a été dit très clairement par les patrons : l'orthophonie c'est pas fait pour réfléchir, c'est pour exécuter. Ce n'est pas notre conception, parce que si on ne réfléchit pas, on ne peut pas exécuter » (J. Roustit). Selon J. Roustit, les médecins craignent que les orthophonistes puissent leur « faire de l'ombre », « marcher sur leur plates-bandes ». Les relations entre les deux corps ne sont en effet pas exemptes de conflits juridictionnels. Au début des années 1990, la FNO brigue l'élargissement du décret de compétences à la rééducation vélo-tubo-tympanique, champ sur lequel les ORL interviennent :

il a fallu se battre [...] pour expliquer que, certes, il existait les cures thermales, les drains, mais que l'orthophonie [...] pouvait rééduquer aussi [...] il a fallu argumenter, chercher la littérature, les articles qui prouvaient que.. C'est pas facile quand vous vous heurtez à des mandarins comme ça. (J. Roustit)

L'enjeu de l'autonomisation apparaît d'autant plus remarquable que l'orthophonie présente depuis ses débuts une dépendance institutionnelle et financière au corps médical : l'orthophonie « verrue sur la fac de médecine » (J. Roustit) se place « en

situation de fragilité parce qu'on a une profession qui est bâtarde, qui dépend quelque part de la bonne volonté de l'administration de la faculté de médecine » (J. Roustit). Les revendications d'accès au système LMD, système qui suppose l'institution d'une formation universitaire autonome, constituent en outre le cœur des revendications syndicales depuis 2002.

III. Rhétorique et structuration du groupe dominant : entre quête légitimatoire et construction identitaire

1. La recherche comme fraction d'une dynamique syndicale protéiforme

Nous avons vu que le développement de la recherche en orthophonie pouvait être examiné en tant que stratégie légitimatoire permettant à la profession de maintenir sa juridiction face à des concurrents ou d'obtenir des protections de l'État, tout particulièrement dans un contexte de rationalisation du système de soins et de maîtrise des dépenses publiques. Néanmoins, la valorisation d'une expertise professionnelle, telle qu'a pu la décrire Paradeise (1985), ne rend pas compte à elle seule de la complexité des stratégies de légitimation mises en œuvre par les instances syndicales :

Tout s'est fait tout le temps en synergie : formation initiale, continue, recherche, clinique, défense de la promotion, mise en place de services, d'associations... en faisant avancer un peu comme sur un échiquier, en faisant avancer les pièces les unes à côté des autres, les unes protégeant les autres [...], on allait vers l'autonomie de la profession. [...] Sur cette épine dorsale, on continue à travailler, on structure, on met des pions, un petit peu l'image des forteresses de Vauban, je fortifie pour mieux sécuriser au centre, je mets les plots de défense. (J. Roustit)

L'ancien président de la FNO emprunte à la poliorcétique pour illustrer une stratégie visant l'autonomie de la profession, par un esprit de conquête méthodique et le renforcement incessant des acquis. Certains outils de légitimation, ainsi explicités dans les discours se matérialisent dans les actes. Il s'agit de la création de supports de promotion des savoirs professionnels fidèles à la prescription syndicale, tels que les congrès, les formations continues, ou encore Ortho Édition, créée en 1986 et générant ouvrages, revues et matériels d'évaluation et de rééducation. Outre leur valeur pédagogique, ces outils participent à la socialisation des professionnels, à la normalisation de leurs interventions, et procèdent de la construction d'une identité commune. On peut, dans ce champ, concevoir *Glossa*, revue zélatrice du paradigme scientifique et des sciences expérimentales, comme un support de conversion identitaire pour les professionnels. Il s'agit également de la création de structures donnant une lisibilité et une identité à la profession à l'égard des différents auditoires, que ce soit le public, l'État, ou les professions voisines, et permettant de relayer les revendications professionnelles en dehors du strict champ syndical : c'est le cas du CPLOL, qui adosse l'orthophonie

française à une communauté plus vaste de confrères européens, ou encore du Collège français d'orthophonie, interlocuteur formel entre la FNO et l'État et dont les membres appartiennent tous au syndicat majoritaire ou à son émanation. Une logique similaire est alimentée par la création de réseaux pluriprofessionnels à partir des années 2000, tels les réseaux *Alzheimer* ou *Troubles des apprentissages* qui, selon J. Roustit, habilitent à « savoir ce que font les uns et les autres pour baliser » les compétences.

D'autres outils de légitimation se dessinent en filigrane des discours que nous avons pu collecter. Il se manifestent cette fois-ci transversalement, davantage dans les mots que dans les actes, et viennent étayer la rhétorique professionnelle que nous avons déjà pu exposer sur le versant de la recherche scientifique, en valorisant conjointement des valeurs de cohésion, de cohérence et d'historicité.

2. La légitimité par l'extraction: une rhétorique de l'historicité

Parler de l'orthophonie sans parler de Borel, c'est comme si aujourd'hui un chercheur nous expliquait - je vais faire fort là ! - nous expliquait le contenu d'une éventuelle réforme de l'éducation en oubliant Montaigne (P. Ferrand).

Nous avons pu constater à plusieurs reprises dans nos résultats d'entretiens que la thématique de la recherche, ancrée dans l'héritage de Borel-Maisonny, jouissait d'une aura immémoriale. La prédilection pour une approche historisante de la profession représente pourtant, d'après notre corpus écrit, une thématique récente. Selon plusieurs de nos enquêtés, l'histoire de la profession, en particulier celle rattachée à Borel-Maisonny, fait l'objet d'un désintérêt voire d'un ostracisme dans les années 1990 :

-J.R. : Personne n'en a parlé [...] ça a été complètement occulté. -P.F. : sauf nous les anciens on l'utilisait mais presque en douce, [sinon] si on en parlait c'était pour dire que c'était complètement dépassé ! -J.R. : [...] certaines personnes l'effaçaient, d'autres n'osaient plus en parler de peur d'être ringard.

La référence à Borel se teinte d'une connotation archaïque. D. Martinand-Flesch raconte comment, corrigeant certains articles soumis à *Glossa* en annotant les résultats de nombreux « Borel l'a dit ! », elle s'attirait des réactions d'incompréhension de la part du jeune rédacteur en chef de la revue fraîchement promu : « il pensait : 'pourquoi elle dit toujours ça ? Elle doit être un peu sectaire, vieillotte !' » On [embêtait] tout le monde avec nos histoires de papy, mamy. Fin des années 90, 2000, moi j'ai arrêté de parler de ça [...] on faisait vieux schnock. » (D. Martinand-Flesch).

Dans *Glossa*, les écrits convoquant la dimension historique de la profession affleurent essentiellement sur les dix dernières années (Vinter, 2001 ; Rousseau, 2004b ; Ferrand, 2007 ; Médina, 2008c ; Gatignol, 2010). En 2001, Vinter mentionne notamment les racines anciennes d'un concept dans l'air du temps : « l'idée de conscience phonologique n'est pas nouvelle ; elle était présente, il y a plus de 30 ans dans les travaux de Borel-Maisonny » (p.3). La valorisation d'une continuité s'exerce dans le champ des savoirs mais aussi dans celui des pratiques et des outils :

Quand on regarde avec le recul, [...] certes on a enrichi parce qu'on a des connaissances nouvelles mais Borel avait quasiment tout dit : nous

on a fait EVALO-bébé mais elle l'avait déjà fait avec son petit test, pour [enfants de] 15 mois, ça date de 1955, ça date de 60 ans ! [...] on n'a rien inventé. (J. Roustit)

Sur le mode du syllogisme cher à Aristote, l'affirmation d'une analogie entre un des test créé par Borel et la récente batterie Evalo conçue notamment par Ferrand et Roustit, crédite la pionnière du label de modernité qui entoure ce nouvel outil d'évaluation. Les thèmes abordés dans leur dimension historique renvoient ainsi à des revendications d'actualité telles la recherche ou l'intervention précoce : « Borel, toutes les fondations qu'elle a construites [...], que ce soit dans le premier âge, dans le dépistage, la guidance etc, jusqu'aux rééducations, jusqu'à la recherche, il n'y a pas un mot qui a bougé » (J. Roustit). Les enjeux de légitimité associés au thème du passé se font plus visibles lors de l'évocation de revendications juridictionnelles actuelles :

Le grand thème c'est l'aide aux aidants [...] mais les orthophonistes, on a toujours fait de l'éducation thérapeutique ! C'est par l'histoire qu'on va pouvoir montrer que c'est pas parce que c'est la mode actuellement que les orthophonistes s'y engouffrent... alors que d'autres professions s'engouffrent parce que c'est la mode et qu'il y a des possibilités. (N. Denni-Krichel)

Le cas des neuropsychologues donne également une illustration du recours à l'ancienneté comme argument légitimatoire : « on a intérêt à montrer [...] que ça date pas que des dix dernières années. [...] Par rapport aux neuropsychologues, moi je suis bien contente qu'on démontre que Borel elle faisait déjà ça, sauf que ce n'était pas écrit » (N. Denni-Krichel). L'inscription dans le passé autorise à faire valoir une légitimité ancrée dans la coutume et l'usage : « maintenant, je démontre tout ce que les orthophonistes ont déjà fait en matière d'autisme par exemple. Pour montrer que ce n'est pas parce que c'est la mode actuellement » (N. Denni-Krichel).

Selon N. Denni-Krichel, l'orthophonie a des racines et par conséquent, peut donc « s'asseoir et construire dessus ». La valorisation de l'histoire favorise la fédération du groupe autour d'un passé partagé, d'une identité et de valeurs communes. Le thème du passé dans la rhétorique syndicale apparaît néanmoins subordonnée aux objectifs poursuivis et au thème mobilisé. En 2007, un ouvrage dirigée par la sociologue et démographe Laurence Tain fait référence aux origines des orthophonistes et à leur activité hospitalière, essentiellement bénévole jusqu'aux années 1940 (De Luca & Vilboux, 2007a). L'ouvrage, consacré à l'orthophonie, fait l'objet de réactions en demi teinte, qui pointent des répercussions dans les négociations avec les pouvoirs publics : « il y a des choses dans ce livre qui m'embêtent, parce que du coup c'est écrit noir sur blanc et que dans certaines instances on dit : "mais dans tel livre ! C'est écrit !" » (N. Denni-Krichel). Bien qu'émanant notamment d'une demande syndicale, et même si la rigueur de son contenu n'est pas remise en question, l'ouvrage dessine l'orthophonie sous un jour peu en adéquation avec les caractéristiques professionnelles valorisées par la FNO : « c'est historique mais ça nous colle encore à la peau ! [...] c'est une arme à double tranchant... On nous dit "et bien voilà y a écrit ça, ça, ça" et c'est pas forcément l'image de l'orthophonie qu'on veut donner ». Le passé, loin de constituer un argument de légitimité en faveur de l'essor professionnel, est cette fois-ci dépeint comme un frein, un héritage « un peu lourd » (N. Denni-Krichel) dont il convient de s'affranchir : « on a quand même ce passé, on a ça dernière nous, il faut le faire bouger ». L'enjeu pointé réside dans la crainte que l'évocation de ce passé bénévole, rattachant l'orthophonie à la sphère profane, fasse vivre des représentations en contradiction avec les revendications de la profession :

On voit bien ce côté de petite sœur, ce que j'appelle "petites sœurs des pauvres", qui n'avaient pas besoin de travailler pour vivre, qui faisaient ça à côté [...] qui avaient les maris qui travaillaient, étaient docteurs et puis... les gentilles orthophonistes à côté [...] du coup c'est beaucoup plus difficile d'obtenir le statut professionnel à part entière. (N. Denni-Krichel)

À l'inverse, un accroissement de la reconnaissance du statut professionnel laisse classiquement espérer des bénéfices symboliques ou matériels accrus.

3. La cohésion et la cohérence au service du groupe professionnel

La rhétorique professionnelle dominante s'appuie donc en partie sur une dimension d'historicité, à laquelle sont intriquées étroitement des valeurs de cohésion - entre les professionnels - et de cohérence - du champ de compétence. L'extension progressive du domaine d'intervention légitime de l'orthophonie depuis les années 1960, sanctionnée par chaque nouveau décret de compétences, s'aggrave au thème, conflictuel, de la spécialisation des orthophonistes : « il y en a qui vont vous dire "on ne peut pas être bon dans tous les domaines" » (N. Denni-Krichel). Pour M.-P. Poulat, orthophoniste évoluant en dehors du giron syndical, et dont la quasi totalité de l'activité est consacrée au bégaiement, la spécialisation constitue en effet un phénomène légitime, particulièrement en milieu urbain : « même si la FNO ne reconnaît pas de spécialisation d'orthophoniste, ce qui est un des points qui moi m'avait chagriné, on sait très bien qu'à Paris ça se fait dans la réalité » (M.-P. Poulat). Cependant, pour la majorité des personnalités syndicales que nous avons rencontrées, la spécialisation, vectrice de segmentation de l'activité professionnelle, compose un risque majeur notamment sur le plan des luttes juridictionnelles : « segmenter une profession, je pense que ce serait la balkaniser et progressivement l'affaiblir sur ses bases... quitte progressivement même à la faire disparaître parce que toutes ces parties-là seraient annexées » (J. Roustit). L'argumentaire syndical se base alors sur un déplacement métaphorique associant la profession à la figure intouchable du patient :

Ce serait une grosse bêtise de segmenter l'orthophonie, d'en faire des métiers particuliers, où on va s'occuper d'un côté de la neuro, de l'autre côté de l'audiophonologie, etc. parce qu'on est chez un être humain qui a UNE communication. [...] ça voudrait dire quoi de saucissonner cette communication ? [...] ce serait segmenter quelque chose qui n'est pas segmentable au niveau de la communication de l'être humain. (J. Roustit)

De même manière que le patient présente des caractéristiques insécables, l'orthophonie est présentée comme inaltérable, et cela même face au temps puisque « la communication humaine, ça se modifie pas d'une génération à l'autre » (J. Roustit). Les éditoriaux de *Glossa* (Médina, 2000c ; Zanghellini, 2000) comme le discours syndical affichent ainsi la cohérence de l'action professionnelle, grâce au rassemblement des pathologies les plus disparates, de la dysphagie à la dyscalculie, sous la bannière consensuelle d'un vocable plus générique : la communication. Ce terme apparaît parcimonieusement jusque dans les années 1960 et 1970 (Fournier & Lauret, à paraître). Pourtant, dans les discours actuels, cette appellation connaît un large succès et fait figure de vocable traditionnel de l'orthophonie puisque « depuis la nuit des temps, [...] Mme

Borel disait qu'il fallait s'occuper des troubles de la communication » (N. Denni-Krichel). La mise en scène par l'orthophonie de la constance de son objet, mais aussi celle des discours des professionnels, renvoie à des enjeux de légitimité : « les tutelles ont toujours été impressionnées, quels que soient les gouvernements, par le fait qu'ils ont eu en face d'eux des représentants de la profession qui ont toujours tenu le même discours, toujours » (P. Ferrand). Hormis dans l'argumentaire de F. Médina pour qui « c'est intéressant qu'il y ait des divergences, s'il n'y a pas de débat dedans, l'institution elle meurt », la profession est présentée comme un tout homogène, « solidaire et très uni » (J. Roustit) et qui s'exprime par « une voix et pas des voix diverses, diffuses » (J. Roustit) à l'inverse des « autres professions complètement divisées [...] kinés, médecins, enfin toutes les autres professions sauf les orthophonistes » (J. Roustit). La cohésion du groupe est ainsi instituée en termes de valeur identitaire et l'existence de segments professionnels (Bucher & Strauss, 1992) propre à l'orthophonie fait l'objet de silences ou de contournements. L'évocation de la FOF au cours de nos entretiens provoquent à plusieurs reprises des replis frileux et si certains abordent son existence spontanément c'est pour mieux souligner son caractère anecdotique et « non représentatif, il faut bien le préciser » (S. Topouzkhian) : « il y a bien la FOF qui existe mais c'est très minoritaire, c'est vraiment un peu un cas à part », « ça persiste un petit peu mais c'est marginal » (J. Roustit). La profession, dans les discours de ses représentants les plus visibles, constitue ainsi un collectif soudé, aux racines communes et aux contours définis.

CONCLUSION

Notre projet de mémoire se proposait de mieux cerner la structuration de la recherche dite scientifique en orthophonie depuis les années 1980, par une étude diachronique des publications de l'UNADREO et de *Glossa*. Il s'agissait en outre d'approcher les discours collectifs ayant trait à ce thème et d'en comprendre les enjeux pour la profession au sens large. Nous avons alors été amené à étayer notre méthodologie en cours de route, par la rencontre complémentaire de personnalités publiques présentes dans notre corpus, et qui, à l'exception d'une seule, se trouvaient évoluer également dans la sphère syndicale.

L'analyse des données, par le regard croisé de l'approche historique et des sciences sociales, nous a permis de formuler plusieurs conclusions. La recherche en orthophonie se structure officiellement à partir du début des années 1980, dans un cadre syndical qui promeut un renouvellement théorique conforme aux sciences de son temps. L'autorité attribuée au paradigme phare de ces trente dernières années, celui des sciences expérimentales, confère à l'utilisation de ses concepts dans le champ de l'orthophonie, un label nouveau de scientificité. Cette nomadisation des inférences peut être comprise comme valeur heuristique mais également en tant que « kleptomanie académique » dans un processus de légitimation scientifique.

L'investissement de la recherche répond alors à un enjeu double au premier rang duquel un processus de démarcation juridictionnelle, la profession modulant sa rhétorique scientifique en fonction des caractéristiques des concurrents en présence. La valorisation de la recherche répond en sus à des enjeux de légitimation vis-à-vis des pouvoirs publics qui passe par la mise en scène du développement historique de la profession comme processus nécessaire plus que contingent. Plus spécifiquement, dans le contexte socio-économique des quinze dernières années, marquées par la rationalisation des coûts du soin, *Glossa* se fait la vitrine de l'adaptation de l'orthophonie aux exigences nouvelles d'un « Etat évaluateur ».

Enfin l'appropriation de la recherche comme outil de légitimation s'inscrit dans une rhétorique plus large valorisant notamment et non sans contradictions, les valeurs de cohérence, d'historicité et d'unicité professionnelles. L'enjeu pour l'orthophonie consiste alors à se faire connaître par ses propriétés « intrinsèques » et oublier comme produit social, alors même que la valeur symbolique d'une profession tient essentiellement aux représentations sociales qui sont attachées à ses contenus et discours, à leur mise en scène, à leur degré supposé d'efficience et de scientificité, bref, de rapport au pouvoir.

Ce travail nous a permis de réfléchir à la manière dont l'histoire même d'une profession, n'est pas indépendante des cadres de sa légitimité sociale et scientifique ; il ne représente néanmoins qu'une tentative de compréhension, une réponse provisoire à l'examen du réel et ces analyses se doivent d'être relativisées du fait de l'incomplétude inhérente à notre corpus. La synthèse qu'impose le cadre de ce mémoire eu égard à la densité de notre matériel de travail, ne peut que rendre compte de propositions se situant entre une certaine forme de caricature inévitable des discours et le dévoilement de leurs lignes de forces, leurs traits saillants. Vouloir les situer précisément entre ces deux positions paraît malaisé et en particulier, la nature nécessairement partielle et partielle de nos corpus, nous impose une certaine prudence. Ceux-ci reflètent en première intention les positions et représentations de leurs auteurs, c'est-à-dire une poignée d'orthophonistes,

aussi reconnus soient-ils, et non celles de leurs milliers de collègues. Ce n'est que leur statut institutionnel qui nous autorise à postuler une pertinence des analyses que nous en avons tirées. En ce sens, notre travail représente davantage une étude centrée sur un segment de la profession orthophonique, son rôle et ses représentations, qu'une recherche sur la profession en général et ne constitue en ce sens qu'un fragment des interactions complexes qui se tissent entre la profession et la société où elle s'inscrit.

La fécondité d'un travail de recherche tient sûrement moins aux conclusions auxquelles il aboutit qu'aux nouvelles interrogations qu'il suggère, aussi nous proposons quelques pistes de réflexions pour de prochains travaux éventuels.

Tenant compte des limites de notre travail, décrites ci-avant, on peut en particulier se demander si la définition d'un mode d'approche légitimatoire, scientifique ou évaluatif, constitue le résultat d'une croyance collective dans ses fondements ou résulte seulement d'un segment professionnel. Il s'agirait alors d'explorer les représentations sociales d'une population plus large de professionnels de terrain et de relever, conformément ou non à ceux que l'on a pu entrevoir dans *Glossa*, d'éventuels positionnements d'indifférence, de rejet ou au contraire d'appropriation voire d'intériorisation.

Partant du postulat qu'on ne peut restituer un point de vue qu'en le comparant à celui de ses concurrents, une autre possibilité serait d'examiner la rhétorique propre à un segment professionnel similaire de part ses caractéristiques syndicales, mais cette fois-ci en posture minoritaire et non pas dominante. Il s'agirait de mener une étude auprès des représentants de la FOF, ou à partir de ses congrès et publications. Comparativement à notre analyse, ce travail hypothétique pourrait analyser l'appropriation des notions d'évaluation (au centre des journées d'étude de la FOF de 2006) et de science (au cœur de celles de 2008).

Enfin une autre question que nous aurions aimé particulièrement approfondir touche aux évolutions récentes de *Glossa* et de l'UNADREO, à ses répercussions identitaires, et à ce qui nous a paru relever d'une progressive autonomisation vis-à-vis de la logique syndicale. A distance de la maxime universaliste de son fondateur Pierre Ferrand : « il faut démocratiser la recherche », l'UNADREO favorise désormais un processus de spécialisation et d'universitarisation de ses auteurs et de ses acteurs, de plus en plus souvent titulaires, à l'image de S. Topouzkhianian, de T. Rousseau ou de E. Lederlé, vice présidente de l'UNADREO, d'un doctorat. Plus qu'une arène ouverte et tournée vers la base de la profession, la recherche en orthophonie paraît alors se construire sur un pôle d'excellence, prélude éventuel à son institutionnalisation.

BIBLIOGRAPHIE

Biblio théorique

Abbott, A. (1988). *The system of professions. An essay on the division of expert labor*. Chicago : University of Chicago Press.

Abbott, A. (2003). Écologies liées : à propos du système des professions. In Menger, P.-M. (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions* (pp. 29-50). Paris : Maison des sciences de l'homme.

Aïach, P. (1998). Les voies de la médicalisation. In Aïach, P., & Delanoë, D. (éds.), *L'ère de la médicalisation : Ecce homo sanitas* (pp.15-36). Paris: Anthropos.

ANAES. (2002). L'orthophonie dans les troubles spécifiques du développement du langage oral chez l'enfant de 3 à 6 ans. ANAES – Mai 2001. Service des Recommandations et Références professionnelles. *Rééducation Orthophonique*, 209.

Barbot, J. (2010). Mener un entretien de face à face. In S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 115-141). Paris : PUF.

Bertaux, D. (1997). *L'enquête et ses méthodes*. Paris : Nathan.

Berthier, N. (1998). *Les techniques d'enquête en sciences sociales : Méthodes et exercices corrigés*. Paris : Armand Colin.

Blanchet, A., & Gotman, A. (2010). *L'enquête et ses méthodes: L'entretien*. Paris: Nathan.

Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.

Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris: Seuil.

Boussard, V., Demazière, D., & Milburn, P. (2010). *L'injonction au professionnalisme: Analyses d'une dynamique plurielle*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Braconnay, B., & Millon, M. (2009). *Médicalisation des difficultés d'apprentissage : Quels enjeux identitaires pour la profession d'orthophoniste ?* Mémoire d'orthophonie, Université Claude Bernard, Lyon.

Brugidou, M. (2000). Les discours de la revendication et de l'action dans les éditoriaux de la presse syndicale (1996-1998). *Revue française de science politique*, 6, 967-992.

Bucher, R., & Strauss, A. (1992). La dynamique des professions. In Baszanger, I. (dir.), *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme* (pp.67-86). Paris : L'Harmattan.

Castel, P., & Merle, I. (2002). Quand les normes de pratiques deviennent une ressource pour les médecins. *Sociologie du Travail*, 44(3), 337-355.

Champy, F. (2009). *La sociologie des professions*. Paris : PUF.

Champy, F. (2011). *Nouvelle théorie sociologique des professions*. Paris : PUF.

De Ketele, J.M. & Rogiers, X. (2009). *Méthodologie du recueil d'informations*. Bruxelles : De Boeck.

De Luca, V., & Vilboux, R. (2007a) L'émergence de l'orthophonie : à la croisée des chemins (1930-1940). In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp. 21-31). Rennes : ENSP.

De Luca, V., & Vilboux, R. (2007b). Les pionnières : récits de trajectoires dans les années 1950-1960. In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp. 81-91). Rennes : ENSP.

Delas, J.P., & Milly, B. (2009). *Histoire des pensées sociologiques*. Paris : Armand Collin.

Dietrich, P., Loison, M., & Roupnel, M. (2010). Articuler les approches quantitative et qualitative. In S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 207-222). Paris : PUF.

Dubar, C., & Lucas, Y. (1994). *Genèse et dynamique des groupes professionnels*. Lille: Presses Universitaires de Lille.

Dubar, C., & Tripier, P. (1998). *Sociologie des professions*. Paris : Armand Colin.

Fassin, D. (1998) Avant-propos : Les politiques de la médicalisation. In Aïach, P., & Delanoë, D. (éds.), *L'ère de la médicalisation : Ecce homo sanitas* (pp.1-13). Paris: Anthropos.

Fournier, V., & Lauret, J.-B. (à paraître). *L'orthophonie au-delà des mots : Communication, pragmatique*. Mémoire d'orthophonie, Université Claude Bernard, Lyon.

Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle: compétences visibles et invisibles*. Lausanne: EESP.

Kaufmann, J.C. (2004). *L'entretien compréhensif*. Paris: Armand Colin.

Kremer, J.-M., & Lederlé, E. (2009). *L'orthophonie en France*. Paris: PUF.

Kuhn, T. (1993). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.

Le Feuvre, N. (2007). L'évolution des domaines d'intervention des orthophonistes. In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste : langage, genre et profession* (pp. 41-51). Rennes : ENSP.

Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris: PUF.

Lefèvre, J. (1987). Les mots, la lutte et le jeu. *Mots*, 14, 125-148.

Lemieux, C. (2010). Problématiser. In S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 27-51). Paris : PUF.

Mabillon-Beaufils, B. & Saadoun, L. (2007). *Le mémoire de recherche en sciences sociales*. Paris : Ellipses.

Paradeise, C. (1985). Rhétorique professionnelle et expertise. *Sociologie du Travail*, 37(1), 17-31.

Paradeise, C. (2008). Autonomie et régulation : retour sur deux notions-clés. *Droit et société*, 48, 289-296.

Paugam, S. (2008). *La pratique de la sociologie*. Paris : PUF.

Paugam, S. (2010). S'affranchir des prénotions. In S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 7-26). Paris : PUF.

Perdrix, R. (2007a). Élaborer des frontières interprofessionnelles: un enjeu de légitimité. In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp. 149-160). Rennes : ENSP.

Perdrix, R. (2007b). Rencontrer les acteurs, comprendre une profession: l'éclairage qualitatif. In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp. 283-293). Rennes : ENSP.

Phillipe, C. (2007). L'institutionnalisation de l'orthophonie : vers l'autonomie (1940-2005)? In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp. 33-39). Rennes : ENSP.

Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.

Schnapper, D. (2005). *La compréhension sociologique*. Paris : PUF.

Setbon, M. (2000). La qualité des soins, nouveau paradigme de l'action collective? *Sociologie du travail*, 42, 51-68.

Vinck, D. (1995). *Sociologie des sciences*. Paris: Armand Colin.

Sources citées

"A vous Suzanne Borel-Maisonny: Hommage à une vocation fondamentale". (1995). *Glossa*, 46, 2.

Borel-Maisonny, S. (1970). Vers une orthophonie rationnelle. *Rééducation Orthophonique*, 49, 31-47.

Bried, C. (2002). L'orthophonie : un métier impossible? *Glossa*, 81, 3.

Brihay, S. (1997). A propos de l'orthophonie et des pathologies dégénératives. *Glossa*, 55, 3.

Brin, F. (1998a). Éditorial. *Glossa*, 61, 3.

Brin, F. (1998b). Éditorial. *Glossa*, 64, 3.

Brin-Henry, F. (1999). Éditorial. *Glossa*, 69, 3.

Chevrie-Muller, C. (1991). Évaluer pour mieux prendre en charge. *Glossa*, 26, 2-3.

Cotteau, J.-M., & Simon, J.-P. (2004). Éditorial. *Glossa*, 87, 3.

Couture, G. (1996). Éditorial. *Glossa*, 53, 3.

Degiovani, R. (1989). Participer à l'UNADRIO. *Glossa*, 14, 3.

Degiovani, R. (1993). Éditorial. *Glossa*, 37, 3.

Depoorter, D. (1989a). Bonjour, GLOSSA. *Glossa*, 14, 2.

Dessailly, P. (1990). Éditorial. *Glossa*, 19-20, 3.

Dessailly, P. (1998). Éditorial. *Glossa*, 60, 3.

Dordain, M., & Nespoulous, J.-L. (1991). Evaluation psycholinguistique dans le bilan neuropsychologique du sujet adulte. *Glossa*, 26, 4-7.

El Hayek, C. (1997). Éditorial. *Glossa*, 56, 3.

Fayol, M. (1990). Le nombre, sa genèse et son utilisation par l'enfant et l'adulte. *Glossa*, 18, 4-9.

Ferrand, P. (1973). Du geste au langage. *Rééducation Orthophonique*, 69, 8-18.

Ferrand, P. (1986). Éditorial. *Glossa*, 1, 3.

Ferrand, P. (2007). Repères... *Glossa*, 100, 6-7.

Ferrand, P. & Betz, M. (1986). Éditorial. *Glossa*, 2, 3.

FNO. (1977). *L'orthophonie demain, proposition de la Fédération nationale des orthophonistes*.

FNO. (1982a). *Courrier 3096 (25 octobre 1982)*.

FNO. (1982b). *Courrier 3097 (25 octobre 1982)*.

FNO. (1988). *L'Orthophonie ici... ailleurs... autrement: Approches cognitivistes et pragmatiques. Actes scientifiques du congrès international d'orthophonie. Nice, 23, 24, 25 Octobre 1987*. Isbergues : Ortho Édition.

Gatignol, P. (2009a). Lettre d'information. *Glossa*, 107.

Gatignol, P. (2010). Lettre d'information. *Glossa*, 108.

Heral, O. (1987a). Éditorial. *Glossa*, 4, 3.

Heral, O. (1987b). Orthophonie et Neuropsychologie. *Glossa*, 7, 3.

Heral, O. (1988d). Psychologie cognitive et Orthophonie. *Glossa*, 8, 3.

Heral, O. (1988a). Éditorial. *Glossa*, 9, 3.

Heral, O. (1989b). Voix et Aphasie : méthodes de rééducation et évaluation. *Glossa*, 13, 3.

Heral, O. (1989a). Ouvrir les colonnes. *Glossa*, 15, 2.

Heral, O. (1990). Éditorial. *Glossa*, 18, 3.

Heral, O. (1996). Glossa il y a 10 ans.../... Glossa dans 10 ans. *Glossa*, 52, 2-3.

Jaulin-Mannoni, F. (1977). En savoir assez pour savoir ce qu'on ne sait pas : conditions nécessaires à toute démarche cognitive. *Rééducation Orthophonique*, 93, 25-45.

Jaulin-Mannoni, F. (1978). Méditation transcendantale et psychanalyse. *Rééducation Orthophonique*, 103, 463-464.

Leterme, M. (1998). Éditorial. *Glossa*, 62, 3.

Marchand, M.-H., & Cataix-Nègre, E. (1994). Langage, systèmes augmentatifs de communication et infirmité motrice cérébrale : Les pratiques et interrogations du terrain. *Glossa*, 42, 3.

Martin, F. (1998). Éditorial. *Glossa*, 63, 3.

Martin, M.-M. (1980). Observation et essai de quantification des troubles de l'aphasique. *Rééducation Orthophonique*, 113, 233-243.

Martinand, D. (1984). Discours d'ouverture. In UNADRIO (éds.) *Communiquer demain : Congrès international de la fédération nationale des orthophonistes*. Toulouse : 7-8-9-10 Octobre 1983 (pp.5-6). Toulouse : UNADRIO.

Martinand-Flesch, D. (2005). Éditorial. *Glossa*, 93, 3.

Médina, F. (2000b). Éditorial. *Glossa*, 72, 3.

Médina, F. (2000c). Éditorial. *Glossa*, 73, 3.

Médina, F. (2001). Éditorial. *Glossa*, 75, 3.

Médina, F. (2005). Le complexe de l'orthophoniste. *Glossa*, 92, 3.

Médina, F. (2008c). Lettre d'information. *Glossa*, 106.

Ménissier, A. (2002). A propos de rééducation. *Glossa*, 79, 3-4.

Monfrais-Pfauwadel, M.C. (1993). Éditorial. *Glossa*, 34, 2-3.

Monfrais-Pfauwadel, M.C. (1995). L'irruption du vivant. *Glossa*, 49, 3.

"Newsletter gloss@ rentrée". (2009). *Glossa*, 107.

Poulat, M.-P. (1991a). Éditorial. *Glossa*, 23, 3.

Poulat, M.-P. (1991b). Éditorial. *Glossa*, 25, 3.

Poulat, M.-P. (1992a). Éditorial. *Glossa*, 28, 3.

Poulat, M.-P. (1992b). Éditorial. *Glossa*, 29, 3.

Poulat, M.-P. (1992c). Éditorial. *Glossa*, 30, 2-3.

Poulat, M.-P. (1992d). Éditorial. *Glossa*, 31, 2-3.

Poulat, M.-P. (1992e). Éditorial. *Glossa*, 32, 3.

Poulat, M.-P. (1994b). Heureux qui comm... unique! *Glossa*, 40, 3.

Poulat, M.-P. (1995). Le glaive de la parole. *Glossa*, 48, 3.

Poulat, M.-P. (1996a). Éditorial. *Glossa*, 51, 3.

Poulat, M.-P. (1996b). Glossa il y a 10 ans.../... Glossa dans 10 ans. *Glossa*, 52, 4-5.

"Prologue". (1994). *Glossa*, 39, 3.

Puyuelo Saclamente, M. (1989). L'orthophonie catalane. *Glossa*, 15, 3.

Rondal, J. A. (1990). Présentation. *Glossa*, 22, 3.

Rousseau, T. (1994). Éditorial. *Glossa*, 41, 3.

Rousseau, T. (1995). Éditorial. *Glossa*, 45, 3.

Rousseau, T. (1996). Glossa a 10 ans. *Glossa*, 52, 2.

Rousseau, T. (1997). Éditorial. *Glossa*, 59, 3.

Rousseau, T. (2000). Éditorial. *Glossa*, 70, 3.

Rousseau, T. (2001). Éditorial. *Glossa*, 76, 3.

Rousseau, T. (2002). Éditorial. *Glossa*, 80, 3.

Rousseau, T. (2004a). Éditorial. *Glossa*, 88, 3.

Rousseau, T. (2004b). Éditorial. *Glossa*, 90, 3.

Rousseau, T. (2007). La recherche en orthophonie: encore et toujours. *Glossa*, 100, 3-5.

Rousseau, T., Crunelle, D., Ferrand, P., Gilles, P.-Y., Mazaux, J.-M., Nespoulous, J.-L., Roubeau, B., Roustit, J., & Vinter, S. (2002). Audit clinique de l'intervention orthophonique dans les troubles de la compréhension d'un texte lu chez des enfants de CE2. *Glossa*, 80, 4-16.

Roustit, J. (1995). Le langage écrit et l'orthophonie. *Glossa*, 46, 3.

Seron, X. (1986). Travaux scientifiques et publications de Xavier Seron. *Glossa*, 3, 54-56.

Sichez-Auclair, N. (1997). Éditorial. *Glossa*, 58, 3.

Terrier, S. (1975). La rééducation du langage oral et la personnalité de l'orthophoniste. *Rééducation Orthophonique*, 81, 27-31.

Touzin, M. (1992). La rééducation des dysphasies. *Glossa*, 30, 40-43.

UNADRIO. (1984). *Communiquer demain : Congrès international de la fédération nationale des orthophonistes. Toulouse : 7-8-9-10 Octobre 1983*. Toulouse : UNADRIO.

UNADRIO. (1987a). *L'UNADRIO: Ses objectifs, ses réalisations*.

UNADRIO. (1987b). UNADRIO. *Glossa*, 5, 2.

Vinter, S. (1991). Éditorial, *Glossa* 27, 3.

Vinter, S. (2001). A propos de l'écrit,... et si on parlait du sens? *Glossa*, 78, 3.

Zanghellini, G. (2000). Éditorial. *Glossa*, 74, 3.

Sources non citées

Brin-Henry, F. (2007). Éditorial. *Glossa*, 100, 15.

Charlemagne, P., & Destombes, F. (1999). Éditorial. *Glossa*, 68, 3.

Collin, M.-C. (1999). Éditorial. *Glossa*, 67, 3.

Degiovani, R. (1996). Éditorial. *Glossa*, 50, 3.

Depoorter, D. (1989b). Jacques FIJALKOW: La recherche en action. *Glossa*, 14, 4.

Fijalkow, J. (1989). L'acquisition de la langue écrite. *Glossa*, 14, 5.

Gatignol, P. (2009b). Lettre d'information. *Glossa*, 107.

"Glossa Info". (2006). *Glossa*, 95, 3-4.

Gregory, H. H. (1993). Thérapie du bégaiement : attitudes du patient et attitudes du clinicien. *Glossa*, 33, 3.

Heral, O. (1988b). Éditorial. *Glossa*, 10, 3.

Heral, O. (1988c). Éditorial. *Glossa*, 12, 3.

Heral, O. (1988e). Surdit , Lecture, Lecture et Surdit . *Glossa*, 11, 3.

Heral, O. (2007). *Glossa*, 21 ans apr s : des Cahiers de l'UNADRIO aux Cahiers de l'UNADREO ou l' mergence d'un vecteur de recherche, contribuant   une m ta-orthophonie historique? *Glossa*, 100, 8-9.

Ladouceur, R. (1996).  ditorial. *Glossa*, 54, 2-3.

Maisondieu, J. (1999).  ditorial. *Glossa*, 66, 3.

Marcotte, B. (1997).  ditorial. *Glossa*, 57, 3.

Martinand-Flesch, D. (1993).  ditorial. *Glossa*, 36, 2-3.

Médina, F. (2000a). Éditorial. *Glossa*, 71, 3.

Médina, F. (2002). Intuition clinique, raisonnement scientifique. *Glossa*, 82, 3.

Médina, F. (2007). Éditorial. *Glossa*, 100, 21.

Médina, F. (2008a). Éditorial. *Glossa*, 104, 21.

Médina, F. (2008b). Lettre d'information. *Glossa*, 106.

Médina, F., & Rousseau, T. (2007). Glossa. *Glossa*, 102, 3-5.

Poulat, M.-P. (1993). Éditorial. *Glossa*, 35, 2-3.

Poulat, M.-P. (1994a). ABCDaire. *Glossa*, 38, 2-3.

Rondal, J. A. (1987). Éditorial. *Glossa*, 6, 3.

Rousseau, T., & Degiovani, R. (1996). Éditorial. *Glossa*, 51, 2.

Vinter, S. (1990). Introduction. *Glossa*, 21, 3.

Vinter, S. (1999). Éditorial. *Glossa*, 65, 3.

Vinter, S. (2003). Pour expliciter l'implicite... *Glossa*, 83, 3.

Bibliographie théorique complémentaire

Aïach, P., & Delanoë, D. (1998). *L'ère de la médicalisation : Ecce homo sanitas*. Paris: Anthropos.

Baszanger, I. (1981). Socialisation professionnelle et contrôle social, le cas des étudiants en médecine futurs généralistes. *Revue Française de Sociologie*, 12, 223-245.

Bergeras, M., & Tain, L. (2007). Des orthophonistes dans le monde de la voix : savoir, savoir-faire et légitimité. In L. Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp. 173-180). Rennes : ENSP.

Damien, R., & Tripier, P. (1994). Les rhétoriques professionnelles. In Dubar, C., & Lucas, Y. (dir.), *Genèse et dynamique des groupes professionnels* (pp.245-247). Lille: Presses Universitaires de Lille.

Dujarier, M.A. (2006). *L'idéal au travail*. Paris : PUF.

Fortin, E., Guth, P., & Tain, L. (2007). Entre “parler droit” et “sonner juste”: les arrangements entre orthophonistes et patientèle au cours d’une rééducation vocale. In L.

Tain (dir.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (pp. 235-243). Rennes: ENSP.

Faure, O. (1994). *Histoire sociale de la médecine (XVIIIe-XXe siècles)*. Paris : Anthropos.

Kerleau, M. (1998). L'hétérogénéité des pratiques médicales, enjeu des politiques de maîtrise des dépenses de santé. *Sciences Sociales et Santé*, 16(4), 5–32.

Mossé, P. (1998). La rationalisation des pratiques médicales, entre efficacité et effectivité. *Sciences Sociales et Santé*, 16(4), 35–60.

Ogien, A. (2000). Médecine, santé et gestion. In G. Cresson, & F.X. Schweyer (Eds.), *Professions et institutions de santé face à l'organisation du travail* (pp. 133–148). Rennes : ENSP.

Paillet, A. (2007). *Sauver la vie, donner la mort : Une sociologie de l'éthique en réanimation néonatale*. Paris : SNEDIT.

GLOSSAIRE

HAS : la Haute Autorité de santé, qui reprend depuis 2005 les missions de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES), est un organisme d'expertise scientifique, consultatif et public, chargé d'évaluer et de certifier l'ensemble de la filière médicale (personnels, matériels, procédures...). La HAS rend des avis sur les projets de loi touchant aux soins médicaux.

SDOP : Syndicat des orthophonistes de Paris.

ANNEXES

Annexe I : Un exemple de fiche de lecture : l'éditorial n°100

Editorial n° 100 (2007) - Edito 1/3

Auteur : Thierry Rousseau (directeur Unadreo depuis 1994, // Médina, rédacteur chef)

Titre : « La recherche en orthophonie encore et toujours »

→Rousseau, T. (2007). *La recherche en orthophonie: encore et toujours*. Glossa, 100, 3-5.

Edito qui insiste sur les résultats obtenus (// realpolitik) par la profession grâce aux stratégies qu'elle développe de manière structurée (le titre de société savante, la mise en place des ERU, la recherche de Rousseau en neuro-dégénératif et in fine l'élargissement de la nomenclature sur ce thème).

Ex :abrégé d'élargissement de territoire :

« Toute cette évolution est parfaitement illustrée au sein du domaine (...) des pathologies neurodégénératives, la maladie d'Alzheimer en particulier. Récemment encore, il était d'usage d'enseigner aux étudiants en orthophonie que la prise en charge des patients atteints de démence n'était pas de leur compétence, que leur techniques de rééducation n'avaient aucun intérêt face à une pathologie dégénérative ». « Ceci était du reste vrai avec les dites techniques mais des recherches menées par des praticiens chercheurs (dont je m'honore de faire partie) ont montré l'influence d'autres facteurs que l'atteinte organique sur les capacités de communication des malades Alzheimer notamment. Ceci a abouti à la création d'outils d'évaluation adéquats et au développement d'approches thérapeutiques spécifiques très différentes de ce qui pouvait être proposé auparavant, plus axées sur la communication que sur le langage proprement dit, et donc élargies à l'environnement. Un certain nombre de ces travaux a été mené dans le cadre d'une ERU, l'évaluation de l'efficacité de ce type d'approche a permis l'évolution du champ de compétence de l'orthophonie désormais ouvert à la prise en charge des troubles de la communication dans les pathologies neurodégénératives, officialisées par une inscription à la nomenclature des actes professionnels. »

Efficacité de l'engagement des orthos, bien du patient et finalités altruistes :

-« Les travaux dans ce domaine, comme dans les autres domaines de l'orthophonie, ont donc fait avancer les connaissances et les compétences des cliniciens pour le plus grand bénéfice des patients bien que réalisés par des chercheurs qui, dans la plupart (totalité) des cas, avaient peu de moyens : on n'ose à peine rêver de ce que seraient ces progrès dans les interventions thérapeutiques (..) si une recherche officielle et spécifique à l'orthophonie existait, donnant d'autres moyens aux chercheurs. »

-« Cette recherche doit exister, d'abord et avant tout, dans l'intérêt des personnes touchées dans leur outils de communication » .

Rmq : Objet globalisant de l'orthophonie clairement défini : « le développement, le rétablissement ou le maintien des capacités de communication orales et écrites des individus », et non réduit au langage, ou à la simple rééducation développementale (maintien → neurodégénératif : territoire à consolider)

Argument de légitimité :

-inadéquation décrite entre la « réalité » de « l'orthophonie scientifique » et son statut officiel : « *Malgré l'existence réelle de cette science orthophonique, sa reconnaissance officielle n'a toujours pas eu lieu, ce qui conduit l'UNADREO à se développer plus encore pour donner et promouvoir cette recherche en orthophonie* ».

Moyens de reconnaissance déjà mis en œuvre :

-organisation en société de recherche structurée (moyens financiers, reconnaissance officielle, membres actifs, partenariats prestigieux) :

« De nombreuses étapes ont été franchies, à commencer par l'obtention du label société savante accordé en 2005 à l'UNADREO par le ministère de la recherche, l'obtention d'un certain nombre de contrats, subventions permettant d'alimenter financièrement nos équipes de recherche (ERU). Ces ERU se sont progressivement structurées (avec notamment la création des statuts de directeur de recherches, chargé de recherches, chercheur associé) et travaillent de plus en plus avec d'autres équipes notamment universitaires, avec des centres de formation (étudiants, directeurs de mémoire) et des organismes officiels divers (HAS , CHAP...). » « de plus en plus d'universitaires, chercheurs d'autres disciplines publient dans glossa qui devient une revue scientifiquement reconnue et indexée dans différentes bases de données. Cette reconnaissance a, elle aussi, pris du temps, la mise en place d'un comité de lecture multidisciplinaire a été une étape importante et indispensable. »

-support promotionnel :

=> **Glossa** : « Ce savoir faire de la recherche doit évidemment être complété par le faire-savoir et GLOSSA demeure l'outil principal de l'orthophonie et des orthophonistes à ce niveau mais pas seulement »

=> **L'édition** : « livre ortho edition » (+ évolution historique) : « Ces travaux comme les auteurs des approches thérapeutiques en orthophonie dont j'ai, en tant que président de l'UNADREO dirigé la publication, l'ont montré ont créé une spécificité de l'approche thérapeutique en orthophonie, certes souvent issue d'une pratique intuitive enrichie d'une connaissance multidisciplinaire mais désormais alimentée par une réflexion des orthos eux-mêmes sur leur pratique clinique. Tout ceci aboutit à l'élaboration d'un savoir propre à l'orthophonie (...) C'est la définition même d'une science, d'une science orthophonique ».

La recherche = « composante de la profession à développer impérativement »

Discours très autocentré (inédit depuis Poulat) qui tourne au curriculum vitae → parle à la première personne (Rousseau, docteur et HDR, comme **incarnation** la recherche) :

Ex : les « praticiens-chercheurs dont je m'honore de faire partie » ; « mon parcours » ; « j'ai accepté (quelques collègues pendant que mon expérience pouvait être utile) en 1994 la présidence de l'UNADREO », « ces travaux [...] dont en tant que président de l'UNADREO dirigé la publication » ; « le domaine qui est le mien en tant que clinicien et chercheur » ; « en tant que président [...] membre du comité scientifique [...] et auteur régulier... »

Exposé plus construit et plus argumenté sur le pourquoi de l'intérêt d'une recherche (en dehors du plein droit et de la revendication simple) :

-Argument inédit développé en faveur d'un 3ème cycle : l'accès à la recherche est un *parcours du combattant* pr les orthos comme Rousseau qui font ce choix (description détaillée de son parcours)

ex : Rousseau a « pu mesurer les difficultés qui se présentent à un professionnel pour franchir toutes les étapes conduisant à la réalisation d'une recherche dans une discipline qui n'est pas celle de l'exercice clinique »

-2ème argument rare : les orthos au quotidien sont **confrontés à des pbms, des limites**, qui auraient besoin de l'éclairage d'une recherche (aveu d'imperfection et non prétention au statut de chercheur) : « *pourtant, des orthophonistes, dans leur pratique, se sont heurtés à des questions sans réponses, à des cas n'entrant pas dans les modèles théoriques proposés, à des moyens d'investigation insuffisants, à des solutions thérapeutiques anormalement inefficaces* ou au contraire à des tentatives opérant de façon surprenante » et éléments mythologiques : « *quelque uns ont alors cherché les réponses, soit dans une démarche de praticien-chercheur, soit en intégrant des équipes de recherche d'autres disciplines. Ainsi, progressivement, tant au niveau de l'évaluation des troubles que de leur prise en charge, une connaissance spécifique purement orthophonique a vu le jour, riche à la fois des acquis des sciences connexes mais aussi des acquis de l'orthophonie elle-même.* »

→ dans cette série d'érito la notion d'évaluation et d'efficacité est intériorisée par la profession qui ne l'énonce plus comme une contrainte extérieure (bénéfices primaires et secondaires)

Annexe II : Déconstruire les discours : variabilité des significations sociales attachées au terme de « technique »

L'utilisation du vocabulaire reflète la mobilité des discours et des représentations, mouvantes, qu'ils véhiculent au travers des époques. Certains termes fédérateurs dans les années 1970, sont en perte de vitesse dans *Glossa* deux décennies plus tard, voire se nimbent lieu, chez nos contemporains, d'une connotation péjorative. La destinée du terme « technique » que nous allons détailler à titre d'exemple, peut illustrer ce phénomène.

On le retrouve en 1970 dans un article de Borel intitulé « l'orthophonie rationnelle » : « n'y a t'il donc, en matière de rééducation, qu'une marche approximative vers un mieux imprécis ? Le penser serait une grave erreur ; il y a des cas où la technique la plus stricte reprend tous ses droits » (1970, p. 37). Le terme est couramment usité dans les articles de *Rééducation orthophonique*. Dans une période marquée par l'autorité de la psychanalyse, la technique se démarque implicitement d'une approche globaliste et garantit la rigueur spécifique autant que l'objectif, bien circonscrit, de la rééducation. Dans les premiers éditoriaux de *Glossa*, le terme bénéficie encore sous la plume d'Olivier Heral d'un traitement mélioratif qui associe étroitement technique et identité professionnelle : « il est indispensable de suivre l'évolution de la technique elle-même, car en dernière analyse, ce qui fonde l'identité professionnelle de l'orthophoniste, c'est sa technique » (1987a, p.3). La technique est envisagée dans une perspective dynamique, non figée, dont les professionnels responsables et impliqués sont amenés à « suivre l'évolution » (p.3). En outre, technique et modernité ont parties liées : « les techniques décrites sont novatrices : c'est aussi un souci de notre politique d'information » (Heral, 1987a, p.3). En 1988, le terme occupe une place centrale dans les objectifs rédactionnels : le premier rédacteur en chef de la revue émet le souhait de « faire de *Glossa* la revue technique de l'information et de la recherche en orthophonie » (Heral, 1988a, p.3).

Néanmoins, dans un contexte marqué par la légitimité des sciences expérimentales, cette appellation perd rapidement du terrain dans le registre des éditorialistes qui lui préfèrent des substantifs plus ambitieux. Sur le thème de la modernité ou de la rigueur la science et ses dérivés occupent abondamment le devant de la scène écrite. En 1989, Degiovani évoque à la suite d'une assemblée générale de l'UNADRIO « les orientations renouvelées dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins scientifiques de la profession » (p.3). Au sein du même article, les « besoins », les « compétences », « l'essor », l'« environnement » sont tour à tour suivi d'un même qualificatif « scientifique ». Les définitions autour de *Glossa* ne mentionnent elles-mêmes plus une « revue technique de l'information » (Heral, 1988, p. 3) mais un « moyen d'information scientifique » (Degiovani, 1989, p. 3).

Avec Poulat, et l'affirmation accrue d'une proximité entre *Glossa* et les professionnels, la notion de technique se construit moins sur le mode de l'opposition – confrontant technique rigoureuse et pratique hasardeuse - que sur le mode de la complémentarité articulant technique et qualités individuelles. S'interrogeant sur « ce qui fait les qualités d'un bon thérapeute », Poulat met en avant des caractéristiques, « quelque chose qui se dégage, très impalpable », qui n'ont rien d'académiques : « les bons orthophonistes que j'ai pu rencontrer avaient tous [...] une qualité de présence, une écoute active, une attention à l'autre et cette fameuse empathie qui les distinguaient

aussitôt » (1992e, p. 3). Poulat précise dans un second temps que « ayant intégré les données de [cette] démarche thérapeutique, [l'orthophoniste] est aussi un technicien. Voilà encore le thème de l'orthophonie à la frontière entre un art et une science » (1992e, p. 3). Le discours se construit autour du parallèle articulant d'un côté l'« art » et l'« impalpable » et de l'autre le « technicien » et sa « science ». L'association étroite de ces deux derniers termes se retrouve en 1997 dans un éditorial de Rousseau qui énonce, pour mieux la dénoncer, l'opposition entre compétences formelles et informelles : « bien souvent les orthophonistes [...] s'imaginent que le scientifique ou le technique peut nuire au relationnel. Il est urgent que cela change » (p.3). Néanmoins, la superposition tacite entre technique et science tend à s'affaiblir ; le même auteur pose la question de la validité et rapproche techniques et pratiques sur le banc des accusés : « il n'est plus possible, aujourd'hui, d'utiliser des outils, de mettre en œuvre des techniques, d'avoir des pratiques qui n'ont pas fait leurs preuves » (Rousseau, 1997, p.3). Cette tendance s'accroît autour des années 2000, le terme « technique » perd de son aura scientifique et, au même titre que les pratiques concrètes, son intégrité peut être remise en question : pour Zanghellini, « variées sont les qualités de nos techniques » (2000, p.3). Techniques et sciences sont mobilisées en tant que dimension dissociables et leurs parentés respectives avec l'orthophonie sont réinterrogées : « il serait possible de dissenter sur la nature de l'orthophonie ; technique, art, discipline, science ? » (Médina, 2000c, p.3).

Le terme « technique » fait récemment sa réapparition lors de créations discursives non exemptes d'une connotation dévalorisante. Dans un contexte marqué par la revendication d'une reconnaissance de la formation des orthophonistes à un niveau Master 2 et leur accès à la recherche universitaire, la proximité privilégiée entre orthophonie et technique subit une attaque en règle sous la plume de T. Rousseau : « il est impératif que l'orthophonie démontre qu'elle est incontournable aux différents niveaux du système et pas seulement au niveau d'un simple savoir-faire technique [...]. Les orthophonistes disposent certes d'un savoir-faire mais aussi d'un savoir » (2004a, p.3). La technique s'inscrit dans l'univers de la pratique, deux dimensions exposées comme réductrices et peu susceptibles de définir l'orthophonie de manière exhaustive : l'intervention orthophonique « n'est pas qu'un simple savoir-faire technique que l'on pourrait acquérir facilement au sein d'une licence professionnelle par exemple » (Rousseau, 2004b, p.3). Dans ces emplois au cours desquels le recours à la tournure négative est récurrent, le discours prend une tonalité défensive. Deux options se dessinent « soit une recherche en orthophonie existe et la profession pourra gagner sa complète indépendance en montrant qu'elle est autonome, qu'elle peut se placer au rang de science [...] soit ce n'est pas le cas et elle sera cantonnée à un rang de sous-discipline formant des techniciens du langage » (2004a, p.3).

Deux univers de représentations s'opposent : d'un côté la technique est associée à l'idée de facilité, d'application concrète, de savoir-faire, de subordination à une autorité inconnue, de l'autre, la recherche est associée au champ du scientifique, de la complexité, du savoir abstrait et de l'autonomie. Là où Poulat évoquait la complémentarité, Rousseau joue la contradiction et hiérarchise, voire oppose sur un versant normatif, les données. Un positionnement mettant en œuvre une dichotomie similaire se retrouve au cours de nos entretiens. J. Roustit évoque à posteriori les relations de pouvoir entre les orthophonistes et le corps médical selon lequel : « l'orthophonie c'est pas fait pour réfléchir, c'est pour exécuter. »

L'exemple de l'utilisation du terme « technique » dans *Glossa* des années 1980 à nos jours rend ainsi compte de la pluralité des significations sociales. Nous avons tenu compte de l'évolutivité des termes dans notre analyse, le même signifié renvoyant selon les périodes à des signifiants mais surtout des univers de pensées différents. Cette préoccupation se donne pour objectif d'éviter les contresens mais surtout de suivre, à travers la mobilité des usages de la langue et les déplacements rhétoriques, l'évolution des représentations et leurs enjeux identitaires et sociaux.

Annexe III : Evolution des auteurs publiés dans *Glossa* : données quantitatives.

1. Evolution des auteurs publiés en fonction du rédacteur en chef

1.1. Données brutes

Rédacteurs en chef successifs	Heral	Poulat	Brin	Medina
Mandat temporel	1986-1991	1991-1997	1997-2000	2000-2010
Nombre d'articles dont un des auteurs au moins est orthophoniste	45	108	41	141
Nombre d'articles écrits par des universitaires ou partenaires divers à l'exception des orthophonistes	57	72	8	51
somme des articles étudiés par période	102	180	49	192
Total articles				523

1.2. Conversion des données brutes en pourcentages

Rédacteurs en chef successifs	Heral	Poulat	Brin	Medina
Mandat temporel	1986-1991	1991-1997	1997-2000	2000-2010
Proportion d'articles dont un des auteurs au moins est orthophoniste	44%	60%	84%	73%
Proportion d'articles écrits par des universitaires ou partenaires divers à l'exception des orthophonistes	56%	40%	16%	27%
	100%	100%	100%	100%
somme des articles étudiés par période	102	180	49	192
Total articles				523

2. Evolution des auteurs publiés dans *Glossa* au cours du temps par tranche de 5 ans

2.1. Données brutes

Période de 5 ans	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2005	2006-2010
Nombre d'articles écrits par des orthophonistes exclusivement	36	65	61	53	26
Nombre d'articles écrits par une équipe mixte, associant orthophonistes et autres professionnels	8	25	13	26	22
Nombre d'articles écrits par des universitaires ou partenaires divers à l'exception des orthophonistes	55	56	30	25	22
Somme des articles étudiés par période	99	146	104	104	70
Total articles					523

2.2. Conversion des données brutes en pourcentages

Période de 5 ans	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2005	2006-2010
Proportion d'articles écrits par des orthophonistes exclusivement	36%	45%	59%	51%	37%
Proportion d'articles écrits par une équipe mixte, associant orthophonistes et autres professionnels	8%	17%	12%	25%	31,5%
Proportion d'articles écrits par des universitaires ou partenaires divers à l'exception des orthophonistes	56%	38%	29%	24%	31,5%
	100%	100%	100%	100%	100%
Rappel somme des articles étudiés :	99	146	104	104	70
Total articles					523

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Verso de la page 34 : *Quelques acteurs des structures de recherche en orthophonie : repères chronologiques.*

TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMMES	2
1. <i>Université Claude Bernard Lyon1</i>	2
1.1. <i>Secteur Santé :</i>	2
1.2. <i>Secteur Sciences et Technologies :</i>	2
2. <i>Institut Sciences et Techniques de Réadaptation FORMATION ORTHOPHONIE</i>	3
REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION.....	7
PARTIE THEORIQUE	8
I. <i>LA SOCIOLOGIE DES PROFESSIONS</i>	9
1. <i>Définir une profession, la diversité des approches</i>	9
2. <i>Les luttes juridictionnelles : légitimité et savoirs abstraits.....</i>	11
3. <i>Quelques fondements et limites de la légitimité scientifique.....</i>	12
II. <i>S'ADRESSER AUX « AUDITOIRES » : MOYENS ET ENJEUX D'UNE CONQUÊTE</i>	14
1. <i>Les auditoires internes : unité, division et discours professionnels.....</i>	14
2. <i>Les auditoires externes : les professions voisines, l'Etat, le public</i>	15
3. <i>La rationalisation du système de santé, une exigence étatique.....</i>	16
4. <i>L'adaptation aux attentes étatiques : pratiques prudentielles et médicalisation</i>	18
III. <i>LES ORTHOPHONISTES : ENJEUX D'UNE PROFESSION EN INSTITUTIONNALISATION.....</i>	19
1. <i>La construction de l'orthophonie : des pionnières à l'institutionnalisation 1930-1960.....</i>	19
2. <i>Affirmer une identité, conquérir une reconnaissance 1960-2010</i>	20
2.1. <i>Un cas de segments professionnels : des syndicats divergents.....</i>	20
2.2. <i>De la dépendance aux disciplines connexes, à l'autonomisation</i>	21
PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES.....	23
I. <i>PROBLÉMATIQUE</i>	24
II. <i>HYPOTHÈSES</i>	24
PARTIE EXPERIMENTALE.....	25
I. <i>LA POSTURE SOCIOLOGIQUE</i>	26
1. <i>Une nécessaire distanciation</i>	26
2. <i>Sortir du sens commun et construire son objet</i>	27
3. <i>Sociologie et vérité : la tentative d'objectivation</i>	27
4. <i>Contexte de recherche et pouvoir des données</i>	28
II. <i>PRÉCISER SON OBJET DE RECHERCHE, CHOISIR UN CORPUS.....</i>	29
1. <i>Un choix privilégié : l'étude de documents. Complémentarité des sources et des méthodes.....</i>	29
2. <i>L'apport des approches exploratoires dans la construction d'un objet d'étude.....</i>	30
3. <i>Les éditoriaux : méthodologie historique de l'étude de document.....</i>	31
4. <i>Méthodes et sources périphériques</i>	33
III. <i>ÉLARGIR L'ANALYSE, RENCONTRER LES ACTEURS : LE RECUEIL DE DONNÉES COMPLÉMENTAIRES PAR L'ENTRETIEN</i>	34
1. <i>L'apport des entretiens, le choix d'une population.....</i>	34
2. <i>La relation d'enquête, l'établissement d'un cadre.....</i>	36
3. <i>Le recueil du discours, la grille d'entretien</i>	37
IV. <i>CARACTÉRISTIQUES ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DU DISCOURS SYNDICAL</i>	39
1. <i>Des individus investis par un collectif.....</i>	39
2. <i>Un art du discours : quelques particularités de la parole syndicale</i>	40
3. <i>Discours syndical et portée politique : une imposture légitime</i>	41
PRESENTATION DES RESULTATS.....	43
I. <i>L'ÉMERGENCE DE LA RECHERCHE EN ORTHOPHONIE : UN MOUVEMENT D'ORIGINE SYNDICALE.....</i>	44
1. <i>L'héritage de Borel, mythologie d'une construction.....</i>	44
2. <i>L'UNADRIO comme émanation de la FNO, les enjeux d'une différenciation.....</i>	46

2.1.	La structuration syndicale de l'UNADREO	46
2.2.	L'ouverture extrasyndicale et extra professionnelle.....	47
2.3.	La FNO et l'UNADREO, une autonomisation incomplète	48
II.	REPENSER LES SAVOIRS, RENOUVELER LES ÉQUIPES: UNE ÉLOGE DE LA MODERNITÉ	49
1.	<i>Une prise en main générationnelle</i>	49
2.	<i>S'affranchir des anciennes pratiques.....</i>	50
3.	<i>L' UNADRIO et l'ARPLOE, une relation équivoque</i>	51
4.	<i>Investir les sciences légitimes, le primat de la méthode expérimentale</i>	53
5.	<i>L'orthophonie à la croisée des sciences.....</i>	55
6.	<i>Rôle et enjeux d'un renouvellement théorique</i>	56
III.	VALEURS RÉELLES, VALEURS PRESCRITES: IMPACTS IDENTITAIRES D'UN RENOUVELLEMENT THÉORIQUE.....	57
1.	<i>Démocratiser la recherche, trouver un public</i>	57
2.	<i>Réaffirmer des valeurs, humaniser la recherche (1990-1996).....</i>	59
3.	<i>Entre médiation identitaire et affirmation d'une spécificité : la figure du praticien chercheur.....</i>	61
4.	<i>Les limites d'un modèle</i>	62
	DISCUSSION DES RESULTATS.....	65
I.	OBTENIR LA RECONNAISSANCE DE L'ETAT, DÉMONTRER UNE EXPERTISE	66
1.	<i>La rhétorique du besoin</i>	67
2.	<i>La maîtrise d'une science comme argument de légitimité</i>	68
3.	<i>S'adapter à la contrainte économique : la validité des sciences expérimentales</i>	69
II.	LUTTES JURIDICTIONNELLES ET VOLONTÉ D'AUTONOMISATION	71
1.	<i>Le traitement des luttes juridictionnelles dans les discours professionnels : la complémentarité des corpus d'études</i>	71
2.	<i>La mouvance de l'UNADRIO dans les années 1980 comme moyen de lutte contre l'hégémonie psychanalytique</i>	72
3.	<i>La figure bicéphale du praticien chercheur, un outil de démarcation identitaire flexible vis-à-vis des neuropsychologues.....</i>	73
4.	<i>La lente autonomisation vis-à-vis des médecins : une rhétorique de l'expertise et de la complémentarité</i>	74
III.	RHÉTORIQUE ET STRUCTURATION DU GROUPE DOMINANT : ENTRE QUÊTE LÉGITIMATOIRE ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE.....	77
1.	<i>La recherche comme fraction d'une dynamique syndicale protéiforme.....</i>	77
2.	<i>La légitimité par l'extraction: une rhétorique de l'historicité</i>	78
3.	<i>La cohésion et la cohérence au service du groupe professionnel</i>	80
	CONCLUSION.....	82
	BIBLIOGRAPHIE	84
	GLOSSAIRE	103
	ANNEXES.....	104
	ANNEXE I : UN EXEMPLE DE FICHE DE LECTURE : L'ÉDITORIAL N°100	105
	ANNEXE II : DÉCONSTRUIRE LES DISCOURS : VARIABILITÉ DES SIGNIFICATIONS SOCIALES ATTACHÉES AU TERME DE « TECHNIQUE »	107
	ANNEXE III : ÉVOLUTION DES AUTEURS PUBLIÉS DANS GLOSSA : DONNÉES QUANTITATIVES.	110
1.	<i>Evolution des auteurs publiés en fonction du rédacteur en chef.....</i>	110
1.1.	Données brutes.....	110
1.2.	Conversion des données brutes en pourcentages.....	110
2.	<i>Evolution des auteurs publiés dans Glossa au cours du temps par tranche de 5 ans</i>	111
2.1.	Données brutes.....	111
2.2.	Conversion des données brutes en pourcentages.....	111
	TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	112
	TABLE DES MATIÈRES	113

Marie Sautier

RECHERCHE SCIENTIFIQUE, RECHERCHE DE LEGITIMITE.

Une analyse des discours syndicaux de 1970 à nos jours.

114 Pages

Mémoire d'orthophonie -UCBL-ISTR- Lyon 2010

RESUME

Par l'approche croisée de la sociologie et de l'histoire, ce mémoire retrace et analyse la structuration des organes visibles de la recherche en orthophonie et son ancrage dans les discours professionnels et syndicaux de ses représentants. Les données obtenues résultent d'une méthodologie à deux versants : l'étude de documents datés de 1970 à 2010 s'appuie notamment sur un corpus rassemblant l'intégralité des éditoriaux de la revue Glossa ; des entretiens sociologiques ont été conduits de manière complémentaire auprès d'une dizaine de personnalités de la profession, investies dans la recherche orthophonique ou ayant évolué dans la sphère syndicale. L'éclairage théorique de la sociologie des professions, notamment au travers des travaux d'Andrew Abbott et Catherine Paradeise, permet d'appréhender quelques enjeux de l'émergence de la recherche au sein d'une profession historiquement fondée sur la clinique. La mise en mot de cette évolution dans la rhétorique syndicale et l'investissement des paradigmes propres aux sciences expérimentales sont analysés sous l'angle de leur dimension légitimatoire, et cela vis-à-vis des professions adjacentes mais également de l'Etat.

MOTS-CLES

Sociologie des professions – Histoire de l'orthophonie – Recherche –Territoire professionnel – Légitimité.

MEMBRES DU JURY

Guillaume JAUBERT - Caroline LECLERC - Laurence TAIN

MAITRE DE MEMOIRE

Renaud PERDRIX

Nicolas GUILHOT

DATE DE SOUTENANCE

JUIN 2011
